



Albert Memmi
**Les Hypothèses
infinies**



Chedly Ayari
**L'économiste
pluriel**

N° 118 - Mars 2021 - 5 DT • www.leaders.com.tn

Leaders

**Feuille
de route**
pour
**un dialogue
national
réussi**

Par Mustapha Kamel Nabli



Hichem Djait : Penser l'Histoire, penser la Religion



Edito

- 3** Epuisement
Par Taoufik Habaieb

En couverture

- 18** Feuille de route pour un dialogue national réussi
Par Mustapha Kamel Nabli

Opinion

- 26** Les jeunes, la révolution et les réformes
Par Riadh Zghal

Nation

- 28** Donner des perspectives à la jeunesse de vivre et travailler au pays
Par Mohamed Hédi Zaiem
- 34** À ceux qui viendront après nous
Par Abdelaziz Kacem

Chronique

- 39** Haro sur l'obscurantisme !
Par Habib Touhami

Société

- 46** Une institution économique et sociale disparue. Les amines des métiers
Par Mohamed El Aziz Ben Achour
- 52** L'œuvre éducatrice de Rome
Par Ammar Mahjoubi
- 57** Le nouveau livre de Hichem Djaït
Penser l'Histoire, penser la Religion
- 62** La Tunisie, la Méditerranée et l'Orient
Au miroir de l'histoire
- 64** L'Antiquité tunisienne revisitée par Samir Aounallah
- 69** Devenir Memmi
- 76** La transition immobile
Panorama haute définition de la décennie 2011-2020
- 78** Chedly Ayari : L'économiste pluriel
- 104** Suzanne Guellouz, une amie de toujours et une enseignante rayonnante
Par Mounira Chapoutot-Remadi
- 107** Abderrahman Ben Messaoud : l'agronome

Billet

- 112** Le bilan calamiteux d'une décennie
Par Hédi Béhi



Leaders

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Taoufik Habaieb

DIRECTEUR DE LA REDACTION
Hédi Behi

COLLABORATEURS

• Walid Bel Hadj Amor • Monia Ben Jémia
• Mohamed Larbi Bouguerra • Mounira Chapoutot Remadi • Rafik Darragi • Samy Ghorbal • Azzedine Guellouz • Mohamed Ali Halouani • Fatma Hentati • Ferhat Horchani • Haykel Ben Mahfoudh • Mohamed El Aziz Ben Achour • Rfaaa Ben Achour • Yadh Ben Achour • Sadok Belaid • Houcine Jaidi • Mohamed Jaoua • Mounir Fendri • Elyès Jouini • Moktar Lamari • Abdelaziz Kacem • Hatem Kotrane • Salsabil Klibi • Ammar Mahjoubi Radhi Meddeb • Habib Mallakh • Afef Hammami Marrakchi • Anis Marrakchi • Samir Marrakchi • Khadija Moalla • Mansour Moalla • Slaheddine Sellami • Ahmed Ounaies • Habib Touhami • Riadh Zghal • Dr Sofiene Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni
(Directeur Artistique)

Raid Bouaziz
(Designer)

PHOTOS
Mohamed Hammi - DR

VIDÉO
Adnen Ben Driss

MARKETING & COMMUNICATION

Mohamed Taïeb Habaieb
(Système & Organisation)

APPUJ

Habib Abbassi • Lamia Alayet
• Firas Boukatay • Lamia Alayet
• Najeh Kharrez • Leila Mnif •
Khouloud Kefi • Nour El Kaffel
• Hamdi Mzoughi • Chaouki Riahi

IMPRESSION
Simpact

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène, Tunisie
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333

• abonnement@leaders.com.tn
• marketing@leaders.com.tn
• redaction@leaders.com.tn

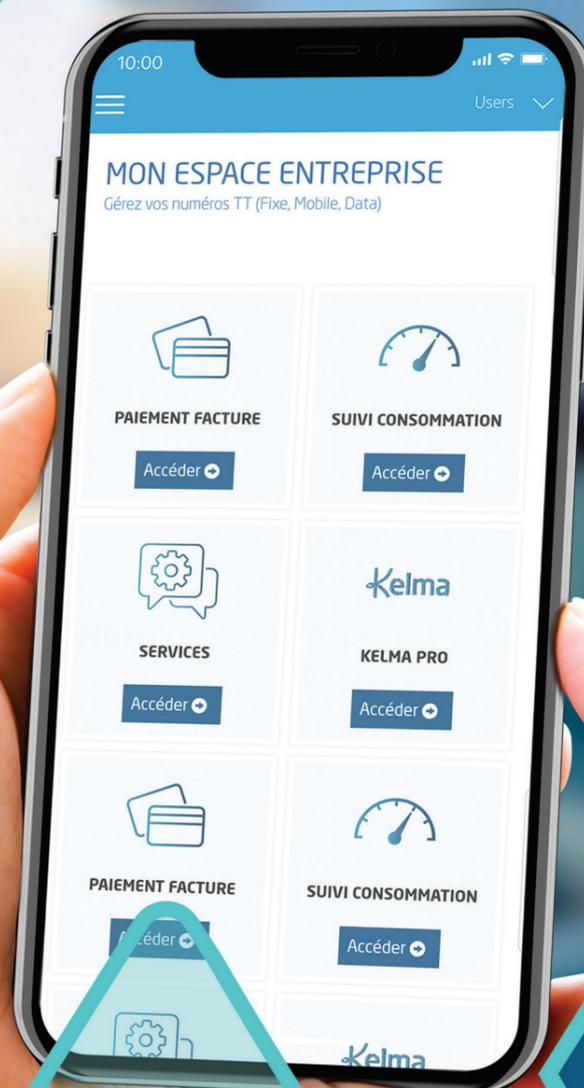
www.leaders.com.tn

MON ESPACE ENTREPRISE PROFITEZ DES SERVICES À DISTANCE DE TT

GESTION DE VOTRE
COMPTE À DISTANCE

PAYEMENT DE VOS
FACTURES EN LIGNE

+ SUIVI DE VOS OFFRES MOBILE, FIXE & DATA



tunisitelecom.tn

L'édito

Epuisement

L

assitude, fatigue, morosité. Les Tunisiens risquent de perdre leur capacité de résilience. L'épidémie n'a fait que prolonger et aggraver les autres crises, mettre au jour l'impréparation et l'incompétence des dirigeants, révéler la fragilité des piliers sur lesquels on pourrait s'accrocher.

Le tarissement des caisses de l'Etat s'accompagne de la déliquescence des institutions et l'érosion du lien social.

Le sentiment d'union nationale, de solidarité et le rapport à l'autre s'affaiblissent en nous tous. Chacun dans son îlot, la douleur du présent, la crainte du pire...



• Par Taoufik Habaieb

Nous voilà conduits là où nous ne voulons pas aller. Saint-Just avait pourtant mis en garde contre cette force des choses qui, aujourd'hui, force nos destinées.

Condamnés à vivre avec, tous se demandent si le salut viendrait d'un homme fort ou d'un système démocratique ? A l'heure des essais en tous genres dans ce grand laboratoire qu'est devenu le pays, personne ne s'est résolu au mode effectif d'implication des Tunisiens dans la décision.

L'homme-miracle relève des chimères. Il n'existe pas. Inutile de chercher à l'inventer. Point de providence. Il va falloir s'y résoudre, une fois pour toutes.

Ni vision, ni programme, le débat est, en plus, confisqué. La responsabilité, en répondre à qui et répondre de quoi, perd tout son sens. Parler n'est plus agir. Les politiques sont dans la surenchère du verbe et l'impuissance de l'action, dans l'impunité d'un scrutin électoral imminent. Les Tunisiens sont traités en mineurs, maintenus à l'écart, entretenus par les fourberies du buzz, sous-estimés dans leurs jugements, peu craints quant à leurs réactions décisives.

Conservatisme et repli sur soi deviennent évidents. L'absence de repères et la perte de confiance créent de nouveaux affects, de nouvelles humeurs, de nouveaux comportements. Distanciation devient synonyme de désintégration et, surtout, d'individualisme.

L'émancipation finira pourtant par se réaliser. Penser par soi-même, surprendre son entendement et s'en servir avec audace, si chers à Kant, seront encore loin de se réaliser. Mais le besoin créera la fonction.

Comment reprendre confiance ? Les institutions font montre d'impuissance. La sagesse escomptée des gouvernants tarde à s'exprimer. L'administration publique attend ses nouveaux ministres. Les services publics se dégradent de jour en jour.

Pourtant, les chemins de l'espoir existent. Ils sont difficiles, exigent détermination et sacrifices. Sans garanties d'aboutissement. Ne pas s'y atteler serait suicidaire. Les prérequis pour emprunter la voie du salut consistent en un changement de la classe politique, une nouvelle conception de la chose publique et une pratique renouée du pouvoir. Si la classe politique actuelle n'accepte guère de quitter la scène, elle y sera contrainte, au plus tard lors des prochaines échéances électorales, en 2024.

Seule une réforme du système politique, à commencer par la loi électorale, ouvrira la voie à cette indispensable relève. D'ores et déjà, il n'appartient qu'aux Tunisiens de s'y engager. L'appropriation de la démocratie souffre d'un déficit pédagogique quant à la maîtrise de ses leviers. L'éducation civique, jusque-là totalement absente, sera nécessaire. L'invention d'un nouveau mode de gouvernance, fondé sur la redevabilité, servira de principe fondamental. L'impunité, source de tous les abus, pire ennemi de la démocratie, est à proscrire.

L'épuisement assèche tout. Sauf les valeurs. La lassitude s'empare de tous. Sauf des bonnes volontés. La morosité affecte l'esprit. Sauf l'âme. Les Tunisiens ne sauraient se laisser abattre. Point de fatalité. Rebondir est à notre portée... Si on y œuvre.

«Coache-toi, toi-même !» ■

T.H.



Le plan Yaïche ?

Nizar Yaïche ne chôme pas. Depuis son départ du gouvernement, l'ancien ministre des Finances n'a rien changé à son rythme quotidien. Lève-tôt, arc-bouté sur son ordinateur, recevant des visiteurs au 4e étage de l'immeuble aux Berges du Lac, il cogite. L'ingénieur centralien, associé chez PWC, 46 ans, rattrapé par la politique, ne se résout pas à renoncer à la chose publique. Les six mois passés à la tête des Finances, de fin février à début septembre dernier, lui avaient révélé l'ampleur d'un désastre annoncé. Parti sur un goût d'inachevé, il entend apporter sa contribution à un effort de redressement.

De son métier de consultant international, Nizar Yaïche a gardé le sens de la vision, de la stratégie et des plans d'action. Avec le recul, et loin des pressions du quotidien, il finalise un document conceptuel et stratégique, priorisé en actions et mesures, enrichies à la lumière des entretiens avec des acteurs significatifs et des experts reconnus. En dernière ligne droite, il teste ses analyses et recommandations auprès d'un panel de décisionnaires. Songe-t-il à en faire son programme politique pour un mandat d'élu ou un retour au gouvernement? Il n'y pense pas, affirme-t-il. Du moins, pour le moment... 

Khalil Amiri quitte Ghannouchi

Sur la pointe des pieds, il prend ses distances du mouvement Ennahdha. Khalil Amiri, 50 ans, ancien secrétaire d'Etat à la Recherche scientifique pendant trois ans et demi (2016 -2020) auprès de Slim Khalbous, a toujours été discret. Ce professeur d'informatique à l'Imperial College London, passé par des fonds d'investissement et les départements R&D de HP, IBM et le Crédit Suisse, faisait jusque-là partie des stars technologiques montantes du mouvement islamiste, non encartées officiellement, mais cooptées au sein des instances. Au lendemain des élections de 2019, il avait pris part activement, avec la délégation d'Ennahdha, aux concertations entre les partis devant former une nouvelle coalition pour gouverner ensemble et a été chargé d'un commun accord de synthétiser les différentes options et d'élaborer un pacte programmatique. Mission accomplie, mais dès l'apparition des divergences relatives au choix du futur chef de gouvernement (Habib Jemli, Ridha Ben Mosbah, etc.), Amiri s'est aperçu des antagonismes et a perdu ses illusions quant à une coalition solide déterminée à mettre en œuvre un programme de salut public. Son départ ne pouvait que s'imposer.



« Depuis près d'un an, je me suis retiré du monde politique, n'assumant plus aucune fonction ni dans l'appareil de l'Etat, ni dans le Mouvement, confie-t-il. Je m'y suis résolu par conviction, pour m'extraire de l'action partisane accablante, vers des horizons plus vastes, du travail indépendant et de ce que la formation, la recherche et l'innovation technologique offrent comme opportunité. J'ai rompu avec l'appareil actuel du parti, étant persuadé qu'il ne repose pas sur les prérequis nécessaires pour l'essor du pays et l'amélioration des conditions du peuple... Si j'envisage un jour de reprendre l'action politique, je le ferai au sein d'un nouveau parti attaché à la souveraineté et l'indépendance réelles, fondé sur des valeurs largement partagées... » 



Nouveau

Notre vision de l'innovation




TOTAL
Committed to Better Energy



ABC Digital

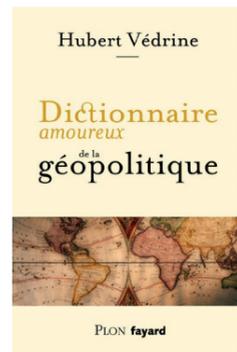
Votre solution E-banking



L'Isie sous la loupe de la Cour des comptes

Son rapport annuel (32e), publié début février dernier, relevant les résultats de vingt missions de contrôle dont trois missions spécifiques effectuées pour la première fois, a jeté un pavé dans la mare. La Cour des comptes ne s'arrête pas en si bon chemin. Son président, Néjib Ktari, maintient la pression. Les magistrats de la Cour planchent actuellement, sous la conduite de la pugnace Fadila Gargouri, présidente de chambre, sur les comptes de l'Isie portant sur les élections municipales de 2018 ainsi que les régularisations intervenues en 2019. De nouvelles révélations en perspective. **L**

Absente des radars



«La Tunisie commence-t-elle à ne plus intéresser les grands décisionnaires du monde ? De multiples signaux portent à le croire. Cuvant encore la lie de l'ivresse révolutionnaire, comme elle en donne l'impression, elle continue à s'empêtrer dans ses tiraillements partisans et à souffrir de la prédominance des ego et des intérêts.» C'est le constat rapporté par un observateur occidental avisé.

Nous en trouvons un écho dans l'excellent «Dictionnaire amoureux de la géopolitique» que vient de publier Hubert Védrine aux Editions Plon

& Fayard. Dans cet exercice talentueux où excelle l'ancien secrétaire général de l'Elysée et chef de la diplomatie française sous Mitterrand, la Tunisie brille par son absence, ne figurant pas à la lettre T. L'Algérie est bien là, comme d'autres pays de la région, mais le pays de Carthage est aux abonnés absents... **L**



Décès

Chedly Ayari



87 ans, ancien gouverneur de la Banque centrale de Tunisie, doyen de la faculté de Droit et des Sciences économiques de Tunis, ministre dans les gouvernements successifs de Bourguiba, P.D.G. de la Banque arabe de développement économique en Afrique (Badea, Khartoum).

Abdelkader Jerbi



Réalisateur et metteur en scène de plusieurs feuilletons : Eddouar (1992), Al-assifa (1993), Alhassad (1995), Souloukyat (1998-2001), Ya zahratan fi khayli (2000), Malla Ena (2001), Douroub Almouajaha (2002).

Hamadi Ben Othmane



75 ans, compositeur. Il a composé la musique de feuilletons à succès comme El Khotab al bab, lauréat du prix de la meilleure production musicale décernée par l'Académie arabe de musique en 2015

Sahbi Basli



68 ans, médecin de formation. Ancien gouverneur de Médenine et Sfax. Ancien ambassadeur à New Delhi, Madrid et Pékin. Fondateur du parti « Al Mostakbel » en mars 2011 et de la Chambre de commerce et d'industrie tuniso-chinoise (Cctc).

Tejeddine Berrahal

Avocat, ancien député, maire d'Ezzahra, directeur général des Assurances Ctama.

Salah Eddine Boujnah

65 ans, enseignant universitaire, écrivain, traducteur, ancien député et doyen de la faculté des Lettres et des Sciences humaines de Kairouan (Fshk).

Hassan Ghodhmani



Avocat, un des fondateurs du Mouvement de la tendance islamique (MTI).

Ahmed Sellami



Homme d'affaires, fondateur et directeur du groupe Cosmos spécialisé dans la papeterie et les fournitures de bureau.

Naceur Boufares



Homme d'affaires, ancien président du Club Sportif d'Hammam-Lif (Cshl).

Moufida Tlatli,



74 ans, réalisatrice, monteuse et scénariste. Parmi ses chefs-d'œuvre: Les silences des palais, réalisé en 1994 et coécrit avec Nouri Bouzid.

Taoufik Ennaceur



Chanteur et compositeur.

Ahmed Achour

75 ans, compositeur et chef d'orchestre. Ancien enseignant à l'Institut supérieur de la musique de Tunis (Ismt).

Mustapha Ben Ammar



Journaliste

Othman Kechrid



100 ans, ancien ministre chargé des Relations avec l'Assemblée nationale, secrétaire général du gouvernement, ministre de l'Intérieur, conseiller technique au cabinet du président de la République, directeur du commerce, directeur général des Douanes.

Taieb Elloumi



Haut magistrat. Ancien premier président du Tribunal administratif.

Ahmed Remila

Syndicaliste. Ancien secrétaire général de la Fédération des mines, membre du bureau exécutif de l'Uggt.

Présidence du gouvernement

Noomen Nairi
Chargé de mission



Slim Ben Jrad
Chargé de mission

Samia Sayeh Zribi
Chargée de mission

Mustapha Helali
Conseiller de presse en chef

Soumaya Makni
Conseillère de presse en chef

Ministère du Commerce



Abdelkader Timoumi
Chargé de mission

Ministère des Affaires sociales

Hayet Ben Ismail
Chargée de mission

Nizar Mohsni
Chargé de mission

Ministère de la Santé

Hédia Medalla
Attachée

Ministère de l'Education

Mohamed Mami
Chargé de mission

Souhail Anane
P.D.G. du Centre national pédagogique (CNP)

Ministère des Affaires locales et de l'Environnement

Anis Khannech
Chargé de mission

Bourse de Tunis



Abdelaziz Hammami
Directeur général adjoint

Smart Capital



Alaya Bettaieb
Directeur général

Elections

Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (Cafdhp)

Pr Rafaâ Ben Achour
Réélu pour un deuxième mandat de 6 ans



Décorations

Pr Ali Saâd

Chef du service de cytogénétique et biologie de la reproduction au CHU Farhat-Hached de Sousse, reçoit le prix du meilleur médecin arabe pour l'année 2021, décerné par le secrétariat général de la Ligue des États arabes, en considération de sa réussite à la tête de son équipe et de ses efforts méritoires dans cette spécialité pointue.



L'artiste Mouna Noureddine

Cheffe de la troupe de la Ville de Tunis (de 2003 à 2020), décorée par Souad Abderrahim, maire de Tunis, en reconnaissance de sa carrière, ses activités théâtrales et artistiques



Distinctions

Abdelmajid Ennabli

A reçu le Grand Prix de l'Académie française pour son livre Carthage: les travaux et les jours, recherche et découverte 1831-2016.



Pr Khaled Letaif

Elu à la US National Academy of Engineering, en reconnaissance de sa contribution substantielle dans le domaine de la recherche et de l'ingénierie.



TUDOR

#BORN TODARE
*Né pour oser

Qu'est ce qui nous pousse à nous dépasser? À braver l'inconnu? À nous aventurer au-delà de nos propres limites? C'est l'état d'esprit à l'origine de la marque TUDOR. Celui incarné par chaque montre TUDOR. Certains se contentent de suivre, d'autres sont nés pour oser.



Boîtier 41 mm, en acier inoxydable 316L

Bracelet intégré « cinq-maillons » en acier inoxydable 316L

Mouvement mécanique suisse à remontage automatique, calibre T603, précision chronomètre

Cinq ans de garantie transférable, sans inscription, ni contrôles intermédiaires requis

TUDOR ROYAL

BEN JANNET & CO
1986

BOULEVARD PRINCIPAL, LES BERGES DU LAC 1, TÉL +216 71 860 475
RUE LAC VICTORIA, LES BERGES DU LAC 1, TÉL +216 71 963 555
TUNIS CITY «GÉANT», TÉL +216 70 863 224

Abonnez-vous

Ne ratez aucun moment & de vous recevrez
votre Magazine mensuel
et gagnez un livre offert de la collection
Leaders de votre choix



Offre spéciale
12 numéros
50 DT + Un livre offert

<p>Ahmed Zghal Des valeurs, du savoir, de l'innovation et une vie au service de la nation</p>	<p>Heou Béhi Regards froids sur une révolution inédite</p>	<p>Taoufik Habakieb Le droit au rêve est le devoir de vigilance</p>	<p>Wahid Bel Hadj Amor Gouverner n'est pas promettre, mais choisir</p>	<p>Riadh Zghal Et pourtant, il va falloir voter</p>	<p>Mohamed-EI Aziz Ben Achour La Tunisie, la Méditerranée et l'Orient au miroir de l'histoire</p>	<p>Mensour Mosla Sortie de crise et union nationale Pourquoi et comment</p>	<p>Ammer Mehjoubi Mélanges d'histoire ancienne</p>
---	--	---	--	---	---	---	--

Oui je m'abonne

12 exemplaires

~~60 DT~~

50 DT

+ un livre offert

Nom et prénom ou Raison sociale :

Adresse de livraison :

Code postal [][][][]

Tel [][][][][][][][]

Je joins mon règlement au nom de PR Factory

- Chèque bancaire
- Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,
Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333
www.leaders.com.tn

www.leadersbooks.com.tn



SOCIÉTÉ
AL BUHAIRA
DE DÉVELOPPEMENT
ET D'INVESTISSEMENT

AVIS DE VENTE D'UN TERRAIN D'ANIMATION

La Société Al Buhaira de Développement et d'Investissement, **AL BUHAIRA INVEST** (ex. SPLT), lance un appel d'offres ouvert aux personnes physiques et morales, tunisiennes ou étrangères, pour la vente, au plus offrant, d'un terrain d'animation sis au **lotissement El Khalij des Berges du Lac Nord de Tunis (Lac1)**.

Les **caractéristiques urbanistiques** du terrain selon le cahier des charges du lotissement sont indiquées ci-après :

Subdivision	Usage	Surface (m ²)	C.U.F.	Hauteur (m)
Partie NL3	Toutes activités d'animation et de loisirs	2696	0.1	4,5
Partie RP2	Parking	2962	0.01	4,5
Total		5658		

Les personnes physiques ou morales, désirant prendre part à cet appel d'offres, sont invitées à retirer le dossier d'appel d'offres à compter de la publication du présent avis auprès du siège de la Société **AL BUHAIRA INVEST** sis à : Rue du Lac Rodrigo de Freitas, Les Berges du Lac Nord de Tunis - 1053 Tunis et ce, moyennant le règlement de la somme de 200 dinars (non remboursable).

Les offres doivent parvenir au siège d' **AL BUHAIRA INVEST** par voie postale ou par remise directe à son bureau d'ordre central, contre récépissés, sous plis fermés anonymes, ne portant que la mention « **Ne pas ouvrir/ Appel d'offres 01/2021 portant sur la vente d'un terrain sis au lotissement El Khalij** ». Aucune autre mention permettant l'identification du soumissionnaire ne doit figurer sur l'enveloppe.

La date limite de réception des offres au siège d' **AL BUHAIRA INVEST**, est fixée au Mercredi 31 Mars 2021 à 17H00, le cachet du Bureau d'Ordre d' **AL BUHAIRA INVEST** faisant foi. Toute offre parvenue après la date limite et /ou non conforme aux clauses du cahier des charges sera considérée nulle et ne sera pas prise en compte.

La séance d'ouverture des plis est publique, elle aura lieu conformément aux conditions prévues par le cahier des charges, le Jeudi 1^{er} Avril 2021 à 10H00 au siège d' **AL BUHAIRA INVEST**.



Terrain **5658 m²**
Salle polyvalente **660 m²**
Parking **104** places



Pour plus d'informations, veuillez contacter la Direction Commerciale :
Tél : 71 861 800
www.albuhairainvest.com



Mohamed Hammi



*Pendant longtemps on a eu
Tunis sert les amis et les
amis d'amis,
aujourd'hui, à défaut
d'avoir
Tunis sait reconnaître les
compétences,
Tunis est recalée,
Tunis erre,
Tunis sert à gonfler les ego
et les CV,
et,
pour l'instant et pour un
temps
Tunis serpillère,
Très bientôt, il faudra que
ce soit
Tunis serre la ceinture, et
Tunis serre la vis,
en attendant que
Tunis s'érige un nouveau
modèle!*

Elyès Jouini

La politique en Tunisie



Photo Salah Lahbi



Feuille de route pour un dialogue national réussi

Par Mustapha Kamel Nabli

Dix années après la révolution, la Tunisie est bloquée, elle est dans l'impasse. Une alternative pour le pays est de continuer à sombrer dans le « grand désespoir », en refusant de reconnaître que le système politique et la gestion économique et sociale ont échoué. Dans ce cas, on continue avec les mêmes pratiques, on insiste à maintenir le système dans sa « légalité » et sa « formalité » en même temps que son incapacité à relever les défis énormes auxquels fait face le pays. On peut continuer à soutenir que c'est inévitable et que tout processus de transition démocratique est difficile et coûteux. Ce qui laissera planer les risques d'un saut vers l'inconnu, probablement dans la violence et le désordre. La Tunisie continuera à être embourbée dans ses contradictions, avant de pouvoir rebondir un jour et retrouver le chemin de l'espoir. C'est un choix irresponsable et hasardeux.

Une autre voie reste possible, celle d'œuvrer maintenant pour faire renaître l'espoir, de travailler pour le dépassement de cette impasse en respectant l'ordre formel, mais en le complétant, et en évitant de basculer dans la violence. Cette voie est étroite, difficile à naviguer, mais elle reste possible. Le Dialogue

national de 2013 a permis de réaliser une partie de cette tâche, de finaliser la Constitution et d'organiser les élections de 2014. Mais ce résultat était très imparfait, avec plusieurs lacunes, ambiguïtés, et même des embûches, et n'a pas résolu des problèmes de fond quant au climat politique général et aux enjeux économiques et sociaux. Ces problèmes sont restés en suspens, se sont même aggravés, se posent avec acuité aujourd'hui et ont conduit au « désespoir » des Tunisiens.

Depuis des mois, les appels à un « dialogue national » se multiplient, et il existe presque une unanimité sur sa nécessité comme un moyen de sortie de crise. Nous estimons que le concept « d'assises » est plus approprié que celui de « dialogue national » pour un tel enjeu. Il ne s'agit pas de simplement dialoguer et arriver à un consensus sur une ou deux questions. Il s'agit de traiter d'un grand nombre de questions de manière approfondie et d'aboutir à des conclusions concrètes. De nouvelles « assises pour le progrès et la démocratie » sont nécessaires pour parvenir à un consensus sur les questions fondamentales du « vivre-ensemble » en Tunisie, et baliser une voie de sortie de l'impasse.

Ce qui a été moins précisé et développé, ce sont les conditions nécessaires pour le succès d'une initiative aussi critique pour le pays. D'ailleurs l'idée a du mal à se concrétiser !

Les difficultés concernent la détermination de la partie organisatrice, les participants, le contenu des questions à débattre et le déroulement des assises. Il est nécessaire d'établir une feuille de route pour organiser et réussir une telle entreprise.

Une première difficulté concerne la partie qui est appelée à parrainer et organiser les « assises ». Les institutions officielles, comme le gouvernement ou le parlement, semblent avoir perdu la légitimité et la crédibilité pour le faire, car elles sont partie prenante de l'impasse. De

même la Présidence de la République, qui serait en principe le plus à même de le faire, semble être devenue partie du problème plutôt que de la solution, ayant son propre agenda et démontrant une incapacité à rassembler et guider des actions aussi sensibles. Est-ce que la « société civile », avec ses organisations nationales et autres associations et personnalités, pourrait le faire ? C'est la seule option qui est encore possible, mais il reste à trouver les parties crédibles et ayant un pouvoir de rassemblement !

C'est la société civile qui doit initier ce processus, qui ne peut démarrer qu'avec la désignation d'un « groupe de pilotage » restreint, neutre et crédible pour le conduire. La seconde difficulté est de savoir s'il est possible de réunir autour d'une seule table des adversaires politiques aussi farouches, et d'arriver à les mettre d'accord sur une feuille de route pour sortir de l'impasse. Les questions posées et les enjeux sont sensibles et vitaux. Les sacrifices et compromis nécessaires sont douloureux pour tout le monde mais nécessaires pour un avenir paisible et prospère pour le pays. Le succès « des assises » dépend autant de son contenu et ses participants que des méthodes et mécanismes utilisés pour leur réalisation. Afin de dépasser ces difficultés et de maximiser les chances de réussite, il est souhaitable, et même nécessaire, de procéder en deux étapes.

Première étape : les « pré-assises »

D'une durée limitée de deux ou trois jours, la phase des « pré-assises » peut avoir une participation large et relativement ouverte, et constituer une préparation cruciale à la tenue des « assises ».

Mais, une préparation technique minutieuse doit précéder les « pré-assises », pour préciser les questions, proposer les options et produire les documents. Cette préparation technique devant être réalisée par des experts dans les domaines en question, sous le contrôle du « groupe de pilotage ». Elle pourrait nécessiter plusieurs semaines de travail.

Les « pré-assises » doivent déboucher sur la définition d'un ordre du jour des assises, des critères de choix des participants, des règles de fonctionnement et des modalités de décision.

1. Définir l'ordre du jour des « assises » : les « assises » doivent traiter de l'ensemble des questions politiques,

économiques et sociales. Le temps du traitement séparé de ces questions est passé, et leur interdépendance est devenue incontournable. Il n'est plus possible de traiter des questions politiques sans celles économiques et sociales comme par le passé, ni de traiter ces dernières sans les questions politiques comme certains le suggèrent aujourd'hui. Les « assises du progrès et de la démocratie » doivent traiter de la question fondamentale du respect des bases du « consensus de la Constitution de 2014 » sur la nature civile de l'Etat, du respect des libertés individuelles dont surtout celles des femmes, et de la société d'ouverture et de tolérance. Les ambiguïtés doivent être levées et les modalités du respect de ce consensus sur le modèle de société doivent être explicitées. Elles doivent ensuite traiter des questions relatives au système politique, y compris la réforme de la Constitution et des lois régissant l'activité politique (dont surtout la loi électorale et le financement des partis et des élections), de la question de la violence en politique, ou de la nature civile de l'Etat et de l'indépendance des structures étatiques essentielles comme la justice, la sécurité ou l'administration. La démocratie n'est pas une suite d'élections formelles. C'est un système de gouvernance qui permet une concurrence équitable pour accéder au pouvoir avec l'égalité des chances sans interférence et utilisation abusive des corps de l'Etat et sans influence induite des intérêts spécifiques et particuliers, et dans le respect des libertés fondamentales, y compris celle des minorités.

Les assises doivent aussi traiter des choix fondamentaux en matière économique et sociale. Ces questions ont été évacuées lors de l'élaboration de la Constitution et lors du Dialogue national de 2013. Mais elles s'imposent aujourd'hui avec force afin de permettre une sortie de la profonde crise économique et sociale. La situation est devenue beaucoup plus difficile et complexe. Les impératifs sont de rétablir la confiance, d'ouvrir

« ...La démocratie n'est pas une suite d'élections formelles. C'est un système de gouvernance qui permet une concurrence équitable pour accéder au pouvoir avec l'égalité des chances sans interférence et utilisation abusive des corps de l'Etat et sans influence induite des intérêts spécifiques et particuliers, et dans le respect des libertés fondamentales, y compris celle des minorités... »

possible, de sortir avec des programmes et politiques économiques et sociaux détaillés.

Pour les « assises », il est juste nécessaire de définir les grands choix et les grandes orientations, concernant les questions fondamentales suivantes: (i) le redressement des finances publiques, qui est devenu une priorité absolue, avec la question des déficits et de l'endettement public, (ii) les moyens de réaliser la promotion de la justice sociale, dont la fiscalité, les subventions, les salaires, le développement régional, et la protection sociale (couverture, financement et modalités), (iii) les rôles et les responsabilités de l'Etat et des entreprises publiques, dont leur rôle comme employeurs de dernier ressort, l'étendue et les limites de leur intervention, le poids de la fonction publique, (iv) le rôle et les responsabilités du secteur privé, de l'économie de marché et de la concurrence, la maîtrise du secteur informel et de l'économie parallèle, et (v) la lutte contre la corruption, et contre les rentes et privilèges. Une fois ces paramètres définis, la compétition politique s'engagera pour élaborer les programmes, et choisir les politiques et actions spécifiques permettant d'atteindre les objectifs ultimes de création, de redistribution des richesses et d'assurer le bien-être de la population.

« ...La résolution de la crise politique et les réformes nécessaires sont la clé de ce processus, mais plusieurs paramètres et orientations dans le domaine économique et social doivent faire l'objet d'un débat et de choix... »

les horizons, de rétablir les équilibres et de remettre le pays au travail. L'absence d'une vision et de perspectives sur les grandes orientations du pays sont un handicap majeur à toute reprise de l'investissement et au développement économique. La résolution de la crise politique et les réformes nécessaires sont la clé de ce processus, mais plusieurs paramètres et orientations dans le domaine économique et social doivent faire l'objet d'un débat et de choix. Il n'est pas demandé, ni

Ce serait une erreur d'avoir comme objectif pour ces « assises » de se mettre d'accord sur un programme de gouvernement. Mais si les « assises » adoptent, par exemple, une option de mise en place « d'un gouvernement

de transition», la définition d'un programme de ce gouvernement devrait se faire par la suite à la lumière des grandes orientations et choix définis par les «assises». Ce nouveau gouvernement devrait être le principal architecte d'un tel programme, et non pas un exécutant qui doit simplement exécuter ce qui aurait été décidé sans sa participation.

2. Adopter les critères de choix des participants aux «assises» : le choix des participants doit se faire en fonction de leur représentativité et de leur capacité à contribuer à un consensus, et éviter que la participation ne soit un moyen de faire échouer le processus. Pour cela (i) le nombre et la qualité des participants doivent assurer une représentativité d'un vaste spectre de citoyens appartenant aux partis politiques, aux organisations nationales et professionnelles et à la société civile, et (ii) les participants doivent partager un minimum de valeurs du vivre-ensemble, s'engager à respecter ces valeurs et œuvrer pour faire réussir le dialogue national et sauver le pays. Ceux qui refusent d'adhérer formellement à ces valeurs, à ces critères et aux modalités de fonctionnement s'excluent eux-mêmes du processus.

3. Préciser les règles de fonctionnement des «assises» : ces règles doivent être agréées à l'avance, pour éviter les dérapages, et conduire au succès. Elles concernent le fonctionnement des réunions plénières, des travaux en commissions, l'implication des experts, etc.

4. Parmi les règles à préciser, celles relatives à la durée des rencontres et aux méthodes à utiliser pour « arriver » à des décisions consensuelles.

Deuxième étape : les «assises»

Les «assises» seraient tenues selon les modalités convenues par les «pré-assises». Le nombre de participants doit être plus restreint que lors des «pré-assises», ne devant pas dépasser la centaine. Ne peuvent y participer

«...Les questions à débattre, les choix à envisager et les méthodes de décision étant convenus, les «assises» seraient à même d'avancer dans les travaux et arriver à des consensus. Elles doivent déboucher sur une feuille de route claire et pratique pour une sortie de crise...»

que ceux qui acceptent les conditions et les règles définies pendant la première étape. La durée des assises est déterminée à l'avance et ne devrait pas dépasser une semaine. Les questions à débattre, les choix à envisager et les méthodes de décision étant convenus, les «assises» seraient à même d'avancer dans les travaux et arriver à des consensus. Elles doivent déboucher sur une feuille de route claire et pratique pour une sortie de crise.

Comme pour les «pré-assises», une préparation technique minutieuse doit précéder les «assises». Elle serait réalisée par des experts dans les diverses questions à l'ordre du jour. Des documents sont préparés, des éléments d'analyse et de décision seront fournis.

Le processus proposé est complexe et long, les conditions avancées sont difficiles à réunir, et s'assurer qu'elles le soient risque de demander du temps et le retarder. Il s'agit surtout de dépasser le narcissisme et l'égoïsme des uns et des autres, d'abandonner l'attitude d'acharnement à «accaparer» le pouvoir et de s'y maintenir quel que soit le coût, et de réaliser que le salut ne peut venir que par des concessions douloureuses de la part de tous. Le dépassement des intérêts particuliers et immédiats doit constituer une motivation centrale, et le partage des sacrifices une règle acceptée par tous. La non-réalisation de ces conditions risque de compromettre l'organisation des «assises» et surtout leur succès si jamais elles sont tenues. «Des assises » mal préparées, précipitées et mal gérées risquent de détruire la dernière chance de sortie de l'impasse où nous sommes, dans un cadre pacifique, respectant l'ordre juridique et en limitant les dégâts. Mais il n'y a pas d'autre choix que de réussir.

Ce sera dans la douleur, et il y va de la stabilité et de la survie d'une nation. ■

M.K.N

SIMPLICITÉ SÉCURITÉ ACCESSIBILITÉ



L'UBCI

Signe un partenariat avec le ministère de l'Éducation pour la rénovation des établissements scolaires

Entreprise citoyenne, l'UBCI poursuit son action sociale en faveur de la promotion de l'éducation et de la réussite scolaire des enfants issus des régions défavorisées.

Impliquée dans l'action initiée par l'APTBEF (l'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers), consistant en la prise en charge de la rénovation de 42 écoles du pays par des établissements financiers de la place, l'UBCI, consciente des enjeux qui se jouent actuellement autour de l'éducation, va s'atteler au réaménagement d'une école primaire située à Barrouta près d'El Fahs dans le gouvernorat de Zaghouan.

Cette école construite en 1993 comprend actuellement 4 classes accueillant 53 élèves autour d'une équipe pédagogique d'une dizaine de personnes. Peu entretenus depuis leur édification, les bâtiments de l'école nécessitent des travaux de restauration importants estimés à près de 90 000 dinars. Cette enveloppe permettra de doter l'école de nouveaux sanitaires, de remplacer les menuiseries de toutes les portes et fenêtres, de remettre en état le mur de clôture ainsi que la cour de récréation et le jardin. En outre, une bibliothèque avec coin lecture est prévue dans le plan de réaménagement.

Cette action d'accompagnement et d'assistance aux écoliers tunisiens n'est pas une première pour l'UBCI. C'est désormais une action récurrente au sein de la banque que de s'engager auprès des écoliers tunisiens notamment à chaque rentrée scolaire. En ce sens, la banque a organisé plusieurs opérations solidaires au profit de différentes écoles primaires du pays: Beni Mar à Zaghouan, Sejnane à Bizerte ou encore Mechrawa (Ain Drahem) ou Jaoua à Thala et ce avec la collaboration d'associations partenaires ou d'entreprises clientes engagées, la banque distribue à la rentrée scolaire, des cartables avec des manuels scolaires et des fournitures aux écoliers nécessiteux.

Cette démarche de Responsabilité Sociale s'inscrit dans une volonté constante de l'UBCI de lutter contre l'abandon scolaire auprès d'une population fragilisée par la précarité et de développer le cadre éducatif digne et motivant pour des enfants jouissant de peu de perspectives d'avenir, des enfants qui sont l'avenir de la Tunisie, marquant ainsi un impact positif sur la société.



UBCI GROUPE BNP PARIBAS
الاتحاد البنكي للتجارة والصناعة

DANS UN MONDE QUI CHANGE, PLUS BESOIN DE VOUS DÉPLACER POUR ACCÉDER À VOTRE COMPTE.



OFFRE BANQUE À DISTANCE

Votre banque est à portée de main,
accédez à vos comptes 7j/7 24h/24 via:

- UBCI MOBILE
- MOBIBANK
- UBCINET
- GAB

Pour plus d'informations, visitez le site: www.ubci.tn



UBCI GROUPE BNP PARIBAS
الاتحاد البنكي للتجارة والصناعة

La banque
d'un monde
qui change

Opinion

Les jeunes, la révolution et les réformes



• Par Riadh Zghal

Ce qui est arrivé entre décembre 2010 et janvier 2011 était une révolte non une révolution. Pour qu'il y ait révolution, il faut des changements profonds dans tous les domaines depuis le culturel jusqu'à l'économique, en passant par le politique. Les changements politiques, on les a eus certes, mais le reste a été malheureusement placé sur une voie de dégradation continue. Les mauvais choix politiques ont été élaborés par ceux qui se sont placés au-devant de la scène, se prévalant de leur opposition au régime destourien institué depuis l'indépendance.

L'étendard du changement des institutions levé par les ténors des nouveaux arrivants sur la scène politique était fondé sur de faux paradigmes. D'abord les jeunes qui sont descendus dans la rue au prix de leur vie et de leur intégrité physique - les morts et les blessés étaient parmi eux - n'ont pas demandé de changement de la constitution, mais de la liberté, de la dignité et de l'emploi. Le second faux paradigme était que le changement des institutions de gouvernement du pays allait modifier la société. Alors ceux qui étaient arrivés à l'Assemblée constitutionnelle puis au Parlement ont tout oublié des appels des révoltés pour se consacrer à une lutte pour le pouvoir de remodeler la société en référence à une idéologie, à une conception des rapports de travail, à des intérêts particuliers... Une boîte de Pandore d'oppositions, d'antagonismes, de conflits s'est ouverte donnant lieu à une paralysie du développement

économique. Entretemps, les caisses de l'Etat ont été vidées par plus d'un moyen : la « compensation » de ceux qui étaient dans l'opposition au régime précédent, comme si choisir de militer dans l'opposition donnait le droit de recevoir un prix payé par les contribuables, la création de nombreuses instances supposées veiller à la bonne gouvernance des affaires publiques mais c'est le contraire qui s'est produit. Et quand la question d'imputation de la responsabilité de la mauvaise gouvernance se pose, chaque parti ayant participé au pouvoir s'en défend et la rejette sur les autres. Puis on a exhibé une « volonté de lutte contre la corruption » qui a plutôt servi comme arme politique. Et voilà que des députés et autres hommes du pouvoir se transforment en inquisiteurs bloquant des réformes ou poussant à l'arrestation de leurs adversaires même sans jugement. Les ministres qui ont tenté de mettre de l'ordre et de s'occuper de réformes ont vite fait d'être balayés et le jeu des remaniements ministériels et des changements de gouvernement est devenu la règle : en 10 ans on en compte 11, et ce n'est pas fini. Alors adieu les réformes, les plans de développement, l'amélioration des conditions des populations et des régions marginalisées. En revanche, le mal s'est installé progressivement pour durer et s'aggraver : davantage de chômage et d'endettement, de moins en moins de croissance pour arriver à aujourd'hui à un taux négatif de -8%, encore plus de clivages sociaux et de médiocrité du paysage politique entraînant défiance, morosité, morbidité et mouvements sociaux continus destructeurs de ce qui reste de l'économie du pays.

Qu'en est-il des jeunes qui sont descendus dans la rue en janvier 2011 ? Ceux qui avaient 20 ans à l'époque en ont 30 aujourd'hui et que font-ils ? Il faut se rendre à l'évidence et reconnaître que, pire que le gaspillage économique, le pays est en train de gaspiller son capital humain et cela ne semble point effleurer la conscience de ceux qui se querellent pour leur positionnement au pouvoir. Le chômage a atteint la barre des 17%, des jeunes continuent à ériger des



...L'espoir viendra peut-être de ces jeunes qui ont maintenant grandi, qui se secoueront de leur léthargie politique pour occuper la place qu'ils méritent sur la scène politique à l'échelle régionale et nationale. Le pays a besoin d'eux car ils sont plus connectés à ce nouveau monde de l'économie de la connaissance, de la technologie et de la création, plus agiles et plus réactifs par opposition à leurs aînés plus conservateurs et souvent fixés sur leurs « lignes rouges » empêchant tout changement...



barricades sur les routes et les sites de production, d'autres émigrent soit légalement, soit en s'entassant sur les bateaux de la mort, d'autres quittent leurs établissements éducatifs et de formation tous cycles confondus, d'autres se droguent, d'autres s'engagent dans l'économie informelle depuis les commerces à la sauvette jusqu'aux trafics de toutes sortes, et d'autres sont en prison dont certains condamnés à une peine de 30 ans pour avoir consommé un joint ! Sans encadrement, sans perspectives, beaucoup de jeunes et de moins jeunes abreuvés par un paysage politique désolant se perdent dans les méandres de la pauvreté, de l'isolement et du désespoir que des médias plus ou moins complices se plaisent à les y enfoncer. Pourtant, nombreux sont les jeunes qui créent leurs projets, leurs start-up, qui s'investissent dans les organisations de la société civile, qui créent dans l'art, la littérature, la technologie. En revanche, sur le plan politique on voit plutôt des seniors et surtout des politiciens du troisième âge qui occupent les positions critiques du pouvoir !

Faut-il crier au désespoir ou garder espoir dans l'avenir de ce pays moribond ? Comme c'était le cas en janvier 2011, le pays reste

ouvert à tous les possibles quoique ce ne soit pas un retour à la case départ.

L'espoir viendra peut-être de ces jeunes qui ont maintenant grandi, qui se secoueront de leur léthargie politique pour occuper la place qu'ils méritent sur la scène politique à l'échelle régionale et nationale. Le pays a besoin d'eux car ils sont plus connectés à ce nouveau monde de l'économie de la connaissance, de la technologie et de la création, plus agiles et plus réactifs par opposition à leurs aînés plus conservateurs et souvent fixés sur leurs « lignes rouges » empêchant tout changement.

L'espoir peut venir aussi des seniors de la politique, non avides de pouvoir, qui se consacrent à soutenir les plus jeunes qu'eux à s'organiser et à s'exercer à l'activité politique au service de la communauté et non des idéologies désuètes. Des seniors de cet acabit, il en existe encore dans notre pays fort heureusement. ■

R.Z.

Donner des perspectives à la jeunesse de vivre et travailler au pays



• Par Mohamed Hedi Zaïem

L'appel pathétique, qui constitue le titre de cet article, n'a pas été prononcé par le président de la République, ni par le chef du gouvernement, ni par le président de l'ARP, mais par des centaines de personnalités du monde de la culture, de la politique et de la recherche, écrivains, cinéastes, politiques, universitaires...originaires de dix-neuf pays, dans une tribune publiée dans un grand média international. Nos politiques ont mieux à faire: jouer aux chaises musicales.

Sont-ils autistes au point que des «étrangers» sont devenus plus sensibles qu'eux à nos vrais drames. Il faut se l'avouer, la Révolution a failli sur presque tous ses objectifs dont essentiellement la lutte contre l'exclusion sous toutes ses formes. Beaucoup attendent «une deuxième révolution», certains, pour des motifs non avoués, y contribuent activement et n'y voient que le sang et les émeutes. Saurons-nous trouver suffisamment de génie pour reproduire un autre «miracle à la tunisienne» en redonnant aux jeunes des raisons d'y croire et d'espérer pas seulement par des discours – désormais sans aucune portée - mais par la mise en place de processus participatifs nouveaux et inventifs ?

Les jeunes demandent du respect

Il y a cinq ans je publiais dans ces colonnes un papier intitulé «*Donnez le pouvoir aux Jeunes. Immédiatement !*»

Disons-le tout de suite. Donner le pouvoir aux jeunes ne signifie pas qu'il faille nommer quelques «jeunes premiers» aux plus hautes responsabilités.

Nous en avons vu, et nous avons été très déçus. Les jeunes ont besoin de respect, pour tous et pas seulement pour quelques «jeunes premiers» parmi eux. La dignité (al karama), qui a été au cœur des revendications de la Révolution, ne signifie pas seulement un emploi. Les jeunes ont besoin de se sentir exister et d'être des acteurs de leur devenir et de celui du pays. Les jeunes ont aussi besoin de croire en quelque chose. Nous ne leur offrons sur ce plan aucune alternative réelle, cédant la place à des organisations terroristes ou des charlatans qui, qu'on le veuille ou non, le font, et le font si bien quand il y a de riches pourvoyeurs de fonds derrière. Et allez demander à comprendre les résultats des derniers sondages d'opinion.

D'abord, les jeunes nous disent «*Ôte-toi de là que je m'y mette !*». Malheureusement, dans l'esprit d'une large fraction de notre jeunesse, nos dirigeants, et par extension nos institutions (gouvernement, parlement, organes d'information, faiseurs d'opinions...) se sont non seulement avérés «incapables», mais parfois «malpropres», toutes tendances confondues, y compris ceux qu'une partie du peuple a plébiscités parce qu'ils les supposaient faisant partie de «*ceux qui craignent Dieu*». Ni les chapelles blanches ni les chapelles rouges n'ont été suffisantes pour garantir des dirigeants honnêtes, et encore moins compétents.

Si cette «karama» ne leur est pas due, ils la chercheront en se bardant de ceintures de cartouches, d'une kalachnikov ou d'une simple machette. Pour l'instant, la grande masse d'entre eux la trouvent dans les «confréries» de supporters de leurs clubs de football préférés, seules structures d'appartenance qui leur restent où ils trouvent encore chaleur, défoulement et protection. Mais jusqu'où cela tiendra-t-il ?

Le désert des politiques publiques d'insertion des jeunes

Le ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'Insertion professionnelle, que je n'avais jamais connu auparavant, m'avait proposé de l'aider à trouver des solutions à la question de l'insertion des jeunes. J'avais décliné gentiment l'offre de faire partie de son cabinet, mais j'ai accepté de collaborer avec lui, et me suis mis de manière quasi-informelle au travail sans demander à être rémunéré. Je n'étais pas désintéressé, car ce qui m'intéressait, c'était de travailler sur un projet auquel je crois beaucoup, et qui constitue mon principal sujet de réflexion depuis quelques mois. Mon parcours académique et plusieurs années d'expérience administrative sur différents terrains m'ont convaincu de la fécondité

du mariage entre les deux. J'ai beaucoup travaillé et écrit sur ce qu'on appelle l'Economie sociale et solidaire (ESS) et je savais que je gagnerais beaucoup en contribuant au cœur du terrain à la mettre en œuvre. En quelques semaines, j'ai étudié de manière approfondie tous les documents disponibles, tenu nombre de réunions avec les hauts cadres du ministère et animé avec eux de très fructueux débats. De ce cadre, la seule chose dont je rendrai compte est leur extrême dévouement et... leur grande détresse. C'est vrai que le paradoxe de ce ministère «sinistré» est le fort taux de rotation des ministres, à opposer à la quasi-permanence des politiques dont les évaluations rigoureuses ont prouvé les échecs. Il est vrai que chaque ministre qui débarque vient avec ses «programmes», qui ne font que reproduire

- sous des appellations nouvelles, et toujours pompeuses - les mêmes vieilles recettes.

Ma grande déception est venue de certains travaux qui se réduisent in fine à une liste d'incantations et de vœux pieux. Ce que je peux vous affirmer, c'est que dans ce domaine, on est encore en plein désert... intellectuel, et on n'a pas avancé d'un iota.

L'autre sujet qui a mobilisé nos réflexions est l'ESS. Celle-ci est devenue malheureusement une mode, et cela fait «chic» de l'invoquer à tout-va. Les propos convenus soutiennent que l'ESS va permettre de créer des emplois et de résoudre le problème du secteur informel, sans dire comment. Une loi a été votée il y a quelques mois. La



CYBER-ASSURANCE

ANTICIPEZ L'IMPACT DES CYBER-RISQUES!



Votre gage de sécurité pour :

- Couvrir l'impact financier des cyber-attaques
- Maîtriser la gestion de crise suite à une cyber-attaque
- Assurer le maintien de votre activité

propagande officielle y a vu une réalisation importante qui va ouvrir la voie au développement de ce secteur, et certains observateurs plus ou moins avertis y ont vu beaucoup de défauts, parfois majeurs. Pour ma part, je pense que cette loi constituera un handicap très lourd pour le secteur qui se réduira au démonstratif et au développement d'un petit secteur à finalité sociale (au sens de l'assistance) soutenu par, et tributaire de, l'assistance de l'Etat et de la mansuétude de bailleurs étrangers, ce qui en limitera considérablement la portée.

Pour faire bref, l'ESS est un troisième secteur à côté des secteurs privé et public. C'est en fait une autre mode d'entreprendre. Tel qu'il est envisagé par cette loi, ce nouveau mode ne comporte aucune incitation particulière et n'octroie en fait aucun avantage qui rende l'investissement dans ce secteur préférable à l'investissement dans le cadre du secteur privé habituel, et si j'étais jeune et que j'avais l'intention de lancer un projet, je ne le ferais jamais le cadre de cette loi. La raison en est simple. Il s'agit d'une loi qui impose un grand nombre de restrictions réelles au niveau du comportement de l'entrepreneur en échange d'un ensemble de «privileges» mineurs sinon totalement virtuels ou déjà existants, dans le cadre normal de l'investissement. Au passage, vous voyez déjà là les errements de ceux qui croient qu'il puisse attirer les «entrepreneurs» du secteur informel !

Certains défauts de cette loi ne peuvent pas être rattrapés au niveau des textes d'application que le gouvernement a déjà commencé à sortir, et j'étais très gêné de dire au ministre qu'une loi qui vient d'être votée devrait en fait être totalement revue.

Ce que nous voulons aussi rapidement montrer ci-dessous, c'est comment l'ESS constitue aujourd'hui une des voies les plus prometteuses pour ceux qui veulent donner des perspectives à la jeunesse tunisienne et les moyens de se réaliser et les aider à sortir d'une détresse insupportable, et que la crise sanitaire n'a fait qu'aggraver.

L'Economie sociale et solidaire, une voie prometteuse pour les jeunes promoteurs

L'espace d'un article est trop étroit pour développer cette proposition, et nous nous limiterons à donner l'esquisse d'un ou deux aspects.

Devant la permanence du chômage en général, celui des jeunes et des diplômés en particulier, plusieurs options dominent le paysage des débats et des propositions.

Certains voient dans la technologie et «l'économie du savoir» la seule issue au problème du chômage des jeunes, et en particulier les diplômés d'entre eux. Nous avons eu l'occasion ailleurs de montrer qu'il s'agit d'un leurre. Il est possible de montrer que si ces technologies sont maintenant là, qu'elles s'imposent à nous, il est aussi illusoire de penser que nous pouvons nous en passer, que de croire qu'elles peuvent résoudre nos problèmes en matière de croissance et de développement. Par ailleurs, les études menées par des organismes internationaux comme l'OIT montrent que le progrès technologique se traduit inéluctablement par une destruction nette d'emplois.

D'autres considèrent que l'emploi salarié n'est plus en mesure de répondre aux demandes d'emploi et que la solution résiderait dans le développement de l'entrepreneuriat chez les jeunes. Les autorités ont mis en place depuis longtemps des mécanismes et des politiques visant à développer l'entrepreneuriat, Mais les résultats ont été décevants et le taux d'échec très élevé. Certains y voient un problème «culturel» qui est l'absence de «culture entrepreneuriale» chez nos jeunes. Et nous avons vu se déployer une armada de programmes de formation à cet effet. Nous pensons que la question «culturelle» est marginale. Par contre, l'expérience concrète montre qu'il est en général illusoire de demander à un jeune de se lancer de manière isolée. Il y a

d'abord la question de l'identification du projet. Un des gros problèmes pour le jeune entrepreneur est de trouver une activité où il y aura une demande solvable. Allez demander aux responsables de la Banque tunisienne de solidarité les problèmes rencontrés par les jeunes promoteurs pour identifier un projet viable et le nombre de projets qui ont capoté à cause de cela, et vous comprendrez que la disponibilité du financement – même si elle est contraignante pour beaucoup d'investisseurs - n'est qu'une condition nécessaire et très loin d'être suffisante pour la réalisation et la survie d'un projet, comme en témoigne le taux élevé de mortalité des projets individuels. L'avenir de l'entrepreneuriat est dans des projets collectifs. Et c'est là que l'ESS peut apporter quelque chose.

Un jour, un collègue professeur d'économie, commentant un de mes posts, a écrit : «Il faut que les gens comprennent que le marché de l'emploi est étroit en Tunisie», ce qui veut dire qu'il ne peut pas y avoir du travail pour tout le monde. Il a dans une certaine mesure raison. Le marché est étroit si l'on se restreint aux activités qui «intéressent le capital», c'est-à-dire qui permettent le profit et surtout le surprofit. Il y a énormément de besoins non satisfaits et dont la main-d'œuvre nécessaire (toutes qualifications confondues) dépasserait l'excédent de l'offre existante de travail.

D'abord pour nous, le domaine privilégié de déploiement de l'ESS est celui des services fondamentaux: éducation, santé, transports collectifs, culture et loisirs. C'est aussi probablement une des meilleures entrées pour les activités liées à la préservation de l'environnement.

L'ESS élargit le marché du travail en répondant à des besoins habituellement satisfaits par les structures publiques. Ces secteurs connaissent depuis plusieurs années une détérioration (sinon une défaillance totale) de leurs prestations

EMNA ESSAIED
Conseiller client



CARTE ATB MASTERCARD WORLD

**UN UNIVERS DE PRIVILÈGES
POUR UNE CARTE
D'EXCEPTION !**



et une fuite vers le secteur privé non accessible à la majorité des catégories sociales. En répondant à des besoins existants, l'ESS n'a plus de problème d'identification des projets. En ne faisant pas du profit son principal objectif, l'ESS peut rendre ses services accessibles à des catégories sociales et des régions n'ayant pas les moyens d'attirer le secteur privé et de bénéficier de ses prestations. Plusieurs observateurs considèrent à juste titre que les situations de rente constituent l'une des principales barrières à l'entrée pour les nouveaux entrepreneurs et les plus jeunes parmi eux. Nous prétendons et pouvons montrer que l'ESS peut constituer un des moyens les plus efficaces pour lutter contre les situations de rente.

L'ESS est-elle la seule voie pour réconcilier les jeunes avec la démocratie ?

Dix ans d'effervescence ont changé beaucoup de choses et parfois dans le bon sens. Mais de ladite «transition démocratique», nous n'avons non seulement rien réalisé, mais peut-être régressé. Dix ans après la révolution, il est un fait qu'il faut reconnaître : l'image de la démocratie, au moins telle qu'elle est matérialisée aujourd'hui, a été très altérée chez les jeunes par la dérive qu'ils observent chez les représentants de la classe politique et l'invasion de la sphère politique par les affairistes de tous bords. Ce qui est sûr, c'est que la démocratie ne constitue plus pour nos jeunes un projet mobilisateur. Pire, les idéologies fascisantes et populistes fleurissent dans le rejet de la démocratie, et les hommes et les partis politiques qui les représentent en font un aspect mobilisateur, et se retrouvent en tête des intentions de vote.

Comme conséquence, les jeunes tendent à se retrouver dans des formes de «comités populaires» dont les «tansiqyats» à la Kamour sont un modèle. Ces comités ne revendiquent pas la participation mais une part d'un hypothétique gâteau que certains mouvements politiques ont inventé et utilisé (l'argent du sel et du pétrole, par exemple !). Au lieu d'être

une force de création à laquelle l'Etat doit apporter appui et moyens, ils sont une forme «appendicitaire» de la société d'assistance à laquelle la Tunisie a été nourrie depuis le milieu des années soixante-dix du siècle dernier, et où le poste d'emploi n'est plus une contribution à la création de la richesse mais une simple position pour revendiquer une part d'un gâteau qui se rétrécit de jour en jour.

On ne peut aussi que signaler notre échec à réconcilier le jeune avec l'Etat et ses représentants en uniforme. Un jeune ne pèse pas grand-chose devant le moindre représentant des forces de l'ordre, surtout s'il est chômeur et démuné, et ce sentiment n'a fait qu'augmenter après la recrudescence de la violence policière observée ces dernières semaines.

L'ESS constitue-t-elle une de nos dernières chances d'enrayer cette dégénérescence ?

La loi de juin 2020 organisant l'ESS revêt malheureusement une orientation très bureaucratique, contraire à l'esprit d'un secteur qui se veut être un modèle de gestion démocratique, pas seulement au niveau de chacune des entreprises, mais au niveau de la gouvernance du secteur lui-même. En réponse, nous revendiquons simplement qu'il ne faut pas y aller par quatre chemins, nous proposons que le secteur de l'ESS soit livré aux jeunes, organisés en «comités de l'emploi et de l'ESS» démocratiquement élus.

Une mise en œuvre de l'ESS nécessite en effet la mise en place de structures spécifiques destinées à :

- Mobiliser les jeunes autour du projet;
- Identifier les activités à développer;
- Identifier et former les jeunes promoteurs de l'ESS ;
- Accompagner les jeunes dans toutes les étapes : mobilisation des fonds, démarches...
- Assurer le suivi et le contrôle.

Beaucoup de compétences sont nécessaires et notre rôle ne sera que

de les encadrer et les suivre. Imaginez la fierté d'un jeune qui aura désormais un «statut» dans sa communauté et parmi ses pairs, qui se sentira contribuer à créer des emplois et rendre des services à la société. Un jeune qui devient «quelqu'un»!

Les ressources publiques dépensées sans aucun rendement réel dans la multitude de programmes destinés à masquer et maquiller nos échecs seront plus que suffisantes pour financer ce projet. Les bailleurs de fonds étrangers seront ravis de pouvoir discuter avec un partenaire qui a une vision et un projet. Ce projet jouera un rôle central et fédérateur de tous les instruments existants: tous les instruments des politiques actives de l'emploi, les canaux et programmes de financement (aussi bien intérieur qu'extérieur) et aussi la formation professionnelle.

Ce que nous avons dit ci-dessus n'est qu'une esquisse rapide de quelques aspects d'un travail très minutieux que nous menons et qui occupera l'espace d'un ouvrage à venir, consacré à l'ESS, et dont l'objectif est d'étayer la thèse que ce secteur n'est pas un simple lieu réduit de la bienfaisance sociale, mais une nouvelle voie qui a tous les moyens de la pérennité, et qui constitue à notre avis une opportunité énorme qui a toutes les chances d'être gaspillée. La concrétisation sera tributaire d'un réexamen du cadre juridique actuel et donc une refonte totale de la loi fraîchement votée. Qui en aura le courage ? Et si courage il a, lui en donnera-t-on jamais l'opportunité? Car l'ESS dérange beaucoup d'intérêts en place et menace beaucoup de lobbies et les plus inattendus parmi eux, au point que par moments, je pense que cette loi a enterré l'affaire en même temps qu'elle lui a donné la vie. ■

M.H.Z

(*) Ceci est le troisième article d'une série consacrée au bilan des dix années post-révolution, mais surtout aux orientations futures. Il devait venir plus tard, mais les circonstances nous ont incités à l'avancer.



@ArabTunisianBank

www.atb.tn

 N° Centre de la Relation Client : 70 026 267

Nation

À ceux qui viendront après nous

Le titre de ce texte, je l'emprunte à l'un des poèmes les plus poignants de Bertolt Brecht (1898-1956). Le célèbre dramaturge et poète allemand y consigne, en 1939, année de crise majeure, s'il en fut, un message à la postérité. À son exemple, je m'adresse aux générations futures :

Vous, enfants de ce pays, qui n'êtes pas encore nés, vous qui, au forceps de l'Histoire, naîtrez après-demain, vous qui, j'en suis sûr, allez reconstruire la patrie, aujourd'hui outrageusement délabrée. J'en suis sûr, parce que la Tunisie est éternelle ; parce que, en termes de malheur, elle en a vu d'autres ; parce que d'Hannibal à Bourguiba, elle a été capable d'accoucher de célébrités sans nombre, qui ont beaucoup apporté à l'humanité ; parce que, sans elle, conquérante ou conquise, la grande civilisation méditerranéenne n'aurait pas été ce qu'elle fut, ce qu'elle est.



• Par Abdelaziz Kacem

Chers arrière-petits-enfants, qui viendrez relever la Tunisie de ses décombres, vous saurez que des ripoux insatiables, des tartuffes sans foi ni loi, des ganaches, toute honte bue, vous laissent, pour cadeaux de naissance, des dettes colossales, une économie en ruine, une éducation et une culture sinistrées et un isolement international et régional sans précédent, en dépit d'un corps diplomatique chevronné. J'imagine les efforts herculéens qu'il vous faudra déployer pour redresser l'irrédressable.

De grâce, ne maudissez pas les intellectuels. Les gens de mon espèce, malgré une marginalisation systématique, ont crié de toute leur force, mais le beuglement populacrier, allant du takbir au takfir, les a littéralement étouffés.

Si massif que soit cet obstacle, il ne nous dispense pas. Oui, nous en avons été réduits à jouer les Cassandre. Mais nous prenons part à l'échec.

Tous les incapables qui nous gouvernent, tous les représentants indignes qui, indûment, légifèrent, sont issus de l'École de la République. Ils ont été nos élèves et, visiblement, nous n'avons pas su leur inculquer les vrais savoirs, nous les avons laissés confondre « savant » et « uléma », nous ne leur avons pas expliqué la primauté de la rationalité sur la tradition.

Sous nos yeux, une mutation ou plus exactement une permutation s'est opérée subrepticement chez les lycéens. Naguère, le professeur le plus admiré était celui de la philo, des lettres, des maths, depuis l'avènement de l'islamisme, le professeur de l'éducation religieuse leur a volé la vedette. Beaucoup d'enseignants modernistes commencèrent à se poser des questions, à douter, voire à égrener le chapelet. Sous Bourguiba, la Tunisie souffrait d'un déficit de démocratie. L'édification de l'État exigeait de la discipline, des sacrifices, mais, en contrepartie des contraintes imposées à la liberté d'expression, le « Combattant Suprême », en misant sur l'école, en unifiant l'enseignement, a libéré les générations montantes de la tyrannie de l'ignorance. En émancipant les femmes, en instituant le Code du statut personnel, en unifiant la magistrature, en encourageant la culture, il efface d'un coup des siècles de décadence et met le pays sur la voie de la modernité. Une révolution, une vraie, celle-là. Je ne dis pas que tout a été pour le mieux à l'époque, mais les bases d'un État moderne ont été jetées.

Pour avoir oublié que rien n'est jamais acquis, nous nous sommes assoupis dans le lit confortable de notre illusion d'être le peuple le plus évolué du monde arabe. Nous n'avons plus entretenu la flamme de notre modernité. Lorsque nous nous sommes réveillés, nous nous sommes aperçus que nos rues ont changé de visage. Le voile revient, les barbes fleurissent, des accoutrements à l'afghane ou à la kalijienne, et une clochardisation pour le reste. Surpris, un instant, nous avons fini par nous y accoutumer. Or, nous dit Simone de Beauvoir, ce qu'il y a de plus scandaleux dans le scandale, c'est qu'on s'y habitue.



Cela pour la partie visible de l'iceberg. Pour l'invisible, les dégâts sont effrayants. Tout ce que l'école nous a fait gagner sur l'analphabétisme nous a été ravi par l'illettrisme. L'école a cessé de motiver nos enfants à la réflexion, au doute méthodique, de les amener à « apprendre à apprendre ». Une baisse de niveau fait que nos diplômés sont devenus des chèques en bois. Ils ne sont plus reconnus, nulle part. L'apprentissage des langues étrangères est défaillant sans que cela profite à l'arabe. Un handicap pour toutes disciplines.

C'est sur ces désertifications que l'obscurantisme est venu tranquillement s'implanter. Les résultats sont patents. À la paupérisation matérielle s'ajoute une indigence intellectuelle plus grave encore. Tel est le bilan de dix ans d'une révolution révolue à la naissance. Une révolution a toujours une connotation progressiste. Or, la nôtre a été facilement confisquée par des forces rétrogrades au vu et au su d'une gauche divisée et immature.

Certes, le gouvernement actuel n'est pas le seul responsable de cette situation catastrophique. Il traîne un lourd héritage. Mais il n'arrive guère à établir le moindre plan de redressement. L'homme qu'il faut à la place qu'il faut, règle rarement appliquée, jusqu'ici, ne suffit plus pour gouverner l'ingouvernable. Le pays est malade et nul n'a le droit de toucher à une blessure s'il n'a pas de quoi la panser. Ce qui est désespérant, c'est que le mélodrame qui se joue, au triangle des Bermudes, à savoir Carthage, le Bardo et la Kasbah, vient d'atteindre son paroxysme au mépris des intérêts vitaux de l'État.

Le conflit, qui fait rage, n'oppose nullement deux options socioéconomiques, deux visions politiques, c'est le choc de deux salafismes d'un autre âge. L'un et l'autre se réfèrent au califat. Pourtant, la Tunisie ne doit rien à aucun calife. Elle a été islamisée par la monarchie omeyyade, qui avait déjà tourné le dos au système des quatre Bien-guidés.

Il n'est pire tragédie que celle qui tourne à la farce. Nous voilà revenus à la datation hégirienne, au moment même où l'Arabie Saoudite a opté pour la christique. Nous voilà revenus aux temps des lettres patiemment calligraphiées avec références au Jour du Jugement dernier, et solennellement envoyées en rouleaux à leur destinataire, avec un récépissé en retour.

Alors, vous qui viendrez après nous, au-delà de la malédiction qui nous frappe et si vous avez de l'humour, vos auteurs pourront en tirer d'excellentes parodies. Je reviens à Bertolt Brecht. «*Le fascisme, écrivait-il, n'est pas le contraire de la démocratie, mais son évolution par temps de crise.*»

Je lui emprunte aussi la conclusion de son poème :
*Mais vous, quand le temps sera venu
Où l'homme aide l'homme,
Pensez à nous
Avec indulgence.*

A.K.



BH Bank réaffirme son Engagement en tant que Banque Citoyenne et Responsable

Dans le cadre de ses actions RSE, une convention cadre a été signée entre la BH Bank représentée par son Directeur Général Monsieur Hichem REBAL et le Ministère de l'éducation et ce lors d'une cérémonie organisée par L'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et Etablissements Financiers et en présence de Messieurs, Ali KOOLI, Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Appui à l'investissement et Fethi Sellaouti, Ministre de l'Education ainsi que les représentants des Banques Tunisiennes.

En vertu de cette convention la BH Bank s'engage pour la prise en charge de l'aménagement et la maintenance de six établissements scolaires répartis sur le territoire tunisien.

La signature de cette convention consolide la nouvelle orientation de la BH Bank en tant que Banque Citoyenne et Responsable.

Notons que la BH Bank s'est distinguée durant la dernière crise sanitaire par ses actions RSE aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Un élan solidaire porté par le Groupe BH Bank qui illustre éloquemment ses valeurs citoyennes.



TOUS UNIS POUR LA TUNISIE



L'ÉGALITÉ À L'UIB - LES 10 PRINCIPES

I Consacrer le principe d'égalité entre les femmes et les hommes tout au long de la vie professionnelle.

II Respecter et promouvoir l'application du principe de non-discrimination sous toutes ses formes et à toutes les étapes de la vie professionnelle.

III Sensibiliser l'ensemble des acteurs de la Banque aux principes de non-discrimination et d'égalité des chances, à toutes les étapes de la vie professionnelle.

IV Recruter les femmes et les hommes sur la base d'un processus uniformisé.

V Offrir un ensemble d'actions de formation, auxquelles chacun(e) peut avoir accès et réaffirmer le principe selon lequel les formations, quelle qu'en soit leur durée, sont accessibles à tou(te)s.

VI Veiller à ce que les promotions soient exclusivement basées sur des critères professionnels.

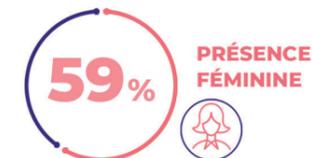
VII Prendre en compte les contraintes familiales en cas de mobilité géographique liée à une évolution professionnelle.

VIII Continuer à offrir le même salaire de base pour un même niveau de responsabilité, de formation, d'expérience professionnelle, de compétence et de performance.

IX Continuer à renforcer la représentation féminine dans l'encadrement et dans le Comité de Direction.

X S'engager à ce qu'en matière d'évolution professionnelle, le congé maternité ne pénalise pas les salariées.

LA PARITÉ À L'UIB



L'ÉQUITÉ À L'UIB

Le Comité Équité Femme-Homme a vocation à dresser le plan d'actions diversité de l'UIB et d'en assurer son suivi de façon annuelle.

Il est composé d'une administratrice Madame Ouided Bouchamaoui, d'une collaboratrice du Groupe Société Générale et membre du Conseil d'administration de l'UIB, Madame Véronique de la Bachelerie, d'un membre

du COMEX, Madame Ilhem Bouaziz, COO & Présidente de l'Association Féminin by UIB et d'une personne externe qualifiée, Madame Amina Bouzguenda Zeghal, Directrice Générale de Dauphine Tunis.

Le Président du Conseil d'Administration, le Directeur général et le Directeur des ressources humaines en font également partie.

Chronique

Haro sur l'obscurantisme !

Qualifier la société tunisienne telle qu'elle est aujourd'hui d'obscurantiste peut paraître excessif ou violent de prime abord mais quand le simplisme de raisonnement et de représentation marque à ce point les débats intellectuels et politiques, l'exercice du pouvoir, les travaux de la représentation nationale, les joutes médiatiques, les réseaux sociaux, la rue et les harangues des imams, on doit bien convenir que le qualificatif correspond à une réalité tangible et incontestable. Il suffit de se promener dans l'espace public pour constater avec effroi que l'obscurantisme a débordé de sa sphère religieuse, encore que cette sphère soit dominante à ce point qu'elle contamine le tout, pour toucher aux structures mentales et aux comportements sociaux d'une très grande partie de la population tunisienne.



• Par Habib Touhami

On peut s'en étonner au regard de la réputation d'ouverture du pays et du relèvement du niveau éducatif de la population pendant un demi-siècle, mais le remplacement du fait religieux au centre de la politique et de la vie culturelle et sociale depuis quelques années a grandement facilité le transvasement rapide de l'obscurantisme induit par une certaine forme de « religiosité » aux diverses couches sociales, obédiences culturelles, culturelles ou politiques. Avant la « révolution », l'obscurantisme avait une connotation presque exclusivement religieuse. Il s'appliquait surtout aux intégristes islamistes qui réfutaient la Nation, l'Etat civil, les Constitutions manifestes et l'égalité femmes-hommes. Depuis, l'obscurantisme s'est largement diffusé jusqu'à contaminer les adversaires de l'intégrisme religieux eux-mêmes. Désormais, la société tunisienne est devenue obscurantiste par résonance, mimétisme ou lâcheté en ce sens qu'elle refuse majoritairement la

diversité et la tolérance, qu'elle renâcle à la diffusion du progrès et qu'elle adopte l'irrationalité et l'approximation dans ses échanges et ses résolutions. Quand dans un pays, le malthusianisme règne en maître pour croire ou laisser croire que le travail est une ressource forcément limitée et qu'il faut donc la partager ou en exclure les femmes pour réduire le chômage, il ne s'agit ni plus ni moins que d'une forme exécrationnelle et totalement aberrante d'obscurantisme. Quand l'Université se permet de débattre d'une thèse surannée et ridicule selon laquelle la terre serait plate alors que le débat a été tranché par les savants « abbassides » il y a dix siècles, il ne s'agit ni plus ni moins que de simplisme de raisonnement et de représentation ou, pour mieux dire, d'obscurantisme. Quand l'opinion publique ne fait pas la différence entre vengeance individuelle à chaud et vengeance sociale à froid pour appeler à l'application de la peine de mort sans écouter l'ensemble des arguments contre ou pour la sanction suprême, il ne s'agit encore une fois que de simplisme de raisonnement et de représentation ou, pour mieux dire, d'obscurantisme.

La longue et dramatique histoire humaine apprend que les sciences et le progrès économique peuvent progresser pour un temps dans des contrées frappées par le chaos et la débandade de l'Etat, jamais quand la société elle-même devient obscurantiste. Ce qui pose problème en Tunisie à l'heure actuelle est que l'incurie du politique s'accompagne d'une propagation rapide, sous une forme ou une autre, d'un obscurantisme devenu général, oppressant et infécond. Les structures mentales et les comportements sociaux de la plupart d'entre nous sont devenus rétrogrades, violents, répressifs, cyclothymiques, absurdes même, au point où le pays recule dangereusement sur tous les plans sans que l'on n'y prenne garde. Dans ces conditions, tout mettre sur le dos du seul régime politique défaillant ne peut être considéré que comme une dérobade ou, pire, une forme caractérisée et collective d'aliénation. ■

H.T.

QNB

Soutient l'initiative du renforcement de l'infrastructure pour les établissements scolaires en Tunisie

Le Groupe QNB, la plus grande institution financière du Moyen Orient et de l'Afrique a signé Mercredi 17 février 2021 une convention avec le Ministère de l'Education pour l'aménagement de l'école « Al Amal », située à Hammamet. Et ce, en présence des ministres de l'Education et des Finances.

La convention, signée par **le CEO de QNB** en Tunisie, Mr Lotfi Debbabi, vise à enraceriner le concept de la responsabilité sociale dans tous les domaines et dans le domaine de l'Education en particulier, à travers toutes ses filiales dans le monde.

Cette initiative émane de l'Association Professionnelle des Banques et des Etablissements Financiers pour

soutenir l'effort du Ministère de l'Education pour l'amélioration de l'infrastructure des établissements scolaires. **QNB** demeure toujours proactive et au premier plan des institutions financières et bancaires, où elle a déjà aménagé 14 écoles dans le cadre de la campagne «le mois de l'école» en 2015 et de la Campagne «L'Entreprise amie de l'école» en 2016 et 2017 dans plusieurs Gouvernorats (Ben Arous-Mednine-Gabes-Kasserine-Sousse).

Le Groupe QNB est présent dans plus de 31 pays à travers trois continents et dispose d'une clientèle de plus de 20 millions de clients avec plus de 28000 collaborateurs répartis sur 1000 sites et dispose de plus de 4300 distributeurs automatiques de billets.



 QNB

Appelez le 36 00 40 00 ou visitez qnb.com.tn

QNB désignée la marque bancaire ayant la plus haute valeur dans la région MEA avec une valeur de 6,107 milliards de dollars

Le groupe QNB, la plus grande institution financière du Moyen-Orient et de l'Afrique (MEA), a su conserver sa position de marque ayant la plus haute valeur dans la région MEA avec une valeur de marque de 6,107 milliards de dollars américains, selon le dernier rapport du Brand Finance Global 500.

La marque QNB occupe le 48ème rang parmi les 500 premières marques bancaires à l'échelle mondiale, contre le 52ème rang en 2020. La banque a également consolidé sa position de leader parmi les 500 marques mondiales ayant le plus de valeur, passant de la 344ème à la 321ème place en 2020.

En réaffirmant son efficiente stratégie visant à promouvoir la valeur de la marque du groupe, QNB a lancé des campagnes fructueuses qui ont permis au Groupe de se constituer un portefeuille solide.

En dépit des défis mondiaux sans précédent engendrés par la COVID-19, QNB a réussi à étendre son rayonnement à l'international et à se positionner pour appuyer de futures opportunités de croissance.

En conséquence, la marque du groupe QNB avait modifié ses messages promotionnels en faveur d'une plus grande sensibilisation et d'une approche prudente pour faire face à la pandémie tout en prenant les précautions nécessaires afin d'en atténuer les effets.

Outre son engagement en faveur de la marque, le Groupe devient, pour la première fois dans l'histoire de la région, la première institution bancaire à enregistrer un actif total de 1 billion QAR (282 milliards de dollars), soit une augmentation de 9 % par rapport à l'année dernière. L'approche rigoureuse de QNB dans l'exécution de sa stratégie à long terme a permis au groupe d'atteindre le cap d'un billion QAR, de total actifs selon les récents résultats financiers. M. Yousef Ali Darwish, Directeur Général de QNB Group Communications, a déclaré « Les initiatives stratégiques que nous avons prises jusqu'en 2020 nous ont permis de consolider et de conserver notre rang de marque bancaire ayant le plus de valeur dans la région.

La pandémie de la COVID-19 a confirmé l'approche pionnière du groupe pour faire face aux défis par le renforcement des mesures de sécurité auprès des clients, du personnel et des communautés locales dans les pays où nous opérons grâce à notre réseau international ».

Brand Finance, leader mondial indépendant dans le domaine de l'évaluation des marques de commerce, dont le siège est à Londres, adopte des critères stricts pour évaluer la valeur des marques bancaires prenant en compte un certain nombre de facteurs, y compris le volume des opérations financières, la répartition géographique, la réputation mondiale et régionale et la classification de la marque.

Le Brand Finance Banking 500, un classement des marques des plus grandes banques du monde publié chaque année en collaboration avec The Banker, une édition du Financial Times. Les marques sont évaluées en fonction de leur solidité et de leur potentiel futur par rapport à leurs concurrents, ainsi que sur la base d'une évaluation sommaire de la solidité financière de l'institution.

Le Groupe QNB est présent dans plus de 31 pays à travers trois continents et dispose d'une clientèle de plus de 20 millions de clients avec plus de 28000 collaborateurs répartis sur 1000 sites et dispose de plus de 4300 distributeurs automatiques de billets.

 QNB

Appelez le 36 00 40 00 ou visitez qnb.com.tn



Advans Tunisie

Le digital est désormais vital

Implantée en Tunisie depuis 2015, Advans Tunisie, 9e filiale du groupe de microfinance Advans, a d'ores et déjà décaissé 45 000 crédits pour un volume total de plus de 320 millions de dinars. Deux grands programmes lancés en 2020 et une croissance importante : un exploit en temps de pandémie. C'est dans un édifice moderne du quartier d'affaires naissant au Lac 3 de la capitale que l'avenir de quelques centaines de jeunes entrepreneurs et agriculteurs se dessine. Au bureau, au 1er étage de la bâtisse, nous avons rencontré Brieuc Cardon de Lichtbuer, Directeur Général d'Advans Tunisie. Diplômé en sciences économiques de la prestigieuse Université de Louvain-La-Neuve, Brieuc Cardon de Lichtbuer dirige Advans Tunisie depuis quatre ans. Ce jeune dirigeant s'est donné pour objectif ultime de répondre aux besoins

des entrepreneurs et agriculteurs en leur offrant des services financiers adaptés de manière durable et responsable. Entamant sa carrière dans son pays natal, la Belgique, dans le secteur bancaire, Brieuc Cardon de Lichtbuer change de cap après 10 ans et s'oriente vers la microfinance. Recruté en janvier 2010 par le groupe Advans International, il aura suffi 9 mois à ce papa de trois petites filles pour se retrouver Directeur Général Adjoint d'Advans Banque Congo. Après 3 ans à ce poste, il finit par atterrir au Ghana où il dirige, pendant 4 ans, Advans Ghana Savings and Loans Ltd. Il pose finalement ses bagages en juin 2017 en Tunisie. En exclusivité pour *Leaders*, Brieuc Cardon De Lichtbuer nous dévoile les programmes mis en place en temps de pandémie par Advans Tunisie ainsi que les nouveaux challenges qui les attendent.

Advans Tunisie a été très active pendant l'année 2020, pouvons-nous dire que finalement, la pandémie a des avantages ?

Nous avons été confrontés à cette situation sanitaire sans précédent comme tous les acteurs économiques, et pour y faire face, nous avons rapidement ajusté notre stratégie et nos priorités afin d'appuyer au mieux nos clients face à ce tsunami.

Nous avons commencé par alléger les charges financières de nos clients avec des périodes de report et des rééchelonnements. Nous nous sommes par la suite rendu compte que ce ne serait pas suffisant, notamment pour les entrepreneurs les plus fragiles. C'est pour cela que nous avons lancé deux programmes durant le second semestre 2020.

Nous avons baptisé le premier programme « 3 x 100% » : 100% à distance, 100% sur mesure et 100% gratuit pour les entrepreneurs. Ce programme a pour objectif d'accompagner 1.000 entrepreneurs sur cette période de crise économique engendrée par la pandémie de Covid-19. En partenariat avec deux associations qui œuvrent dans le coaching et l'accompagnement des entrepreneurs, Tamss⁽¹⁾ et Ademe⁽²⁾, nous avons réussi ce premier challenge, avec l'appui de bailleurs nationaux et internationaux. Notre premier bilan a montré que 90% de nos clients étaient très satisfaits de cet accompagnement et de l'écoute dont ils ont bénéficié. Nous allons bien évidemment continuer et étendre cet accompagnement en 2021.

Le deuxième programme que nous avons lancé en décembre 2020 est le programme « Tashil » : il a été réalisé grâce à l'appui du gouvernement américain, dans le cadre du programme Tunisia Job, qui est financé par l'USAID. L'objectif est d'accompagner 4.800 entrepreneurs. On propose un package avec un crédit pour financer l'activité. Ensuite, l'accès à une plateforme d'éducation financière développée par l'entreprise belge Wikiflow. L'objectif de cette plateforme est d'amener les clients à utiliser le digital, les canaux digitaux. Plus que jamais,

pendant cette crise, on s'est rendu compte que le digital était vital. Enfin, le package comporte aussi un don pour soutenir l'activité.

Le programme Tashil, qui vise à atteindre les populations qui ont un accès inadapté aux services financiers classiques, est encore en cours et des milliers d'entrepreneurs peuvent encore y adhérer et surtout les femmes, les jeunes de moins de 35 ans et les entrepreneurs qui sont dans des régions défavorisées. Ce programme s'étalera sur 6 mois à partir du mois de décembre 2020. Nos agents des 16 succursales partout en Tunisie se feront un réel plaisir d'orienter et d'accompagner les entrepreneurs et agriculteurs. Nous avons également un centre de relation client 36410510 qui répondra aux demandes de nos clients, un site internet (www.advantunisie.com) et une page Facebook où nous diffusons nos actualités, et nos équipes sont très réactives...

Ce programme permettra de renforcer la stratégie omnicanal d'Advans Tunisie grâce à la sensibilisation des microentrepreneurs à l'utilisation des canaux de remboursement alternatifs en les encourageant à découvrir les bienfaits du digital et en les poussant à changer leurs comportements.

Une fois encore, notre objectif ultime à travers le programme « Tashil » est de maintenir l'emploi et de renforcer la résilience des microentrepreneurs en ces temps difficiles.

Qu'en est-il pour l'année 2021 ?

Toujours dans la même optique et la même politique, nous avons l'ambition de pouvoir servir encore plus d'entrepreneurs de manière encore plus rapide, avec des solutions digitales.

Représentant la reprise de la croissance après une année difficile en termes de développement, l'année 2021 sera consacrée à une profonde transformation digitale. Nous voulons et nous devons améliorer nos processus et ce afin de servir les clients encore plus rapidement. Nous travaillons à donner accès à nos clients à des conseils sur les canaux digitaux à travers une application que nous allons mettre à leur disposition. Cette dernière sera conçue sur mesure pour les entrepreneurs et les agriculteurs avec des informations pertinentes. Les demandes de crédit pourront être effectuées aussi par ce canal-là.

Le lancement de cette application est prévu pour la fin 2021 qui sera également l'heure de notre transformation interne qui sera 100 % digitale. Les demandes seront traitées plus rapidement et nous aurons des renouvellements automatiques sur la base d'un scoring. Une série de projets est prévue pour cette période.

Une fois cette application réalisée, quel sera votre prochain challenge ?

Notre principal challenge est la croissance et le développement du portefeuille. Nous espérons également pouvoir étendre nos activités en Tunisie et faire plus pour les entrepreneurs et agriculteurs. Aujourd'hui, Advans Tunisie est sous la tutelle du ministère des Finances et ne peut offrir que des crédits. Un rattachement à la Banque Centrale de Tunisie permettrait, à terme et sous conditions, aux institutions de microfinance comme Advans d'offrir des produits d'épargne, des comptes courants et des moyens de paiement adaptés à notre clientèle comme on le fait depuis 15 ans dans la plupart de nos autres pays d'opération.

Ce rattachement à la Banque Centrale de Tunisie permettrait donc à Advans et aux autres acteurs du secteur de remplir pleinement leur rôle dans l'inclusion financière, qui reste un grand défi pour la Tunisie.

⁽¹⁾Tamss: Tunisian Association for Management and Social Stability

⁽²⁾Ademe: Association Tunisienne de Développement des Micro-Entreprises

VIENT DE PARAÎTRE

Anissa Ben Hassine

C'était un 14 janvier 2011 à Tunis

Préface par Gilles Kepel



Dix exemplaires et plus 20 DT (le livre)
Offre spéciale

Bon de commande

Moins de 10 exemplaires x 25 DT Total

10 exemplaires et plus x 20 DT Total

Nom et prénom ou Raison sociale :

Adresse de livraison :

Code postal [][][][]

Tel [][][][][][][][][][][][]

Je joins mon règlement au nom de PR Factory

- Chèque bancaire
- Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,
Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333
www.leaders.com.tn

www.leadersbooks.com.tn


SSANGYONG
DRIVEN BY YOU

The power
of Authenticity



GARANTIE 3 ANS
OU 100 000 km

The very new PICK UP

M U S S O

www.ssangyongtunisie.com

 [SsangYongTunisie.Officielle](https://www.facebook.com/SsangYongTunisie.Officielle)



AUTOMOBILES ZOUARI
CONCESSIONNAIRE / SAV VÉHICULES DE TOURISME

TUNIS - Rte de Sousse, GP1 Km7 2033 - Mégrine
Tél. : (+216) 70 130 070 - 70 130 060
Fax : (+216) 71 425 253

SFAX - Rte de Gabes, bvd de l'environnement, Km 2,5 - Sfax
Tél. : (+216) 70 130 020
Fax : (+216) 74 281 020

SOUSSE - Rte de ceinture, 4022 Z.I. Akouda - Sousse
Tél. : (+216) 70 130 040 - 70 130 050
Fax : (+216) 73 343 233

GABES - Rte de Tunis Km 0,5 BP 31 - 6001 Hached Gabès
Tél. : (+216) 70 130 090
Fax : (+216) 75 274 151

Histoire

Une institution économique et sociale disparue

Les amines des métiers



• Par Mohamed-El Aziz Ben Achour

Les activités de la production et du commerce ont toujours fait l'objet, dans la civilisation musulmane, d'une attention soutenue de la part des autorités politiques et juridico-religieuses. Nous avons eu l'occasion ici même d'évoquer, pour Tunis, les institutions de contrôle de la vie économique, notamment le Cadi, le Cheikh el médina et le Conseil des marchands (Matjar ou Majliss al tujjâr).

Directement et quotidiennement en contact avec les artisans, les marchands et les fournisseurs, se trouvaient des hommes chargés de faire respecter les règles de l'art et la moralité des membres de la profession. Ces personnages, jadis respectés, portaient le nom d'amîn (pluriel : oumanâ), communément traduit par amine. Dans son acception générale, ce mot qualifie une personne intègre et dont l'avis ou le jugement font autorité. C'est dire combien la fonction réclamait de son titulaire compétence, probité et équité.

Organisés en corps, les métiers (eux-mêmes dûment hiérarchisés en maître [m'allam], compagnon [qalfa] et apprenti [sâni']) étaient placés sous l'autorité directe de chacun de ces syndics réputés pour leur maîtrise parfaite

de la profession. Outre ceux qui veillaient à la bonne marche des souks, il existait aussi leurs homologues chargés de l'estimation et du contrôle des vivres (amîn maâche) ainsi



■ Revendeurs du souk El kachachine et boutiques d'artisans babouchiers blaghjiya vers 1890. Aquarelles de Charles Lallemand

que de l'agriculture (amîn flâha). Les uns et les autres relevaient de l'autorité du Cheikh el médina.

Les amines des métiers (Oumanâ' al hiraf wa al sanâ'i') veillaient au respect des usages et des règles de l'art et exerçaient, par un contrôle des produits, un pouvoir de sanction contre les fraudeurs. Ils étaient donc autant les garants de l'excellence de la profession que les représentants des intérêts des professionnels. Gardiens du code des usages et obligations («Orf al san'â»), ils exerçaient un rôle d'arbitrage et de décision. Recevant les plaintes et les réclamations des associés, des créanciers ou des consommateurs, ils avaient la faculté de sévir contre l'artisan ou le marchand incriminé, y compris par le recours aux châtiments corporels et l'interdiction d'exercer. En cas de négligence dans la fabrication ou de fraude sur la marchandise, ils procédaient à la destruction du produit défectueux ou avarié. L'amine exerçait aussi l'important pouvoir d'agrèer, après examen, l'admission dans le métier puis la promotion au grade de maître (m'allam). Il était assisté dans son rôle d'arbitrage et de règlement des contentieux par le «majliss 'urfi » ou Conseil juridique coutumier composé d'un nombre variable de maîtres, présidé par l'amine.

Les critères de désignation de ce personnage éminemment urbain étaient en principe la compétence et la probité. Il était donc généralement choisi parmi les plus habiles et les plus honorables de sa profession. La



■ Les amines de Tunis au Dar el Bey. Il ne sont pas au complet. Il s'agit seulement des amines conviés à l'exposition universelle de 1900 à Paris (collection de l'auteur)

nomination par décret beylical venait consacrer une cooptation des notables du métier, appuyée par le Cheikh el médina. Presque toujours, l'amine était un homme du métier, chevronné et écouté par ses pairs, volontiers un fils d'amine. Devait-il être musulman ? Oui pour la quasi-totalité des métiers, même dans le cas d'activités occupées majoritairement par les juifs, comme l'orfèvrerie. Cependant, en 1861, Chou'a Bouchoucha, sujet tunisien de confession israélite, exerce les fonctions d'amine des ferblantiers. En 1885, un chrétien, Antoine Joseph Rey, est un des amines de la construction à Tunis.

Les villes d'islam ont toujours établi une hiérarchie des métiers, des plus nobles (sinâ'a raff'a) aux plus modestes (sinâ'a daniyya). A Tunis, les artisans-marchands de la chéchia étaient incontestablement tout en haut de la liste et leur amine était, en même temps, le syndic des marchands (amîn al tujjâr). Ensuite, on trouvait à peu près ensemble les selliers, les tisserands sur soie, les parfumeurs. Selon l'almanach Al Nouzha al Khayriya (1870-1880)

de Lazoghli, les armuriers figuraient encore, malgré la concurrence des armes étrangères, dans ce peloton de tête. Les autres métiers se pressaient derrière de manière assez confuse, leur hiérarchie n'étant pas très précise. Nous pouvons cependant établir la classification suivante quoique non exhaustive (on comptait en effet dans le Tunis du XIXe siècle pas moins de soixante-quinze corporations) : 1. Métiers notables beldis : les fabricants de chéchias (chaouâchiya), les selliers (sarrâjîne), les tisserands sur soie (hrayriya), les parfumeurs ('attârîne) et les armuriers (al slâh); 2. Métiers beldis moyens : les tailleurs (twârziya), les confecteurs de burnous et djebbas (brânsiya), les fabricants de chaussons de cérémonies (bchâmqiya), les fabricants de babouches (blâghjiya), les tisserands (houkiya), les maîtres-maçons (al binâ), les fabricants de crosses de fusil (srayriya), de gâchettes (znâydiya), les moulineurs (tournajiya), les peintres (dahâna), les sculpteurs sur plâtre (naqqâcha), les menuisiers (najjâra), les barbiers-circonciseurs (takhhâra); 3. Métiers petits-beldis : les fabricants de norias et

d'instruments agricoles en bois (najjârat al zabûs), les potiers (qallâlîn), les serruriers (koubajiya), les fabricants de bâts (brâd'iya), les ferronniers (haddâda), les fabricants de produits en alfa (halfaouine), les cafetiers (qahouajiya), les teinturiers (sabbâghîne), les tanneurs (dabbaghîne); 4. Métiers allogènes, exercés par les communautés d'immigrés installés définitivement ou temporairement dans la capitale : alimentation et restauration exercées par divers gargotiers et cuisiniers (tabbâkha, kaftâgiya, ftâyriya), les marchands de légumes (khaddhâra), les bouchers (zazzâra), les marchands de pois-chiches grillés (hammâssa), le personnel des bains maures, les charretiers (krârtiya), ou encore les chevriers vendeurs ambulants de lait (maâza).

Outre les chefs des métiers de l'artisanat et du commerce, on trouvait les amines chargés du contrôle des céréales et des denrées alimentaires destinées à l'approvisionnement de la population. Ils étaient rattachés à la halle aux fruits, légumes et volaille, le célèbre

Fondouk el Ghalla (à l'emplacement de l'actuel marché central). Il existait également une sorte de contrôleurs généraux de l'alimentation publique, dont les attributions dérivait d'une partie de l'autorité de l'antique hisba et que l'on appelait les amines ma'âch et que l'on traduisait dans le langage administratif par amines des vivres. Ils étaient en outre chargés, sous l'autorité du Cadi, de fixer les prix des produits alimentaires. Voici ce qu'écrivait à leur propos dans les années 1890 le voyageur et écrivain français Charles Lallemand : «*L'amine des vivres prononce des peines sévères contre les boulangers lorsque le client est trompé. Dans le cas de mauvaise cuisson du pain, le boulanger introduit un recours contre le propriétaire du four, seul considéré comme responsable. Lorsque dans ses tournées, l'amine trouve des pains mal cuits, il les casse en deux. Ce qui fait que le client est prévenu par leur seule vue.*» Gabriel Payre, dans une étude parue en 1940, cite l'exemple d'Ali Slama, amine maâch, qui à la fin du XIXe siècle faisait encore donner la bastonnade aux commerçants fraudeurs.

Société citadine, la population tunisoise, qui comptait de nombreux propriétaires fonciers, avait, en même temps, des liens étroits avec la campagne environnante et les activités agricoles. D'où l'importance des amines d'agriculture, des labours et de la forêt d'oliviers de la périphérie de Tunis (olivettes privées ou habous dans les ghabas de Djebel Lahmar et Kirch al Ghâba, principalement). Pour contrôler tout cela, il fallait recourir, là aussi, à l'expertise des amines. Recrutés parmi les familles beldies (Zahhar, Jaâfar, Ben Othmân, al Ouekdî, Al Hajjâm par exemple, cités dans l'almanach Nuzha de 1294-1877 et 1313-1895), ces experts étaient chargés de veiller à l'application du droit coutumier, d'estimer la récolte pendante, d'évaluer les dégâts, d'arbitrer, à la demande du Cheikh-el médina, les contentieux entre propriétaires et associés ou ouvriers. Ils étaient chargés aussi d'expertises judiciaires et de veiller à l'entretien des parcelles et des arbres de la Ghaba, et de présider à la vente aux enchères de la récolte. La fonction n'était pas sans danger. En janvier 1913, l'amine d'agriculture El Hâj Mohamed Tijani Ben Milad sollicitait du directeur général de la Sûreté publique une autorisation de port d'arme car, écrit-il, «*les administrations*

publiques du Gouvernement tunisien m'envoient souvent en transport [de justice] à l'intérieur de la Régence et je suis obligé de porter une arme pour me protéger...».

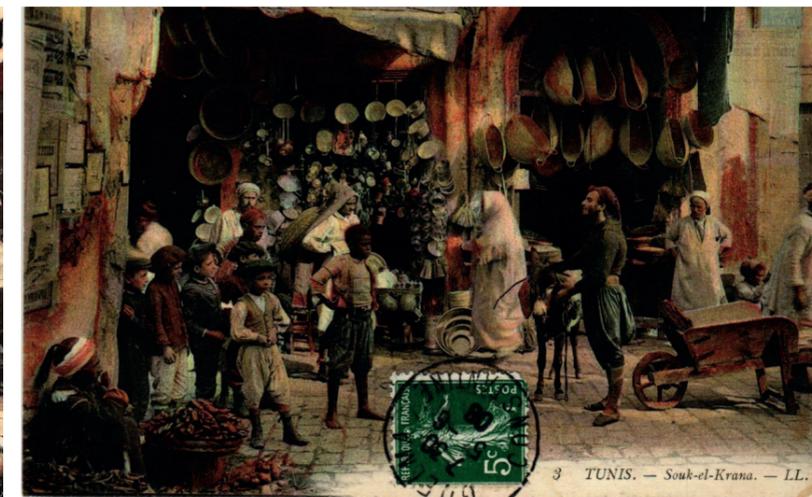
Dans l'ensemble, les amines, sous l'autorité du Cheikh el médina, s'acquittaient de leur tâche de manière satisfaisante, contribuant à la bonne marche des souks de Tunis et de ses faubourgs et, plus généralement, du contrôle de la vie économique. Ils étaient aussi des censeurs intransigeants en matière de convenances. La mémoire citadine garde, par exemple, le souvenir d'al Hâj Othmân al Fayyâche, auguste syndic des selliers, qui ordonna un jour la fermeture d'une boutique parce que son propriétaire était sorti déchaussé pour examiner sur le seuil ce que lui apportait un fournisseur.

Les choses cependant n'étaient pas toujours aussi reluisantes que la nostalgie d'un temps révolu suscite habituellement. Il arrivait ainsi que l'amine ne fût pas toujours ce personnage dans lequel se reconnaissait l'ensemble des gens du métier. En maintes occasions, ces syndics ne pouvaient échapper ni aux tensions qui affectaient telle ou telle profession ni se placer au dessus des rivalités de «*clans* ». Dans les métiers les plus prestigieux en particulier, ils étaient issus de l'aristocratie de la production et du commerce et appartenaient, le plus souvent, à une lignée d'amines. Or le corps de métier était, comme nous le savons, composé des maîtres, des compagnons et des apprentis. Et il y avait, en plus, des différences entre les maîtres, certains tels que les grands marchands exportateurs étant plus influents que d'autres. Certes, ce déséquilibre était atténué par une culture fondée sur le respect des usages et le goût du travail bien fait ainsi que l'habitude qu'avaient les patrons d'initier leurs fils à toutes les étapes, même les plus pénibles, de la production. Toujours est-il qu'au cours des années, une élite héréditaire, composée de quelques familles alliées et dominant la profession se constituait. L'appartenance de l'amine à cette élite consacrait, en quelque sorte, une confiscation de l'institution par ce groupe. L'industrie et le commerce des chéchias, par exemple, étaient traditionnellement dominés par les familles andalouses venues d'Espagne au XVIIe siècle et auxquelles Tunis doit le renouveau de cet

artisanat sophistiqué. Pourtant, dans la seconde moitié du XIXe siècle, on rencontre des maîtres autochtones (Bouattour, Nayffar, Khalsi, Siala, par exemple) et des descendants de Turcs et de levantins (Ben Bach Khouja, Belcadhi, Belkhodja...), preuve qu'il n'y avait pas d'exclusive. Là encore, le pouvoir beylical contribua à empêcher la formation d'un groupe hermétiquement fermé. Le Prince avait le pouvoir d'imposer aux métiers et à leurs amines des personnes non issues du milieu professionnel mais bénéficiant de la faveur du despote. Hammouda Pacha (1782-1814), toujours soucieux de s'assurer la loyauté des janissaires, conférait, nous apprend l'historien Ben Dhiaf, des postes d'amine à des officiers supérieurs en guise de privilège. En 1841, Mohamed Louzir, amine du souk des chéchias, reçoit d'Ahmed Bey l'ordre d'accorder une marque de fabrique à un proche d'un dignitaire de la Cour, l'autorisant à exercer le métier en qualité de maître. En 1862, Sadok Bey accorde à Mordkhai Taïeb, un sujet israélite, l'autorisation de s'établir comme patron chaouachi.

Plus périlleuse, était la mise en cause de l'amine par une partie des artisans. En 1862, également, vingt maîtres fabricants de chéchias adressent au ministère une pétition dans laquelle ils se plaignent du favoritisme «*de celui qui est chargé du respect de l'équité lors des opérations de foulage au Bâtân [établissement situé aux environs de Tunis]*». Certains patrons étaient obligés, selon les signataires, d'attendre leur tour pendant plusieurs mois, ce qui leur occasionnait des pertes sensibles alors que d'autres voyaient leurs produits admis sans délai à l'atelier des machines de foulage au point, affirmaient-ils, que le Bâtân était devenue la chasse gardée de quelques privilégiés. Dans d'autres métiers, plus rudes, moins pétris d'urbanité, l'amine parfois commettait tant d'abus qu'il provoquait une hostilité unanime au point d'imposer aux autorités de tutelle son limogeage ; ainsi de l'amine des bouchers en 1861 et de celui des fourniers en 1863. Un autre type de contestation était la protestation des professionnels contre les droits perçus par l'amine en vertu d'anciens usages. En 1859 et en 1871, les tanneurs et les bouchers réclament et obtiennent du gouvernement l'abaissement du montant des taxes prélevées par leur chef.

■ Les souks de la médina dans la première moitié du XXe siècle.



■ Boutiques de dinanderie et produits d'Orient



Toutefois, malgré ces crises qui secouaient épisodiquement l'activité économique et la vie sociale, le rôle des amines était globalement salué. La manifestation la plus fréquente de la satisfaction des artisans était, lorsque l'amine venait à disparaître, la confiance placée immédiatement dans son fils en souvenir du père. Ce qui ébranla dangereusement les fondements de l'institution, ce fut la pénétration croissante des produits manufacturés européens

dont la concurrence redoutable mit à rude épreuve la production et les producteurs tunisiens. Ces derniers étaient bridés dans leur activité par les règles strictes du droit coutumier alors même que les commerçants étrangers ou protégés, forts de la protection des consuls, refusaient de se soumettre ostensiblement à l'autorité des amines. L'apparition de nouvelles autorités urbaines issues des réformes des années 1850-1860

et leur arrogance à l'égard des autorités traditionnelles aggravèrent la lente érosion des pouvoirs des amines. Dans les années 1870, par exemple, les Mozabites, sujets français, refusaient de se soumettre à la taxation imposée par leur syndic et l'amine des vivres. Leurs allégations furent rejetées par le cadî mais l'amine fut quand même révoqué par le puissant chef de la nouvelle police des zaptiés. (Dhabtiya). La fonction déclinait inexorablement et ses titulaires en souffrirent. Le déclin des métiers, voire leur disparition, entraînèrent la paupérisation de leurs amines. Les anciens avantages liés à la fonction, notamment celui de percevoir des droits et d'être les fournisseurs du palais beylical, ne résistèrent pas aux effets de la concurrence étrangère. En 1878, l'amine des tonneliers écrit au Premier ministre : « Depuis longtemps amine al brâmliya, j'ai toujours fourni au Beylik, pour l'équipement du Camp [mhalla] et autres services, des tonneaux à six piastres l'unité. Actuellement, les chrétiens [al Nassâra] ont mis la main sur la profession et livrent à l'Etat des tonneaux à quinze piastres l'unité. J'ai été complètement oublié alors que je devrais être favorisé, étant depuis longtemps au service du Palais. En outre, ajoute-t-il, plus personne ne m'obéit dans le métier, et des incapables se sont même attribué le titre de maître sans mon autorisation. » Le syndic des serruriers se plaignait, quant à lui, que « le métier était accaparé par les Européens [al Ajârib] et qu'entre autres conséquences, il ne recevait plus les trois piastres par jour que percevaient naguère les amines de la profession ».

Inexorablement, au cours du XXe siècle, l'institution de l'amine ne cessa de perdre de son lustre et de son pouvoir de décision. Certains secteurs d'activité ont gardé jusqu'à nos jours leur syndic contrôleur-estimateur comme l'amine du souk el Birka (souk de l'or). Mais le déclin, voire l'extinction des métiers traditionnels, le désordre qui affecta l'organisation des souks portèrent un coup fatal à l'institution. Dans les années 1980, le maire de Tunis envisagea de rétablir l'antique organisation par spécialité des souks et de faire renaître la fonction d'amine mais sans succès, et pour cause puisque l'économie et les mentalités avaient bien changé. ■

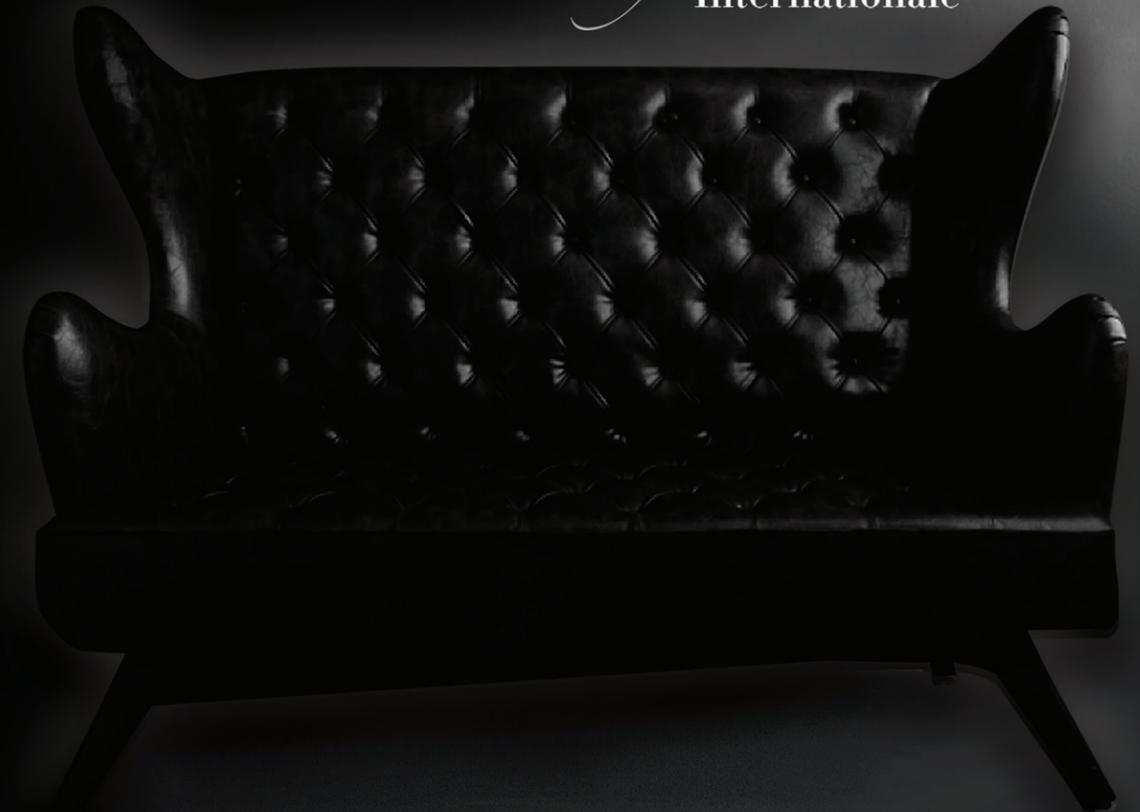
Md. A. B.A.



■ Le souk des chéchias aujourd'hui



CARTE *Visa Infinite* Internationale



Le pouvoir est entre vos mains

UN SERVICE TOUT-EN-UN pour une expérience unique qui vous invite dans le cercle des VIP et vous ouvre les portes d'un monde de privilèges.

Fonctionnalités multiples, prestations sur mesure et luxueuses, package d'assurances et d'assistance valorisant, garanties supplémentaires et protection d'achat inégalée, sécurité optimale, conciergerie privée, avantages exclusifs, tarifs préférentiels...

BNA - Banque Nationale Agricole

Avenue Mohamed V -1001- Tunis - Phone : +216 71 831 000 / +216 71 831 200

www.bna.tn

Histoire

L'œuvre éducatrice de Rome

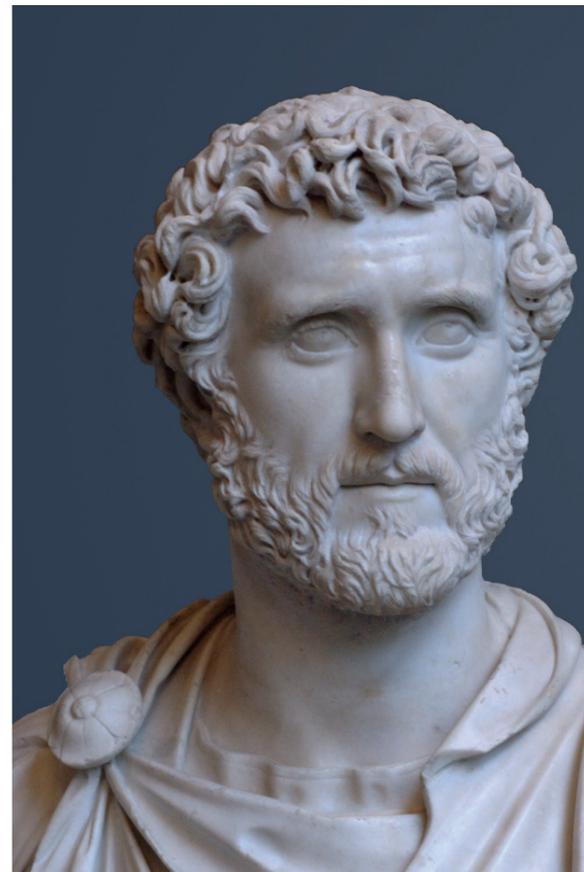
Le titre de cet article est emprunté à celui du chapitre VII, dans l'ouvrage fondamental de Henri Irénée Marrou sur l'éducation dans l'Antiquité (Histoire de l'éducation dans l'antiquité) ; chapitre qui débute par la citation bien connue d'Aelius Aristide, «*célébrant la grandeur et les bienfaits de la paix romaine*». En récapitulant l'œuvre de Rome, les étudiants connaissaient le discours enflammé de ce porte-parole de l'aristocratie ionienne, s'adressant à l'empereur Antonin le Pieux (138-161) : «*Le monde entier semble en fête. Il a déposé son ancien vêtement qui était de fer pour se donner en toute liberté à la beauté et à la joie de vivre. Toutes les cités ont renoncé à leurs anciennes rivalités, ou plutôt une émulation les anime toutes : celle de paraître la plus belle et la plus charmante. Partout des gymnases, des fontaines, des propylées, des temples, des ateliers, des écoles.*» (A. Aristide, XXVI, 97). Rome ne s'est donc pas limitée, en généralisant la citoyenneté romaine, à rassembler les peuples du monde antique, multiples et dissemblables, dans une même communauté ; à faire, politiquement, «*du monde entier, une patrie unique*». Elle a, dit Aristide, su aussi faire régner dans toutes les communautés «*la valeur suprême, le « télôs », la raison de vivre de l'humanité : organiser le monde pour que puissent s'épanouir les valeurs de la civilisation hellénistique, la civilisation du bonheur.*» (H.I. Marrou, Hist. de l'édu., p.423).



• Par Ammar Mahjoubi

Enumérant les symboles de la Romanité, Aristide citait des fleurons de son architecture : les propylées, les temples... On joindrait volontiers les thermes, les théâtres et les amphithéâtres, dont les vestiges jonchent encore les innombrables sites archéologiques, du Rhin à l'Euphrate et de l'Ecosse au Maroc. Témoins imperturbables d'un style de vie, qui alliait la commodité au confort et l'agrément aux plaisirs. Plus précieux étaient cependant les autres symboles de la liste : les gymnases, les écoles ; avec leur support linguistique jumelé, fécondant par le grec et sa culture le langage du Latium. Partout, dans toutes les provinces occidentales de l'Empire, une politique aussi décidée que réfléchie avait répandu la romanisation. Prenons le cas de notre pays, sur le sol de la Provincia Africa.

C'est à l'enseignement, aux écoles qu'était due la diffusion du latin. Dans les coins les plus reculés du pays, les sites archéologiques regorgent encore d'inscriptions latines : textes officiels ou honorifiques, offrandes votives, dédicaces... avec, surtout, d'innombrables inscriptions funéraires. Brèves pour la plupart et stéréotypées, elles sont parfois savantes, avec des réminiscences classiques, virgiliennes, rédigées en vers par les lettrés. Ce qui, sans conteste, dénote l'étonnante vitalité d'une extraordinaire instruction populaire. Des enseignants, en grand nombre, répandaient partout la langue de Rome, à commencer par le «litterator», ce qui apprenait aux écoliers des plus petits villages à lire, écrire et compter, sur des tablettes de cire, à l'aide d'un stylet, ou de bois, comme celles de nos koultabs, avec de l'encre et un roseau taillé. Ces rudiments acquis, l'écolier, en principe sans quitter sa cité, était envoyé chez le



«grammaticus» ; même Thagaste (Souk Ahras), la toute petite ville natale d'Augustin avait, en effet, son grammairien qui, avec les leçons sur la structure de la langue et ses règles, lui expliquait les textes des auteurs classiques, principalement ceux de Cicéron et de Virgile. Les inscriptions épigraphiques, sans cesse exhumées de notre sol, sont dans l'ensemble rédigées dans une langue correcte, parfois même prétentieuse et émaillée de réminiscences virgiliennes ; ce qui indique que le niveau de cet enseignement, qui correspond en somme à celui de nos cycles primaire et secondaire, avait atteint un palier des plus valables.

Quant à l'équivalent de notre enseignement supérieur, il était confié aux rhéteurs. Ils inculquaient aux étudiants les techniques compliquées de cette éloquence si prisée, tant par les Grecs que par les Latins. Même

si la matière était souvent creuse, c'était une formation pratique, qui devait faciliter les prises de parole au forum, pour briguer les dignités municipales, ou plaider devant le tribunal de la basilique judiciaire pour défendre ses intérêts. L'enseignement de la rhétorique était accompagné par celui de la littérature, par l'étude des textes de Cicéron, toujours, et aussi de Virgile, objet d'une admiration dont témoigne la mosaïque qui orne la salle principale de notre musée. On expliquait aussi les textes de l'historien Salluste, ou du vieux poète Ennius. Les petits poèmes des épitaphes gravées sur les tombeaux avaient sans doute été rédigés par le grammairien ou le rhéteur local, car y abondent les mots étranges, les «archaïsmes nobles» si chers à l'Africain Fronton, natif de Cirta (Constantine) et maître de l'empereur Marc Aurèle, dont les leçons faisaient grands cas de la forme au détriment du fond.

Une phrase de Pline le Jeune, cité par Marrou, signale que « beaucoup de cités entretenaient des écoles publiques ». Plusieurs autres sources prouvent aussi l'existence, dans les cités, d'instituteurs et de grammairiens rémunérés par la caisse municipale, ainsi que de rhéteurs, détenteurs de chaires, qui émargeaient à cette caisse. Le sort commun dévolu aux activités intellectuelles, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, devait rendre leurs rétributions fort peu onéreuses et leur nomination, comme leur révocation, à la merci des notables du conseil municipal. Pour leur recrutement, une loi avait institué une sorte de concours ; en 362, sous le règne de Julien l'Apostat, les candidats devaient présenter un échantillon de leurs compétences au jugement d'un public de notables. Augustin nous apprend ainsi, dans ses Confessions, qu'il avait été informé d'une demande, adressée par le conseil municipal de Milan, où résidaient l'Empereur, à Symmaque, le préfet de Rome, pour le recrutement d'un professeur de rhétorique. Alors professeur privé installé dans la capitale, il se fit présenter au préfet par des amis manichéens influents, lui soumit l'un de ses discours et se fit recruter.

L'emprise de l'Etat, devenue beaucoup plus grande sous le Bas-Empire, ne laissa plus les recrutements à la seule initiative

des municipalités. Les gouverneurs des provinces et l'empereur lui-même intervenaient souvent, pour proposer une nomination ou trancher un litige dans le corps professoral. A Constantinople, Constance II désigne en personne au Sénat les noms des professeurs d'éloquence et de philosophie. Le rhéteur Libanios, qu'il avait nommé, ne quittera la Nouvelle Rome pour Antioche qu'avec la permission de l'empereur. Les interventions impériales atteignirent leur aboutissement le 17 février 425, avec la constitution de Théodose II, qui organisa à Constantinople une université qui avait, dans la capitale, le monopole de l'enseignement supérieur, à la seule exception du préceptorat privé. Trois rhéteurs et dix grammairiens y enseignaient les lettres latines. Pour les lettres grecques, dans cette partie orientale du monde romain, de langue et de culture helléniques, le nombre des rhéteurs était porté à cinq, avec le même nombre de grammairiens. Etaient enseignés également la philosophie et le droit. Les professeurs qui avaient donné satisfaction après vingt années de service obtenaient, en vertu d'une décision du 15 mars 425, le titre honorifique de «comes primi ordinis». Cette distinction n'était pas un geste isolé. Depuis la fin du I^{er} siècle, sous le règne de Domitien, les honneurs consulaires furent conférés au rhéteur Quintilien, qui était, il est vrai, le précepteur de ses neveux et fils adoptifs. Au II^e siècle, le préceptorat impérial permit aussi à Fronton et Hérode Atticus de revêtir le consulat. Par contre, le philosophe Themistios, qui fut nommé par Constance II sénateur, puis archonte-proconsul, ne devait ces distinctions qu'à la seule réputation de son enseignement. C'est seulement plus tard que Valens puis Théodose lui confièrent l'éducation d'un prince impérial. C'est donc surtout au Bas-Empire que les empereurs romains portèrent un intérêt véritable et une sollicitude particulière à l'éducation.

Cette sollicitude n'était pas totalement désintéressée. Un rôle important était, en effet, dévolu aux écoles pour préparer aux différents services de l'Etat un personnel compétent d'administrateurs et d'employés. Depuis Dioclétien, à la fin du III^e siècle, l'empire était devenu une monarchie bureaucratique, comparable de plus en



plus aux vieilles monarchies orientales. En 370, sous Valentinien, le préfet de la ville, à Rome, devait adresser chaque année à l'Empereur la liste des étudiants qui s'étaient distingués, afin de pourvoir aux besoins de l'administration : ceux des tribunaux, des bureaux financiers, des gouvernements provinciaux et des différentes directions dans les ministères (palatii magisteria). Symmaque, le préfet qui avait proposé la candidature d'Augustin, louait dans les études littéraires la voie qui ouvrait l'accès aux magistratures.

A l'exemple de l'institution caractéristique de l'éphébie, cette organisation de jeunesse du monde grec, des clubs de jeunes (collegia iuvenum) se constituèrent dans le monde romain, dès le début du régime impérial et à l'initiative personnelle d'Auguste. Il voulait, vraisemblablement, redonner aux jeunes gens des classes sénatoriale et équestre le goût de la préparation militaire, de ses exercices physiques au champ de Mars et de ses leçons d'équitation abandonnés, semble-t-il, dans les dernières années de la République. Encore enfants, les fils de ces classes nobles participaient déjà au carrousel sacré du ludus Troiae. Plus âgés, ils étaient chaque année passés

en revue dans le déploiement cérémonial fastueux de la «pompa», au «Circus Maximus». Vers 11 av. J.-C., Caius et Lucius Césars, les petits-fils d'Auguste, reçurent le titre de «principes iuventutis» (chefs de la jeunesse), qui devient, à partir de l'époque sévérienne, d'un usage régulier pour désigner l'héritier du trône. Ces clubs de jeunes, avec leurs activités sportives comparables à celles des éphèbes grecs, assumaient un rôle actif à l'échelon municipal, comme le montre un texte épigraphique de Pompéi, qui mentionne leur emploi en période électorale. On a noté aussi que les jeunes, dans ces clubs, s'exerçaient aux charges administratives, en élisant les magistrats de leurs associations. En conformité avec la préparation militaire, ils s'adonnaient au culte d'Hercule et disposaient d'un local qu'on a proposé d'identifier, à Pompéi, avec une salle décorée de peintures figurant des armes et des symboles de la Victoire. C'était là, semble-t-il, qu'avait lieu le rassemblement du cortège des «iuvenes», pour le défilé de la Pompa. Dans la province africaine, un texte épigraphique mentionne l'existence d'une formation de jeunes, et on a proposé d'identifier un édifice de la cité de Mactaris

avec le local d'une schola des juvenes, mais sans aucune certitude.

Cette sollicitude de l'Etat romain pour l'éducation et la diffusion de la romanisation avait, cependant, des limites. A Rome comme dans l'ensemble du monde antique, l'instruction et la culture étaient des privilèges des classes dirigeantes, à l'échelle des Etats comme à celle des cités. Les écoles municipales accueillaient d'abord les enfants des milieux riches ou aisés, selon l'importance de la cité. C'étaient surtout les enfants des membres de l'ordo decurionum, auquel n'accédait que la tranche supérieure de la société citadine. Les classes populaires et les milieux ruraux étaient écartés et beaucoup d'entre eux étaient restés réfractaires à la romanisation. Dans la provincia Africa, le témoignage d'Augustin, à cet égard, est des plus révélateurs, lorsqu'il avait exhorté les clercs de l'évêché d'Hippone (Annaba) à l'apprentissage de la langue punique, pour pouvoir communiquer avec la population. A cette époque, après des siècles de romanisation et au moment de l'arrivée des Vandales, on parlait encore le punique dans les campagnes africaines. **L**

A.M.



<https://bit.ly/wininti>

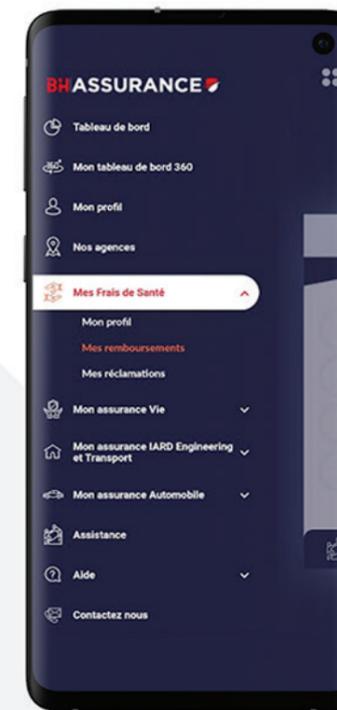
wininti

by BH ASSURANCE

تقضى شورك l'application

إلي تعمل بيها كل شين وبن ما تكون

100% en ligne • Payez moins cher • Votre protection à portée de main



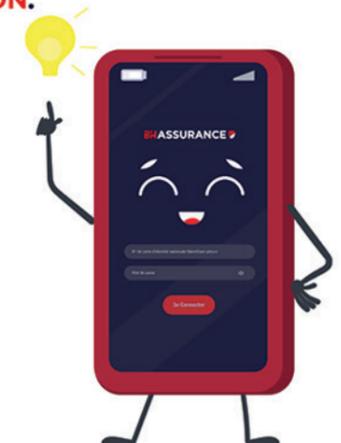
LA DÉCLARATION DE SINISTRE
AUTOMOBILE EN LIGNE.

SOUSCRIPTION 100%
EN LIGNE DE VOTRE
ASSURANCE AUTOMOBILE ET
MULTIRISQUE HABITATION.

LE PAIEMENT SÉCURISÉ
DE VOS ÉCHÉANCES.

LA SIMULATION DE TARIF
DE VOTRE ASSURANCE
AUTOMOBILE ET
MULTIRISQUE HABITATION.

LE SUIVI DE VOS
FRAIS DE SANTÉ
ET DE VOS SINISTRES.



#1

Première
application mobile
omnicanales
dans le secteur
des assurances
en Tunisie

BH ASSURANCE

AmenPay

Simple • Rapide • Sécurisé

Nouveau
possibilité de transfert
de wallet à wallet



AmenPay
1^{ère} application de mobile payment
100% Tunisienne

Disponible chez



Disponible sur
App Store

Disponible sur
Google play

Avec wallet autonome (portefeuille électronique)
qui utilise les technologies QR CODE et NFC

Adresse du siège: Av. Mohamed V - 1002 Tunis - Tunisie
Tél.: (+216) 71 148 000 • Fax: (+216) 71 833 517
www.amenbank.com.tn • Centre de Relations Clients: 71 148 888

N° Vert 80 106 000



بنك الأمان
AMEN BANK
Le Partenaire de votre Succès



A paraître

HICHEM DJAIT
**PENSER
L'HISTOIRE
PENSER
LA RELIGION**

Le nouveau livre de Hichem Djaït *Penser l'Histoire, penser la Religion*

Un nouveau livre de Hichem Djaït est toujours attendu avec intérêt. Encore plus lorsqu'il explore certains fondements du monde historique et de ses forces agissantes. Comme il le fait dans *Penser l'Histoire, penser la Religion* qu'il publie aux éditions Cérès.

«Hichem Djaït analyse d'abord la question du déplacement des hommes, des migrations et des conquêtes comme deux ressorts fondamentaux de la dynamique historique», lit-on dans la présentation de l'ouvrage. Ensuite, il s'attache à cerner les deux notions essentielles d'Occident et d'Orient à l'échelle mondiale.

Dans une deuxième partie, c'est la religion et le religieux qui tiennent la place centrale. L'auteur traite des origines et de l'évolution du christianisme, tout autant que de l'évolution de l'islam dans l'histoire et dans la pensée des théologiens et des philosophes.

Les rapports entre pensée philosophique et religion sont ici abordés durant l'époque moderne, en Occident précisément, car c'est là qu'est apparu le processus inédit de la critique de la religion qui a conduit à ce phénomène unique dans l'histoire: «la sortie de la religion».

L'auteur analyse, de manière systématique et évolutive, les lignes essentielles de la pensée qui a fondé cette critique.

Historien, Hichem Djaït s'est toujours intéressé à la philosophie sous tous ses aspects, notamment dans son lien à l'histoire. Appartenant lui-même à deux cultures pleinement assumées, l'islamique et l'occidentale, il s'est nourri des deux, y élisant ses thèmes et exemples. Dans cet essai, l'auteur élargit les perspectives et propose des idées nouvelles, tout en poursuivant son dialogue avec les historiens et les philosophes.»

***Penser l'Histoire,
penser la Religion***
de Hichem Djaït

Cérès éditions, 2021, 176 pages, 22 DT
A paraître incessamment, commande
sur www.ceresbookshop.com



CARTE JEUNESSE

البنك التونسي

BANQUE DE TUNISIE



**Avec la carte Jeunesse...
jamais votre enfant ne sera à court d'argent.**

Par un simple clic sur votre smartphone vous pouvez instantanément alimenter la carte jeunesse de votre enfant via BTMobile, BTNET 24/24 et 7/7.

- Carte pré chargée
- Carte rattachée au compte du parent
- Carte de retrait de tous les distributeurs BT et autres banques
- Carte de paiement auprès de tous les commerçants affiliés au réseau VISA et MasterCard
- Carte permettant le chargement instantané du GSM quel que soit l'opérateur

Un conseiller clientèle en agence sera à votre écoute pour vous accompagner.



Centre de Relation Client Banque de Tunisie
Email : callcenter@bt.com.tn
Tél : 81 10 12 12

www.bt.com.tn

Bonnes feuilles

Évolution du Religieux

(extraits)

Il n'est pas seulement évident et clairement établi que le religieux a évolué depuis la Préhistoire jusqu'à l'époque historique dans toute sa longue durée, mais au sein même de l'Histoire avec ses civilisations, ses Etats et dans sa temporalité. Puisque le religieux est dans l'Histoire, même s'il vise l'au-delà de l'Histoire et l'au-delà du monde. Mais il évolue également de par sa logique interne, en tant que visée d'Absolu. La religion égyptienne, une des plus stables et des plus durables, a changé de l'intérieur et s'est étiolée, notamment au moment de l'occupation romaine où lentement sont apparus, mais préparés dès avant, l'hermétisme, ainsi que les mythes attachés à Hermès Trismégiste, quoiqu' imprégnés de gnose sur le tard et d'une gnose chrétienne (documents de Nag Hammadi).

A un moment donné et à partir de l'âge axial, les vieilles religions ont disparu et se sont ainsi constituées de nouvelles religions. En fait, l'âge axial de Jaspers décrit l'apparition d'une pensée philosophique nouvelle au premier millénaire. Il ne parle pas du yahvisme, mais des prophètes, il ne parle pas des religions grecques et romaines mais de la philosophie grecque, pas davantage de la religion chinoise paysanne antique, mais de Confucius, du Tao-Té-King et de Tchouang-Tseu, pas davantage du védisme évoluant en hindouisme, perceptible déjà dans les Upanishads. Jaspers était un philosophe et non un penseur de la religion et pas davantage un historien. S'il parle des prophètes, c'est parce que les prophètes étaient des penseurs qui voulaient spiritualiser le yahvisme ancien, s'il invoque Confucius et Lao-Tseu, c'est parce qu'ils étaient des philosophes.

Mais il reste vrai que ces philosophies ont évolué en religions, qu'on perçoit toujours un lien à partir d'un moment donné entre pensée et religion, entre intellectuels et religion, à des degrés divers selon l'aire culturelle.

C'est un fait qu'après l'âge axial, préparateur du neuf, est apparu un autre âge lui succédant où non seulement la pensée a continué à évoluer, mais où des religions ont apparu ou se sont constituées, sur la base de l'apport de l'âge axial, ou ont pris forme, se sont cristallisées, ou divisées. C'est le cas de la philosophie grecque aussi, qui a évolué et s'est maintenue jusqu'au Ve siècle, c'est aussi l'apparition du christianisme, du

judaïsme rabbinique, de l'islam, du bouddhisme chinois mahayana et de la structuration du bouddhisme Therâva, de l'intellectualisme indien. Âge qui va jusqu'à nos jours, soit deux millénaires, nés du millénaire précédent, et qui a balayé l'acquis des deux premiers millénaires où le monde historique s'était constitué. Non seulement plus de religion égyptienne, babylonienne, mais aussi plus de religions constituées par l'apport indo-européen. Le continent européen s'est christianisé lors du 1er millénaire après J.-C. ; une très grande partie de l'Asie occidentale et centrale s'est islamisée ; confucianisme et taoïsme se sont progressivement constitués en religions, déjà au départ avec les Han ; le bouddhisme a pris place en Chine avec force jusqu'au IXe siècle et s'est maintenu plus faiblement par la suite et de même il s'est répandu au Japon sous la forme Chan. On parle aujourd'hui de fin des religions, mais c'est un phénomène qui n'a commencé sérieusement en Occident qu'au XVIIIe siècle, en rapport avec le phénomène Modernité. René Girard nous fait remarquer que l'islam et l'hindouisme se maintiennent bien encore, quoique avec difficulté, car en se politisant ces deux religions sortent de la sphère du religieux pur, de l'ordre de la foi.

Pour ce qui est de l'islam qui, lui, a correspondu à la formation d'un empire, il se trouve que l'empire n'a pas cherché à islamiser les territoires conquis et ne cherchera jamais à le faire. Le califat était l'affaire des Arabes musulmans mais en évoluant avec l'ouverture aux peuples conquis, l'islam a pénétré de fait dans le monde iranien.

Néanmoins, l'islamisation en profondeur du monde iranien se fit lentement, par la double attraction d'une religion neuve appuyée sur l'écrit, d'une civilisation commune en train de se constituer, et du fait de la non-intervention de l'État dans l'ordre du religieux et de sa diffusion, sauf exceptions. Bien que l'islam fût la religion de l'État, califat ou États successeurs, le développement religieux se fit par l'entremise de la société, des juristes au départ, des porteurs de la Tradition du Prophète ensuite ou concomitamment, des théologiens, des « hérésies » multiples et diverses.

Un flot immense de spéculateurs, aux embranchements multiples, traversa le monde de l'islam en sa période classique (IXe-XIIe siècles), cependant que le christianisme se caractérisait alors et même dès avant par le sens de l'organisation, pénétrant par la prêtrise et une hiérarchie les tréfonds du monde social, se faisant coiffer par un magistère, une autorité, l'institution



pontificale et l'Église, dispensatrice de la grâce, et institution structurée de salut.

Dans le monde musulman, l'islam était la religion de l'État unifié et de la masse des combattants arabes au départ, mais il a pris pied chez les Perses qui ont été associés à la gestion de l'empire, devenu arabo-iranien. Il a montré une attractivité chez les peuples polythéistes ou animistes, intégrés à l'empire ou y pénétrant, comme les Turcs et les Berbères. Les chrétiens ont été plus réticents à entrer dans l'islam, puisque reconnus dans la validité de leur foi. Mais leur apport intellectuel a été décisif, notamment dans l'ordre philosophique, par les traductions des œuvres grecques. Et de même, les autres religions de l'Orient ont pénétré l'islam dans les spéculations théosophiques et l'élaboration du shi'isme, à l'origine purement arabe toutefois.

Dans le monde de l'islam, l'orthodoxie a été représentée par le sunnisme, qui s'est élaboré lentement et de manières diverses, qui n'a pris conscience de lui-même comme orthodoxie, c'est-à-dire comme la voie juste et majoritaire, qu'assez tardivement et dans un parcours complexe. Deux pôles religieux l'ont défini : le pôle juridique et culturel, celui de la shari'a, élaboré par quatre écoles aux VIIIe-IXe siècles, donc assez tôt, le pôle théologique, celui des qadariyya, des jabriyya des murji'a, puis des mu'tazila d'un côté, celui des traditionnistes de l'autre, attachés aux hadiths du Prophète et à ce qu'ils considèrent comme sa Sunna, c'est-à-dire l'exemplarité de sa conduite, et ceci, là aussi, dès les VIIIe-IXe siècles, puis au Xe siècle avec l'ash'arisme, théologie de plus en plus considérée comme orthodoxe. Les modernes ont tendance à porter leur intérêt sur la théologie et ses querelles, à projeter donc sur elle la séparation entre orthodoxie et hétérodoxie. Dans la réalité effective, ce sont les écoles de droit, intégrant déjà le hadith c'est-à-dire

la Sunna, qui ont joué le plus grand rôle dans la vie des musulmans dans la mesure où la justice cadiale a été essentielle dans la société au quotidien. D'ailleurs, ce qui est resté aujourd'hui, une fois disparues les querelles théologiques, c'est la shari'a dont on demande fortement l'application, quelquefois intégrale, ce sont bien les commandements culturels et juridiques du Coran, du hadith et des écoles de jurisprudence.

Mais sur le plan de l'histoire des idées, reliée par ailleurs à l'histoire politique, ce qui a agité le monde intellectuel de ce temps et même les masses bagdadiennes, c'était bien la théologie, les positions à ce sujet du sunnisme et de ce qu'il considérait comme hétérodoxie, aussi bien l'itizâl que les différentes formes de shi'isme. Il est frappant qu'à l'époque classique, ce n'étaient pas les juristes qui sont entrés dans l'historicité des luttes mais les ahl al-hadith, les gens du hadith donc de la Tradition qui tenaient le haut du pavé, et notamment les hanbalites, porteparoles du sunnisme, entendu comme la Tradition, et devenus mouvement populaire. Mais avec le temps, le hanbalisme combatif, voulant incarner la Tradition, hostile au rationalisme, a versé dans l'excès, le sunnisme devenant de plus en plus modérantiste. Ici, il convient d'attirer l'attention sur l'importance de l'historicité de l'islam primitif considérée comme sacrée, à cause de la Discorde du califat premier. L'histoire entre dans le religieux comme élément constituant et établissant les divergences entre sunnisme et shi'isme, sunnisme et khârijisme.

Le sunnisme admet la légitimité des quatre califes «bien-guidés», le shi'isme celle de 'Alî seul, les khârijites celle des deux premiers califes.

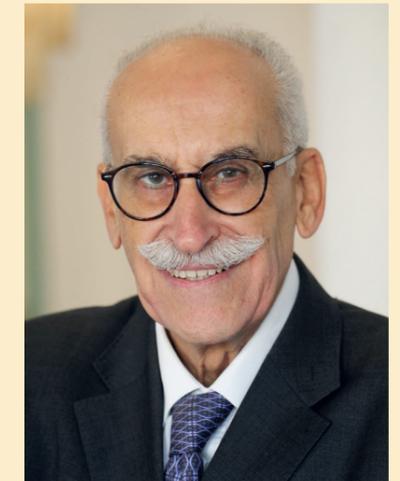
Sur ce point, le califat abbasside se proclame sunnite, admettant la légitimité historique des quatre premiers califes, point fondamental, et la légitimité juridique des quatre écoles primitives et notamment du hanafisme.■

Garanties Accidents de la Vie سلامة بدنك.

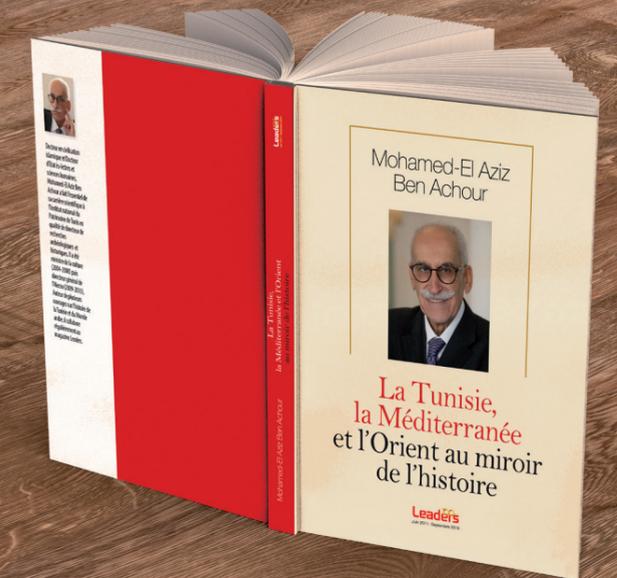
مسمار في حيط



Mohamed-El Aziz Ben Achour



La Tunisie, la Méditerranée et l'Orient au miroir de l'histoire



En librairie

Tel : +216 71 232 111
www.leaders.com.tn

Lu pour vous

La Tunisie, la Méditerranée et l'Orient Au miroir de l'histoire

Le Professeur Mohamed el Aziz Ben Achour nous a régalés d'un ouvrage tout à la fois alerte et monumental. Ces deux épithètes sont rarement associées. Sous le titre de *La Tunisie, la Méditerranée et l'Orient au miroir de l'histoire*, il offre une compilation des articles publiés dans Leaders Magazine entre 2016 et 2019.

• Par Abbès Mohsen

A

contrepied des poncifs religieusement déposés dans l'inconscient de nos contemporains, il réhabilite la mémoire des grands souverains qui ont fait la Tunisie, tels qu'Ali Pacha, Hammouda Pacha, Ahmed Pacha 1er et d'autres. Mais il essaie sans complaisance d'étudier les faiblesses, les insuffisances dans la gouvernance et les trahisons qui ont ouvert la voie à l'instauration du protectorat.

Son analyse du contexte dans lequel baignèrent les tentatives de réforme du milieu du XIXe siècle relève les analogies avec l'époque que nous vivons depuis 2011 : un effort pathétique (plus ou moins



■ Sadok Bey, les ministres, les princes et les dignitaires au Bardo. En haut des marches, en tenue traditionnelle, le torse barré du grand cordon de l'Iffikhar, Ibrahim El Riahi El Rizgui, caïd des Drîd (Tableau Ahmed Osman, coll.de l'Etat)

■ Le palais du Bardo



■ Napoléon III et Sadok Pacha bey à Alger (Détail d'un tableau d'Alexandre Debelle, coll.de l'Etat)

sincère) de modernisation mené d'une main inexperte sur fond de surendettement. Il n'a pas la cruauté de le dire, mais l'analogie est malheureusement évidente.

Une plume déliée au service d'une vaste érudition nous dévoile des pans entiers de notre passé grâce aux biographies de Tunisiens illustres, de l'histoire cachée des lieux aimés et de la relation de situations insolites. Des personnages moins connus apparaissent à la lumière.

Le rapport de la société au pouvoir : évocation érudite des Chabbiya et de leur résistance, étude des Ouerghemma, frémissements de Tunis au 19e siècle, tiraillement des dynastes entre la tentation de l'Occident et celle du repli vers l'Orient sont les chapitres qui rythment cet époustouflant exercice. ■

A.M.



De la fondation d'Utique à la chute de Carthage : dix-huit siècles d'histoire (1101 avant J.-C. — 698 après J.-C.), voici un ouvrage d'histoire qui explore, de manière rigoureuse et didactique, sous la plume de Samir Aounallah, les différentes facettes du passé de la Tunisie du début de l'Antiquité jusqu'à la conquête musulmane. Une histoire complexe qui s'inscrit dans un territoire dépassant les frontières actuelles de ce pays, traversé au nord par la Maj(a)

rda et l'oued Miliane et occupé au sud par les steppes et le désert. Il fut le théâtre de plusieurs civilisations qui ont choisi, selon les siècles, différentes capitales : Utique, Carthage, Zama, Sousse ou Sbeitla.

Le livre embrasse une période longue de 1 800 ans, ponctuée de fondations de cités célèbres (1101 Utique, 814 Carthage), de batailles et destructions mémorables (défaite de Zama en 202, destruction de Carthage en 146, bataille de Thapsus, prise de Carthage par les Vandales en 439, prise de Carthage par les Arabes en 698), qui l'ont façonnée. Ce passé nous

est familier grâce aux témoignages textuels variés qui nous sont parvenus d'historiens, d'hommes politiques, philosophes, poètes, agronomes ou religieux, païens ou chrétiens, carthaginois, africains, latins ou grecs. Les documents épigraphiques, si nombreux en Tunisie, sont une source inestimable pour connaître la vie municipale, les noms et les statuts des cités, les évergètes, les cultes, les habitants, etc.

D'autres informations émanent de cette étonnante densité urbaine qui atteste l'importance et la richesse de cette région occupée par des villes telles que Carthage,



Kerkouane, Dougga et El-Jem, inscrites sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco, et par d'autres dont la plupart des toponymes latins ont été identifiés malgré le processus de translittération : Aïn Tounga, Béja, Boughrara, Chemtou, El-Jem, El-Krib, Hammam Darragi, Henchir Douamis, Jebel Oust, Haïdra, Henchir el-Kasbat, Zama, Kasserine, Kbour Klib, Kélibia, Kerkouane, Ksar Ghilane, Makthar, Mdeïna, Nabeul, Sbeitla, Sousse, etc. Les recherches sur le terrain progressent, les opérations d'archéologie préventive sont réalisées non seulement à Carthage mais sur l'ensemble du territoire ; les artefacts, de mieux en mieux étudiés et datés, précisent la chronologie.

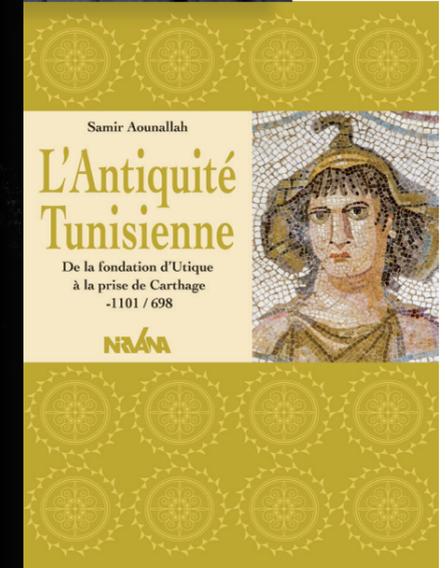
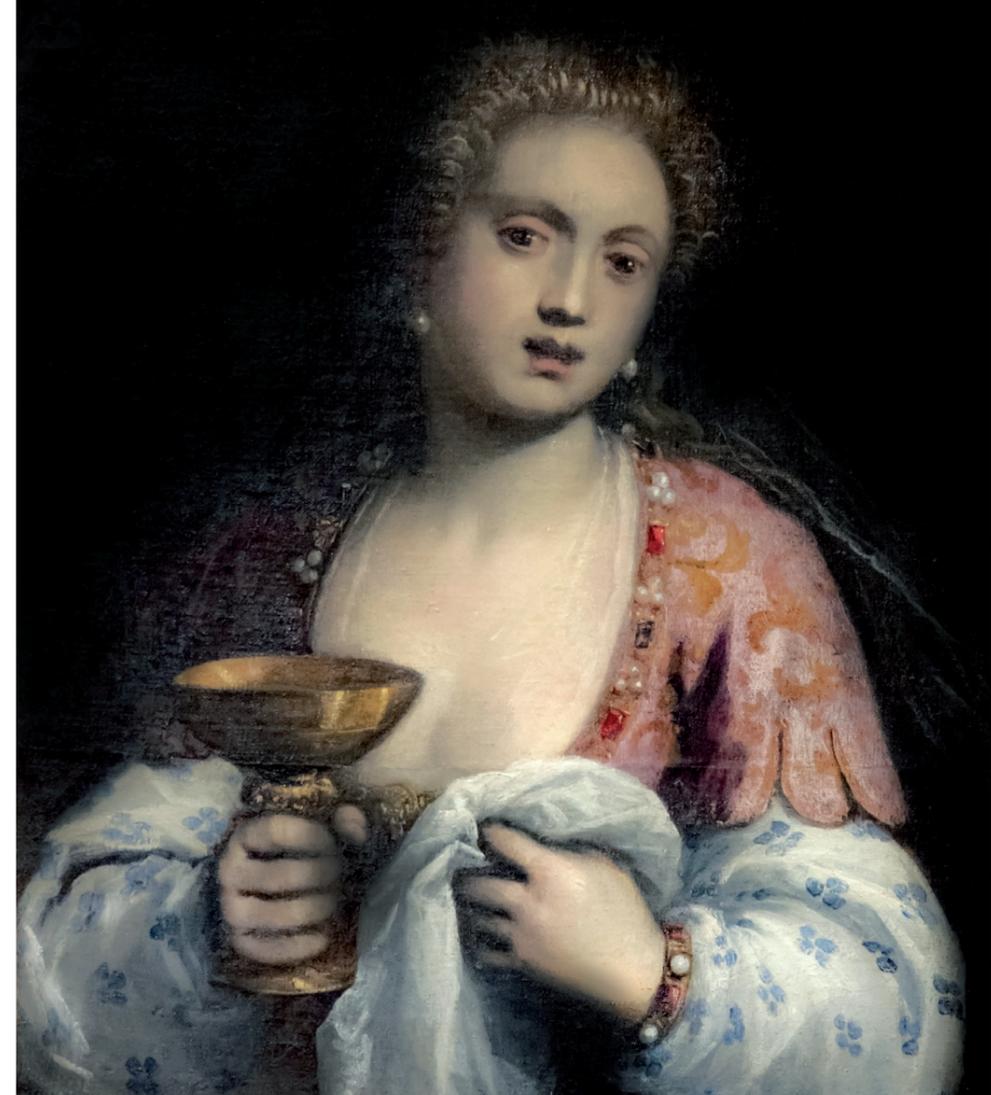
Les civilisations qui prirent forme dans ce pays ont marqué non seulement son passé mais aussi celui du nord de l'Afrique et du Bassin méditerranéen. L'une des

cultures préhistoriques, le Capsien, est l'éponyme d'un des sites tunisiens. Pendant la Protohistoire, la Libye couvrait l'ensemble du Maghreb, et ses habitants - les Libyens - utilisaient l'écriture libyque et sont principalement connus par leurs monuments funéraires (dolmens, tumuli et haouanet). L'histoire de ce territoire est liée à celle de la Méditerranée dès l'expansion phénicienne et les fondations de colonies qu'elle établit à Utique, Carthage, Sousse, Bizerte, Henchir Botria...

La légendaire Carthage, cité-Etat qui exerce son hégémonie sur la rive sud du Bassin méditerranéen et sur l'intérieur du pays, crée la civilisation punique avec sa propre langue, le punique, tout en utilisant le grec dans les opérations commerciales, ses institutions dont le sufétat, et sa monnaie. Ses relations avec la Phénicie, la Sicile, la Grèce, Rome, la

Libye et la Maurétanie l'ont profondément influencée. Son espace se réduit au gré des trois guerres puniques contre les Romains, de ses alliances ou mésalliances avec les Numides et les autres cités. La Numidie des Massyles, située à l'ouest et au sud-ouest de Carthage, adopte le punique et le néopunique mais conserve l'usage du libyque comme le démontrent les célèbres dédicaces bilingues libyco-puniques de Dougga. Les maqâds (temples, mémoriaux), les mausolées turriformes, les monuments circulaires (bazinas) révèlent une architecture originale, profondément marquée par les influences punique et grecque.

Sous la République romaine et l'Empire, les institutions et les statuts des villes et des habitants ont été modifiés, le latin devient la langue officielle, de même les villes et les édifices publics et privés



s'approprient les innovations techniques et formelles du conquérant tout en gardant leurs spécificités locales, créant ainsi des œuvres dont l'originalité et la beauté font l'admiration des visiteurs des sites et des musées tunisiens. L'agriculture et l'arboriculture, initiées à l'époque carthaginoise, se développent comme en témoigne la création des domaines impériaux gérés par les lois agraires (lex Manciana, lex Hadriana). Les produits renommés de l'Afrique s'exportent très loin : les céréales, l'huile, le vin, les salaisons, les bêtes sauvages, le marbre de Chemtou, le savon d'Utique, l'encens et les parfums... En contrepartie, la vaisselle de luxe afflue de toute la Méditerranée. À partir du IIIe siècle, le polythéisme africo-romain qui mêlait l'héritage de Rome et de la Grèce aux croyances venues de Carthage et du monde berbère, évolue progressivement vers le monothéisme chrétien. La prise de Carthage

en 698 par les Arabes, annonciatrice de l'avènement d'une nouvelle ère, sonna définitivement la fin de la présence des Byzantins qui avaient chassé les Vandales, et par là même la fin de l'Antiquité.

Samir Aounallah retrace, à la manière d'une promenade dans le temps et dans l'espace, l'histoire antique de la Tunisie, en évoquant les changements de statut (royaume numide, province romaine), de nom et de limites géographiques de celle qui fut l'ancienne Libye, la Numidie massyle, l'Africa, l'Africa vetus et l'Africa nova, l'Afrique proconsulaire, la Numidie (militaire), la Byzacène, la Zeugitane, la Tripolitaine. Elle est habitée selon les régions et les époques, de Libyens, Afri, Carthaginois, Puniques, Libyphéniciens, Numides massyles, Romains. Les plus illustres d'entre eux sont entrés dans l'histoire : Élipha/Didon, Sophonisbe, les

L'Antiquité tunisienne
De la fondation d'Utique à la chute de Carthage: Dix-huit siècles d'histoire (1101 avant J.-C. - 698 après J.-C.) de Samir Aounallah
Editions Nirvana, 2021

frères Philènes, Hannon, Tacfarinas, Hannibal, Hiarbas, Syphax, Massinissa, Micipsa, Jugurtha, Juba I, mais encore Apulée, Augustin, Corippe, Cyprien, Magon, Tertullien et bien d'autres. Samir Aounallah met son savoir d'historien à la portée de tous, en donnant la possibilité d'approfondir les différents aspects des brillantes civilisations qu'a connues la Tunisie dans l'Antiquité. Cet ouvrage, magnifiquement illustré, fait également œuvre de référence pour les étudiants et les chercheurs. ■

V.R.
AORC, UMR 8546
(CNRS-ENS-PSL, Paris)



carburants
AgilX
 Premium
 LA MEILLEURE PROTECTION
 POUR VOTRE MOTEUR



À votre Service

Lu pour vous

Devenir Memmi

C'est l'histoire d'un enfant défavorisé, né en 1920 dans les quartiers les plus déshérités de la Tunisie coloniale, aîné d'une famille nombreuse difficilement assumée par un père boudinier s'épuisant à la tâche, l'histoire d'un enfant introverti, qui tarde à parler, qui découvre à 7 ans que «le pauvre patois du ghetto», bien suffisant pour partager le quotidien, ne peut en aucune façon lui ouvrir les portes d'un avenir qu'il entrevoit déjà bien loin de cette «Tunisie d'opérette» et de cette communauté condamnée.



• Par Guy Dugas
 ITEM-CNRS

C'

est l'histoire d'un élève brillant, tôt remarqué par ses maîtres de l'Alliance israélite universelle qui l'orientent vers le prestigieux lycée Carnot et, dès lors, de diverses rencontres marquantes : celle d'une langue dont la beauté le touche et qui deviendra son outil de travail, l'éloignant du petit cercle originel, celle de copains de toutes les communautés de la Tunisie plurielle de l'entre-deux-guerres, celle, enfin, de maîtres européens dont deux – le poète Jean Amrouche et le philosophe Aimé Patri – deviendront à jamais ses mentors très écoutés. L'histoire d'un jeune homme intelligent et ouvert, prompt à s'interroger sur le monde qui l'entoure, mais profondément pacifiste et rétif à tout engagement.

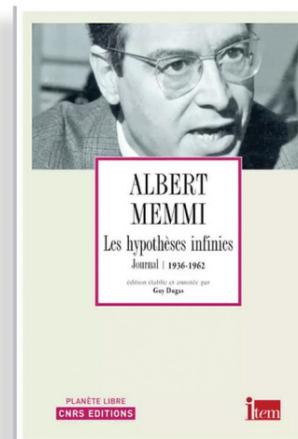
C'est dès lors l'apparition d'un antagonisme entre action (action sportive, désir d'agir pour l'amélioration de conditions d'existence de sa communauté) et connaissance (volonté de combler un retard linguistique et culturel dont le journal, véritable cahier d'exercices par moments, ne fait pas que témoigner), l'histoire de tentations intellectuelles multiples : « Souffr[ant] des idées », il songe à étudier la médecine afin d'« échapper un peu à la présence lancinante des problèmes » (24 janv. 1945), mais ceux-ci le ramènent sans cesse vers la philosophie ou les sciences humaines.

Et, plus fort que tout, le désir d'écrire : de faire œuvre :

« Je cherche avec un besoin de plus en plus grand «le sujet», «mon œuvre». Je suis sûr maintenant que je ne suis pas seulement un chercheur. La connaissance, aussi indispensable qu'elle est à ma vie, ne me comblera pas. Il me faut créer. Je suis un créateur. J'ai besoin de vivre ce que je pense. » (mars 1942) Le sujet, qui sera celui de son premier roman, La Statue de sel, est d'ailleurs très tôt trouvé – qui fera de son œuvre une bonne action en portant témoignage pour le siens :

«Je compte écrire une espèce de roman autobiographique où je raconterai l'éloignement progressif d'un jeune homme de son milieu, de ses amis, pour rentrer en lui-même et à la découverte de la Connaissance. Large utilisation de mon journal.» (mars 1942)

La guerre viendra toutefois mettre fin à tous ces rêves et à toutes ces interrogations : le numerus clausus, décrété à l'automne 1942, va conditionner l'orientation et l'engagement va devenir nécessité lorsque quelques semaines plus tard, les forces d'occupation en Tunisie vont exiger de la communauté juive qu'elle leur fournisse par centaines des travailleurs forcés. Des camps de travail se créent alors un peu partout



Albert Memmi :
Les Hypothèses infinies
 Journal I : 1936-1962.

Edition génétique et critique établie et annotée par Guy Dugas. Paris, Cnrs éditions, coll. Planète libre, 2021, 1435 pp, 45€.

RESIDENCE LA BRISE Jardins de Carthage

Vous invite à découvrir son nouveau projet "LA BRISE" sis aux jardins de Carthage. Résidence de très HAUT STANDING abritant 17 appartements S+1, S+2 et S+3 ainsi que 2 Duplex et un grand parking sous sol.



Pour plus d'informations, nous contacter au :

simpar@planet.tn
www.simpar.tn



29 921 011 / 29 921 009



dans le Beylick – et Albert Memmi, comme bien d'autres, en fera l'amère expérience au printemps 1943 (lire : Journal de guerre 1939-1943 et autres textes de circonstance. Cnrs éditions, coll. Biblis, 2019).

Lorsque la guerre se termine, le jeune homme n'est déjà plus le même : il sait désormais qu'il ne sera pas médecin : pour vivre et aider sa famille, il a été obligé d'accepter un poste de surveillant d'internat, dont il démissionne au moment où est promulgué le statut des juifs d'AFN. Dans Alger encore en guerre, il entreprend, dans des conditions difficiles, une propédeutique en philosophie. Plus que tout, il a pris conscience du malheur d'être juif, il sait, ayant appris des graves événements qui secouent le monde, son appartenance

Samedi 17 novembre – Je viens du Vieux Colombier. On y donnait Meurtre dans la cathédrale de T.S. Eliot. Le texte est d'une rare densité poétique, une forme dramatique bonne. La mise en scène de Villars [sic] est excellente, plastique et musique, malgré quelques fautes (intervention d'un pick-up alors qu'il avait suffisamment de voix pour un bon chœur, éclairage quelquefois maladroit dans la scène du sermon ; un peu long par ailleurs). Enfin, on répéterait volontiers /ce/ que Madame de Sévigné disait à propos d'Athalie, «*tout est parfait : les chœurs, la musique, le texte, l'interprétation...*» (je ne me rappelle plus la citation). Dans la recherche du théâtre actuel, je crois que cette pièce de Eliot apporte quelque chose. Les Gueux au Paradis en avait la prétention mais cela manquait de substance (bonne idée par ailleurs). Ici, c'est la substance qui est d'une richesse magnifique, invocation de magie qui communique le frisson. J'ai passé la meilleure soirée depuis mon arrivée à Paris. Je ne crois pas que ce fut l'avis de la salle qui est restée froide et qui a dû s'ennuyer. [...]

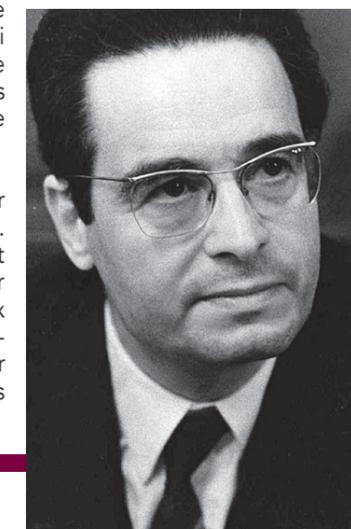
Jeudi [22 novembre] – Je suis déçu par la SFIO dans tous ces derniers événements. Ils ont nettement empêché l'avènement possible du prolétariat, sans révolution. Or je ne croyais qu'ils ne s'opposaient aux communistes que sur la question réformo-révolution. Voilà qu'il y avait moyen d'arriver à un total changement sans descendre dans la rue. Ils ont refusé.

Jeudi 29 nov. 1945 – Si l'existentialisme restait une métaphysique, je ne lui ferai [sic] pas grand [sic] querelle... pour le moment. Où il pêche, c'est quand il descend à l'action (il est d'ailleurs normal qu'il descende à l'action comme toute métaphysique convaincue). Il faut agir, dit-il.

– Mais alors, toutes les actions se valent.

Il aboutit alors à l'incohérence. Il essaiera de définir l'action. L'action peut être définie par une méta[physique]. Ce retour à la méta lui fait du coup quitter le plan de l'action et de sa signification phénoménologique. En effet, à une méta plusieurs actions peuvent correspondre sur le plan phénoménologique ou nous restons sur le plan de la méta et alors ne nous mêlons plus d'action, ou nous redescendons au plan de l'action, et alors nous sommes dans l'incohérence.

Deuxième possibilité de définir l'action par des considérations étrangères à l'action-étalon : nous ne sommes plus dans l'existentialisme. L'existentialisme veut définir l'action nécessaire par la condition humaine. Chacun doit agir suivant sa condition. Là encore, cette condition ne peut s'expliquer, être conditionnée, par l'essence, puisqu'alors la liberté disparaît et puisque l'existentialisme dit que l'essence est définie par l'existence, i.e. par l'action.





à une communauté partout minorée, mal armée pour se défendre des graves dangers qu'elle court : l'impasse, la hara, la bourrellerie... tout cela relève d'un monde fini ; l'avenir est sans doute ailleurs.

Ailleurs... Sans la moindre aide ni le moindre appui, malade et avec comme seul bagage un certificat de licence en psychologie, Albert Memmi débarque à Paris un jour de septembre 1945, en compagnie de son ami Michou qui veut être comédien et y parviendra, il s'installe dans un hôtel miteux de la rue de Vaugirard. Par bonheur, son maître Jean Amrouche est lui aussi depuis peu à Paris, où il dirige les éditions Charlot qui viennent de s'installer en France. Voyant l'état d'épuisement physique de son élève, celui-ci parvient à le faire admettre dans un sanatorium alpin, où Memmi séjournera trois semaines, avant de se mesurer à la vie parisienne, ses plaisirs et ses joutes philosophiques ou politiques.

Ce sera donc la Sorbonne : de quoi vous dégoûter à vie de la philosophie, dont Memmi tentera par trois fois l'agrégation, sans succès. Et toujours, chevillé au corps ce désir d'écrire, qui le conduit à faire ses premières armes aux côtés d'A.Patri, dans la revue Paru que celui-ci dirige, puis à prendre en charge la revue des étudiants juifs, Hillel, et à envisager avec l'aide d'Amrouche la création d'une collection aux éditions Charlot.

Ce sera aussi en décembre 1946 le mariage avec une Alsacienne catholique, blonde aux yeux bleus, qui termine de brillantes études d'allemand et se destine à l'enseignement.

Mais le désir d'intégration que tout cela révèle reste contrebalancé par la nostalgie du pays natal et la volonté de ne pas se désolidariser des siens : moins de trois ans après son mariage, Memmi, sincèrement désireux d'œuvrer pour sa communauté et pour son pays, décide

Journal métaphysique

«Je ne peux aller très loin dans cette voie, sans avoir le vertige, car d'emblée je me situe déjà au-delà de tellement ! Je saute à travers, bondis au-delà de toute la zone que la plupart entreprennent mètre par mètre, ce qui leur permet de faire un assez long chemin et de se griser de leur courage et de leur liberté. Tout à coup je saute tout cela, et d'un seul coup, je me trouve au-delà, dans un domaine où tout est inconnu, où je me [découvre?] solitaire, solitaire d'avec moi-même, débarrassé d'un nom qui flotte comme un voile de fantôme, des traits de mon visage. Comment n'aurais-je pas peur alors ? J'ai peur ! Et je ne puis que retrouver précipitamment ce pays inconnu à peine entrevu.

Qu'est-ce que je fais là ? Qui suis-je, au-delà de mon nom qui flotte comme un voile de fantôme entre les autres et moi ?» (printemps 1956)



de rentrer en Tunisie, entraînant sa jeune épouse dans l'expérience douloureuse de l'exil au sein d'une société dont elle ne sait rien et qui ne sait rien d'elle. Expérience que Memmi racontera dans son deuxième roman, Agar (Corréa, 1955).

Ce retour au pays natal coïncide avec deux événements déterminants – l'un personnel : la plongée de Memmi dans l'écriture d'un premier roman, La Statue de sel, puis sa publication chez un grand éditeur français ; l'autre collectif : la libération nationale de la Tunisie dont Memmi est vite convaincu qu'elle deviendra un pays de langue arabe et de religion musulmane, excluant de fait toutes les minorités qui constituaient le Beylick (lire Tunisie, an 1. Cnrs éditions, coll. Biblis, 2017). Ce sera donc le retour à Paris, à la recherche de nouvelles hypothèses : un emploi, un logement assez vaste pour la famille qui s'est agrandie (deux enfants sont nés en Tunisie)...

Et toujours cette question lancinante posée par le héros de La Statue de sel : «Qui suis-je ?»

Qu'est-ce que je fais ici ou là ? Qui suis-je ? Deux questions existentielles trop graves pour être traitées par la fiction. Pour y répondre, Memmi va devoir forger un genre spécifique, le portrait : en 1957, il publie Portrait du colonisé, précédé d'un Portrait du colonisateur où il se



LE TIVOLI COMME VOUS
NE L'AVEZ JAMAIS VU !



www.ssangyongtunisie.com



TIVOLI
EXPRESS YOURSELF!

f SsangYongTunisie.Officielle

TUNIS - Rte de Sousse, GP1 Km7 2033 - Mégrine
Tél. : (+216) 70 130 070 - 70 130 060
Fax : (+216) 71 425 253

SOUSSE - Rte de ceinture, 4022 Z.I. Akouda - Sousse
Tél. : (+216) 70 130 040 - 70 130 050
Fax : (+216) 73 343 233

SFAX - Rte de Gabes, bvd de l'environnement, Km 2,5 - Sfax
Tél. : (+216) 70 130 020
Fax : (+216) 74 281 020

GABES - Rte de Tunis Km 0,5 BP 31 - 6001 Hached Gabès
Tél. : (+216) 70 130 090
Fax : (+216) 75 274 151

AUTOMOBILES ZOUARI
CONCESSIONNAIRE / SAV VÉHICULES DE TOURISME



Succombez à la fraîcheur, au goût citronné et au pétillant de Boga lim !
Boga mon Amour

L'on imagine bien qu'au moment où je commence cette rubrique en forme de journal, j'hésite et je crains le ridicule et l'échec. C'est que la tentative est originale, a une espèce d'originalité et elle a des modèles si illustres et si présents et que je fais tous les reproches et toutes les objections du monde. Comment oser publier son Journal après Gide, et après tant d'autres ? Plus grave : Gide a livré son Journal par blocs.

Il y a Mauriac. Après Mauriac ? Après ? En même temps que. Si ce n'était qu'après ! Personne ne peut plus tenter aujourd'hui, parallèlement à ça, sans que l'on songe et compare avec l'extraordinaire pamphlet [?] qui a révélé le vieil écrivain catholique bien pensant, si mal pensant des justes limites de la si bonne pensée ?

Et pourtant, pourtant, cela n'empêche pas tant de gens de le faire. Il faut croire que c'est tout de même possible. Pour 2 raisons au moins :

- Qu'a fait Mauriac, au fond ? Actualiser une forme, un travail commun à tant d'écrivains.

Nous tenons presque tous notre journal, mais nous ne le publions pas au fur et à mesure. Mauriac, lui, le publie au fur et à mesure. Et en cela, d'une certaine manière, il invente une forme, le journal journalistique. Il est faux que nous ne mettions dans ce journal que ce que nous voulons garder pour nous. Il répond peut-être en cela à un besoin, à une exigence. Beaucoup de choses ne trouvent pas une expression normale, une communication possible. Quelquefois, certaines trouvent place dans une œuvre ultérieure, certains jamais. Mauriac a permis leur communication.

Le journal journalistique à publication hebdomadaire ou mensuelle est un travail de paresseux et une lecture de paresseux, c'est-à-dire de gens pressés. Nous sommes pressés, nous ne pouvons plus attendre.

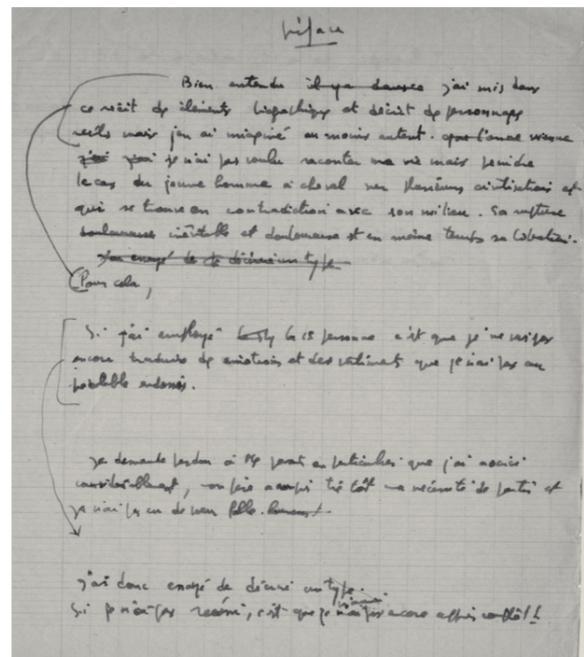
découvre un statut médian entre l'un et l'autre, puis, cinq ans plus tard, Portrait d'un Juif où il se penche sur le malheur d'être juif. Sous le double parrainage de Sartre et de Camus, sa double carrière de romancier et de penseur de toutes les formes de domination est lancée ; il est devenu Albert Memmi.

Mais déjà se profilent de nouveaux obstacles, de nouveaux challenges et de nouveaux combats : la création de l'Etat d'Israël conduisant à la guerre du Sinaï (octobre 1956), la fin de la

guerre d'Algérie et déjà les difficultés des décolonisations au Maghreb pressenties dès un retour en Tunisie à l'été 1963 (lire Mon retour à Tipasa, suivi de Lettre à un jeune Tunisien. Alger/Lunel, El Kalima éd., collection Petits Inédits Maghrébins, 2021). Interrogations au plan personnel aussi : comment s'intégrer dans la vie politique, sociale et surtout professionnelle dans ce pays où l'on est si peu attendu ? Il faudra faire venir en France les parents vieillissants, mais comment supporteront-ils cet exil ?

Par bonheur, il y a ce journal, compagnon des bons et des mauvais jours, fidèlement tenu depuis l'âge de 16 ans, réceptacle de tous ses états d'âme et laboratoire de toutes ses œuvres, riche des hypothèses infinies qu'offrent une carrière à peine lancée, une existence à peine entamée. Un journal qu'il considère comme un genre à part entière, popularisé par ses maîtres en littérature : Montaigne, Rousseau ou Gide et dont il ne cesse d'envisager la publication. ■

G.D



D'autre part, dans la mesure où il a acclimaté une forme, elle n'est plus à lui, elle existe. Elle court déjà les rues : La Table ronde, Le Monde ? etc., Esprit, où le journal est fabriqué par plusieurs personnes. Et du coup, nous ne pouvons être qu'insatisfaits de ce qu'il y met : je ne vois pas le monde comme lui ; j'enrage de le voir y mettre ce qu'il y met.

Mieux, elle a toujours existé d'une manière larvée : le semainier, le carnet, le bloc-notes, etc. dans maints journaux de ma jeunesse. Mauriac lui a donné ses lettres de noblesse, et comme tel il l'a réinventé.» (1959, non daté).

Lu pour vous

La transition immobile

Panorama haute définition de la décennie 2011-2020

• Par Mohamed-El Aziz Ben Achour

Grand commis de l'Etat, Abbès Mohsen a consacré toute sa vie professionnelle au service de la nation et de la République. Homme d'expérience et hautement cultivé, il s'est mis, après la révolution, au service de la mémoire nationale et de l'intelligence tunisienne. En 2012, il publia ses mémoires sous le titre « Servir » (éd. Tchou) puis en 2016 un travail magistral sur les gouverneurs (éd. Cérés). Son troisième opus « La Transition immobile, Chronique d'un échec » vient de paraître (Maison du Livre, 2021). Dans cet ouvrage, dont le contenu est beaucoup plus vaste que ne le laisse croire le titre, il nous livre une réflexion approfondie sur la dernière décennie sous la forme originale d'un dialogue apaisé et solidement argumenté entre cinq personnages venus d'horizons divers.

Ce choix, outre qu'il procure au lecteur un agrément certain, permet à l'approche résolument objective de l'auteur de se déployer avec ampleur. Certes, le livre a d'abord pour but de présenter une analyse des événements qui, depuis janvier 2011, secouent la Tunisie, entravent la marche de l'Etat, plombent l'économie et disloquent la société. Mais il est bien plus que cela, car Abbès Mohsen a le mérite de replacer les événements dans

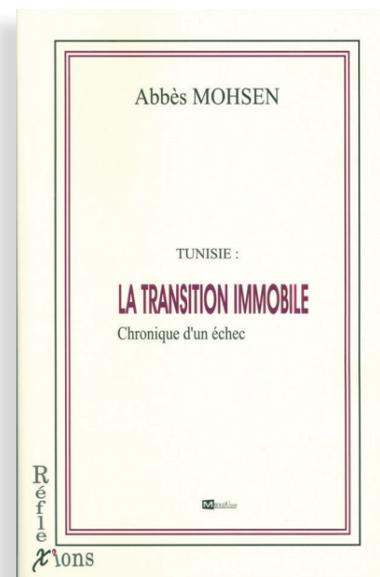


le cadre plus vaste de l'histoire contemporaine de la Tunisie ; ce qui permet au lecteur de revenir aux moments fondateurs de la modernité intellectuelle, politique et sociale dans notre pays.

Chemin faisant, l'auteur replace utilement les événements de la dernière décennie dans le contexte plus large des relations internationales et de la géopolitique. Le dialogue des protagonistes est ainsi l'occasion d'évoquer la période du Protectorat et de la lutte nationale puis celle de l'indépendance et de la 1ère République et leur empreinte sur ce qui se passe aujourd'hui. L'auteur nous donne moult exemples des conditions qui ont présidé aux choix des premiers gouvernements, des réussites spectaculaires et des dérives du pouvoir autoritaire sous les deux premiers présidents.

A ce propos, son appréciation de la longue présidence de Habib Bourguiba, à l'occasion de laquelle il corrige la tendance, en vogue aujourd'hui, d'un

patriarche bon enfant, et le bilan équilibré qu'il dresse de l'Etat sous la présidence de Zine El Abidine Ben Ali sont à saluer. La discussion animée des cinq amis est aussi le prétexte à des développements particulièrement instructifs sur ce que furent les révolutions dans l'histoire du monde, ainsi que sur le contexte international et le rôle de l'étranger dans l'évolution de notre pays à la souveraineté bridée. De sorte que, au fur et à mesure de notre lecture, nous comprenons mieux la raison des prises de position et des décisions intempestives prises dès les premières semaines de 2011, de même que l'échec de la transition démocratique que l'auteur a raison de qualifier d'immobile.



Par sa vaste culture historique et politique servie par une plume élégante, Abbès Mohsen nous livre plus qu'un témoignage lucide : une radioscopie de haute précision sur une Tunisie aujourd'hui en grand péril.

La transition immobile. Chronique d'un échec

de Abbès Mohsen
La Maison du Livre éd., 2021, 390 pages, 40 DT

ATL Leasing, L'allié de votre succès



ATL LEASING

ATL Leasing, vous offre la possibilité de louer les biens dont vous avez besoin pour votre activité pendant une période pouvant atteindre 84 mois. En fin de période vous en devenez propriétaire.



Plus qu'un leasing...



Chedly Ayari

1933 - 2021

L'économiste pluriel

Qu'il ait été diplomate, doyen de faculté, ministre, ambassadeur rattrapé de justesse avant de présenter ses lettres de créance au Roi des Belges, fondateur de la Badea ou gouverneur de la Banque centrale, Chedly Ayari était surtout un homme attachant. Mélomane, l'économiste mariait les chiffres et les notes du solfège, mêlait la voix du professeur à celle de l'enchanteur. Sorti de sa retraite pour gouverner la Banque centrale à un moment des plus difficiles, aurait-il dû accepter ? Pouvait-il refuser facilement ? Trop tôt pour le juger. Au cours de sa longue carrière, Chedly Ayari aura marqué toute une génération. A New York, à Tunis, à Khartoum, siège de la Badea, et ailleurs. Tous garderont de lui le souvenir d'une réelle maîtrise de l'économie et des finances, d'une finesse d'esprit et d'une grande capacité de persuasion. Retour sur un parcours pluriel.

Sommaire

- Marouane El Abassi
Gouverneur de la Banque centrale de Tunisie
- Abdellatif Jouahri
Gouverneur de Bank Al-Maghrib
- Mustapha Ben Jaafar
Président de l'Assemblée nationale constituante
- Nadia Gamha
Vice-gouverneur de la Banque centrale de Tunisie
- Hakim Ben Hammouda
Ancien ministre de l'Economie et des Finances
- Kamel Ayadi
Ancien ministre
- Hélé Béji

■ Docteur Honoris Causa
Faculté Aix-Marseille



■ ONU
New York 1963



■ ONU NY salle plénière 1961



■ Ministre de l'Éducation
nationale - UNESCO 1970

Biographie

Chedly Ayari

Né le 21 août 1933 à Tunis et décédé le 28 janvier 2021

Diplômes et distinctions universitaires

- Docteur ès sciences économiques Paris
- Agrégé ès sciences économiques Paris
- Diplômé d'études supérieures de droit privé Paris
- Docteur Honoris causa Université d'Aix-Marseille
- Président honoraire de l'Association internationale des sociologues de langue française

Fonctions occupées

A- Universitaires

- Professeur émérite et Doyen de la faculté de Droit, des Sciences économiques et de Gestion de Tunis
- Professeur associé, Université d'Aix-Marseille et de Nice-Sophia Antipolis

B- Ministérielles

- Secrétaire d'État au Plan
- Ministre de l'Éducation nationale
- Ministre de la Jeunesse et des Sports

- Ministre de l'Économie nationale
- Ministre du Plan

C - Bancaires internationales et en Tunisie

- Directeur exécutif du Groupe de la Banque mondiale
- Président-directeur général et fondateur de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique
- Gouverneur de la Banque centrale de Tunisie

D- Diplomatiques

- Conseiller économique de la Délégation tunisienne auprès des Nations unies à New York
- Ambassadeur désigné auprès de la Commission

européenne et des Royaumes de Belgique et du Luxembourg

E- Consultatives

- Vice-président du Conseil national consultatif pour la recherche scientifique et la technologie (Tunisie)

Travaux et publications

Auteur de nombreux ouvrages et articles traitant de questions économiques, financières, monétaires, sociales et politiques des points de vue théoriques publiés dans quatre langues arabe, française, anglaise et allemande en Tunisie, en Europe, en Afrique subsaharienne et dans le monde arabe.



Le charisme des grands professeurs, la finesse des diplomates chevronnés et la ténacité des patriotes

Par Marouane El Abassi
Gouverneur de la Banque centrale de Tunisie

Je n'ai pas eu l'opportunité de côtoyer de près Si Chedly, que ce soit à l'université ou au sein des multiples ministères qu'il a eu à diriger. J'ai, toutefois, eu par la suite plusieurs possibilités de le côtoyer.

Professionnellement, je n'ai donc pas eu à travailler avec Si Chedly. Je connaissais de réputation le ministre et le diplomate, mais surtout le professeur émérite. Les jeunes générations retiendront de lui surtout le gouverneur de la Banque centrale qu'il était lors de la période transitoire post-Révolution.

A ce titre, j'évoquerai une anecdote dont j'ai eu l'écho et qui reflète l'un des traits de son caractère. Des groupes de jeunes se sont organisés pour manifester devant le siège de la BCT réclamant l'introduction des paiements digitaux à l'international en Tunisie. Si Chedly, et à la grande surprise de ses collaborateurs, mais surtout des jeunes en question, ordonna expressément de les convier à une réunion, qu'il tint au sein même de la salle du Conseil d'administration de la BCT ! Quand il a été interrogé sur ce geste, le Gouverneur Ayari a répondu, en substance, que les jeunes connaissent ce thème et d'autres encore, bien plus que la plupart des experts autoproclamés, et que les dossiers relatifs à la digitalisation relèvent plutôt de l'expertise des jeunes. Dans la foulée, il a été décidé d'organiser l'Africa Blockchain Summit en 2018. Aujourd'hui, la Banque centrale de Tunisie vient de se doter d'un BCT LAB, qui abrite la Sandbox réglementaire.

C'est une anecdote, parmi tant d'autres, qui en dit long sur l'homme ! Cultivé, curieux, intelligent mais surtout avec cette soif illimitée de savoir. Ses visiteurs restent impressionnés par la richesse de sa bibliothèque personnelle. Ses étudiants demeurent marqués par sa vivacité et son sens rationaliste. Ses collaborateurs parlent encore de son appétence pour la lecture et l'étendue de la gamme de documentation dont il se réfère pour ses écrits, ses sources d'inspiration pour des idées de projets ou d'informations qu'il partage volontiers avec ses adjoints !

Les réflexes du professeur qui transmet son savoir ne l'ont jamais quitté. Il est de mon devoir de témoigner ici qu'à la Banque centrale, il est toujours présent dans la mémoire des collaborateurs qui, souvent, se remémorent des moments, des situations ou même des anecdotes que Si Chedly ne manquait pas de relater pour les inspirer et en tirer les enseignements !

D'ailleurs, depuis mon arrivée à la Banque centrale, je ne cesse de découvrir les traces du grand humaniste, rigoureux et juste, mais surtout de l'homme d'Etat qu'il était. Car quoi que l'on puisse dire de son passage à l'Institut d'émission, le Gouverneur Ayari s'est toujours démené pour préserver les acquis de la Tunisie, son image et sa crédibilité. Dans les institutions de Bretton Woods, son souvenir demeure vivace. Mme Christine Lagarde, qui l'a bien connu, ne tarit pas d'éloges sur son professionnalisme et ses qualités humaines.

Idem pour les autres responsables des instances internationales, des banques régionales, les gouverneurs, amis de la Tunisie qui ont témoigné de ses interventions percutantes et ses allocutions remarquables. Le message de l'un de ses plus proches amis, Si Abdellatif Jouahri, Wali Bank Al Maghrib, en est bien l'illustration.

Et ce n'est guère étonnant ! Pour une personnalité de l'envergure de Si Chedly qui avait ce charisme des grands professeurs, ce tact qui force le respect, cette finesse des diplomates chevronnés et cette ténacité des patriotes pour défendre les intérêts de notre pays. Une poignée de main vigoureuse dans un gant de velours, avec du charme, de l'expérience et cette éloquence qui le caractérise tant ! On m'a rapporté qu'il répétait que des martyres se sont sacrifiées pour que la Tunisie soit indépendante et que ce tribut est trop cher pour qu'il soit dilapidé. Maintenant qu'il a rejoint ses illustres précurseurs, je réitère à sa famille, à ses amis et à ses collaborateurs l'expression de mes plus sincères condoléances.

Repose en paix, Si Chedly. Vous nous manquez !

M.A.





Modération, sagesse et perspicacité

• Par Abdellatif Jouahri
Gouverneur de Bank Al-Maghrib

Je voudrais exprimer ma profonde gratitude à son excellence M. Marouane El Abassi, gouverneur de la Banque centrale de Tunisie, qui m'a offert l'occasion de réitérer mes sincères condoléances suite au décès d'un ami généreux et d'un frère cher et précieux pour nous, feu Chedly Ayari. A sa famille et à ses proches, j'adresse mes sentiments de profonde compassion, priant le Tout-Puissant de leur inspirer réconfort et de les entourer de sa sollicitude.

Je garde présent à l'esprit ce que le défunt incarnait, à l'appréciation de tous, comme bonté, modestie, noblesse, conjuguées à de sages opinions et une grande expérience. Il laisse une empreinte toute particulière auprès de ceux qui l'ont connu et travaillé avec lui, et qui lui ont toujours témoigné un profond respect et une haute considération. Il ne vous échappe pas que feu Chedly Ayari avait accompli un parcours professionnel exceptionnel par sa variété comme par la générosité de son don de soi. Il avait occupé de hautes charges tant en Tunisie qu'à l'étranger, couvrant des domaines économiques, sociaux, diplomatiques, académiques et opérationnels. A toutes les étapes, il avait fait montre d'un haut degré de patriotisme et d'une totale abnégation au service de son pays.

Au niveau régional et international, j'ai eu l'occasion, plus d'une fois, de participer avec notre défunt à des rencontres et réunions de haut niveau, qui m'ont permis de connaître ses visions fondées sur des principes et des convictions solides et qui sont reconnus par leur modération, leur sagesse et leur perspicacité.

Je pense aussi que ma relation personnelle avec Si Chedly, lorsqu'il était gouverneur de la Banque centrale de Tunisie, m'autorise à rendre hommage à ses efforts dévoués pour moderniser la Banque et consolider ses fondamentaux afin qu'elle assume pleinement ses fonctions au mieux possible. Je me remémore ses sages positions et sa forte conviction de la nécessité de renforcer les liens entre les établissements financiers, et son attachement à promouvoir les échanges d'expériences entre eux.

Avec mon ami, M. Marouane El Abassi, nous sommes tous deux déterminés à consolider des relations bilatérales exemplaires et fructueuses entre nos deux banques centrales. Nous garderons vivaces les valeurs d'un homme de la qualité de feu Chedly Ayari, un bâtisseur généreux, et je reste persuadé que son œuvre et ses réalisations cultiveront son souvenir et que ses ambitions seront une source d'inspiration pour les générations de la Tunisie d'aujourd'hui et celles à venir. **A.J.**

A.J.





Un itinéraire hors du commun

• Par Mustapha Ben Jaafar
Président de l'Assemblée nationale constituante

Une bien triste journée, ce vendredi 29 janvier 2021. Nous étions quelques-uns, avec le cercle restreint de ta famille, à te dire un ultime adieu au cimetière de Gammarth-Forêt. J'ai été offusqué et peiné en constatant qu'une personnalité de ta stature, qui a tant donné à la patrie, soit à ce point ignoré par la Tunisie officielle. J'ai pu reconnaître quelques amis fidèles, Si Mohammed Ennaceur, Si Marwan Abbassi, Si Kamel Ayadi et quelques amis qui m'excuseront de ne pas les identifier de loin sous le masque imposé par la pandémie de la Covid.

Malgré les années qui nous séparaient et l'absence de proximité, nous avions en commun d'être passés par le collège Sadiki, d'avoir milité à l'Uget, au Néo-Destour et au Parti socialiste destourien. Jeune étudiant, j'ai eu l'occasion, dans les années soixante, d'assister à des conférences qu'il animait. Comparé à d'autres leaders, tribuns plutôt « langue de bois », il ne parlait jamais pour ne rien dire. Maniant plusieurs langues avec la même dextérité, doté d'un savoir encyclopédique, il se permettait d'aborder avec aisance des sujets divers, bien au-delà de sa spécialité. Il se distinguait par un discours rigoureux, des arguments fouillés et un sens

pédagogique qui lui permettaient de convaincre les plus sceptiques. Débatteur hors pair, mêlant un ton parfois docte à un humour subtil ... on ne se lassait jamais de l'écouter.

Parti faire mes études à Paris en 1961, je l'ai perdu de vue, mais sa notoriété ne faisait que grandir. Il est vrai que son itinéraire fut éblouissant. Il fut le premier agrégé tunisien en sciences économiques à une époque où l'agrégation se passait encore en France. En 1961, titulaire d'un doctorat d'État en sciences économiques et d'une maîtrise en droit privé, il revient au pays en tant que professeur d'économie et de droit à l'Université de Tunis. Il fait une incursion à l'international en tant que conseiller économique de la délégation tunisienne auprès des Nations unies à New York entre 1960 et 1964. En 1963-64, il devient rapporteur général de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, puis, en 1964-65, directeur exécutif du groupe de la Banque mondiale et membre du bureau consultatif de la Banque africaine de développement

De retour à Tunis en 1965, il est nommé doyen de la faculté de Droit et des Sciences économiques et de Gestion. Sa brillante carrière universitaire lui permet de dépasser le cadre national et il se voit décerner les titres



de «docteur honoris causa des universités d'Aix-Marseille et de Nice-Sophia Antipolis » et de «président honoraire de l'Association internationale des sociologues de langue française».

En 1967, il devient directeur général du Ceres (Centre d'études et de recherches économiques et sociales de Tunis) puis membre d'honneur de l'Académie tunisienne des sciences, des lettres et des arts.

C'est alors qu'il est happé par la politique. Déjà jeune militant pour l'indépendance de la Tunisie dans le cadre de l'Union générale des étudiants de Tunisie, puis membre du bureau politique et du comité central du Parti socialiste destourien, il est chargé par Habib Bourguiba d'intégrer le gouvernement dans des responsabilités de premier ordre: ministre du Plan en 1969-70, ministre de la Jeunesse et des Sports en 1970, ministre de l'Éducation nationale en 1970-1971. En 1972, il devient ambassadeur auprès de la Commission européenne et des royaumes de Belgique et du Luxembourg avant d'être rappelé comme ministre de l'Économie en 1974, puis ministre du Plan en 1974-75.

En 1982, il est un des fondateurs de la Badea (Banque arabe pour le développement économique en Afrique). Il en sera le président jusqu'en 1987.

Au cours de la dictature de Ben Ali, il se consacre à des travaux académiques, dirigeant de nombreuses thèses universitaires concernant essentiellement le système bancaire, en Tunisie et à Aix-Marseille. Il écrit aussi des articles et ouvrages traitant de questions économiques, financières, monétaires, mais également sociales et politiques. Il s'est intéressé particulièrement à la coopération arabo-africaine (1981), aux rapports Maghreb-Machreq (1991), aux enjeux méditerranéens (1991), à la coopération euro-arabe (1992), et, bien sûr, au système de développement tunisien (2003, 2013).

Le 22 janvier 2010, compte tenu de son envergure, il est désigné par décret membre de la Chambre des conseillers, comme 41 autres «personnalités et compétences nationales» dont Mohamed Harmel et Mohamed Moaâda. Il va en démissionner dès janvier 2011, avant qu'elle ne soit dissoute par décret présidentiel en mars 2011.

Après la Révolution, le paysage politique change avec les élections de novembre 2011 et l'arrivée au pouvoir de la Troïka. Le 27 juin 2012, le Président Moncef Marzouki décide de se séparer de Mustapha Kamel Nabli, gouverneur de la Banque Centrale mis en place en janvier 2011 par le Premier ministre Mohamed Ghannouchi. Dans un climat tendu, cette décision ne faisait pas l'unanimité au sein même de la majorité, d'autant que Si Kamel jouissait d'une notoriété nationale et internationale indéniable et que la situation économique et financière du pays avait besoin de stabilité.

Ce poste de gouverneur exigeait une grande technicité économique et financière devant aller de pair avec un sens politique aigu. Après l'Indépendance, il a été occupé par des personnalités à l'expérience consommée, comme Si Hédi Nourira. Pour remplacer Kamel Nabli, quelques personnalités ont été proposées. Certaines ont refusé devant l'ampleur de la tâche et probablement aussi par crainte d'affronter les critiques de l'opposition. C'est alors que j'ai proposé la candidature de Si Chedly Ayari bien que je ne l'aie pas vu depuis longtemps. J'ai appris qu'il était plutôt réticent, mais je ne voyais personne d'autre pour assurer la continuité indispensable de nos relations avec les instances financières internationales. Il était aussi nécessaire de présenter une solide expérience politique pour affronter une ambiance politique chicanière. Pour le convaincre, j'ai usé de tous les arguments, en premier lieu celui du devoir du patriote qu'il a toujours été pour sortir le pays d'une situation très critique. A la fin de notre rencontre au Bardo, au pas de la porte de mon bureau, il s'est retourné vers moi pour me livrer le fond de sa pensée : «L'ordre naturel des passations aurait voulu que ce soit Kamel Nabli qui me remplace et non l'inverse». Quelle noblesse !

Sa candidature a été confirmée par l'Assemblée constituante le 24 juillet 2012, à 97 voix contre 89 et quatre abstentions, un score serré prouvant que, même dans le camp de la majorité, l'unanimité n'était pas acquise. Mais les critiques les plus véhémentes sont venues de ses amis d'hier qui n'ont pas digéré la révolution ni compris que la Tunisie avait changé. La situation exigeait la participation de tous et surtout une vraie réconciliation entre toutes les composantes de la famille destourienne et la nouvelle démocratie fondée avant tout sur l'acceptation de l'autre sans exclusion. En dépit des difficultés, la suite des événements a démontré que nous avions fait le bon choix.

En tant que gouverneur de la Banque centrale de Tunisie, Si Chedly ne va pas lésiner sur l'effort. Il a tout fait pour améliorer la situation économique du pays tout en engageant des réformes du système bancaire et financier. Il a été récompensé par le prix Tatweej de l'excellence

et de la qualité dans la zone arabe en 2014. Il a obtenu également, en 2017, la note B sur une échelle allant de A à F, dans le Central Banker Report Cards, le classement annuel du magazine américain Global Finance.

«J'ai œuvré pendant quatre ans à renforcer l'indépendance de la Banque centrale de Tunisie, et le nouveau projet de loi régissant le statut de l'institut d'émission est à même de réglementer davantage ce principe», disait-il, lundi 7 mars, devant les membres de la Commission des finances de l'ARP pour défendre le projet de loi régissant le statut de la BCT. Cela ne l'a pas empêché de travailler avec la même ténacité et la même loyauté avec les divers gouvernements qui se sont succédé. «Il n'est pas question de rivaliser avec le gouvernement», a-t-il souvent rappelé. Voilà qui résume la philosophie de Chedly Ayari : indépendance sans rivalité.

Son principal souci était de préserver les réserves de devises du pays. Était-il obsédé par la grave crise de la balance des paiements de 1986, quand les réserves de devises avaient fondu pour atteindre le seuil alarmant de moins de 5 jours d'importation ? Les Tunisiens se rappellent le plan d'ajustement structurel (PAS), imposé à l'époque par le FMI. Aussi a-t-il toujours clamé que le problème de la Tunisie résidait dans sa politique économique plutôt que dans sa politique monétaire ! Un avis que je partage : l'instabilité des dernières années, la succession des gouvernements - neuf en dix ans -, conjuguée avec une absence de vision, n'ont amené aucune vraie alternative à la politique de Ben Ali et au modèle de développement inégalitaire à l'origine de la révolution de décembre 2010-janvier 2011.

Sur le plan interne, Si Chedly a tout fait au cours de son mandat pour doter la BCT d'un laboratoire block chain. Il était convaincu que la crypto-économie pouvait réduire l'informel, en réduisant l'utilisation du cash, améliorer l'inclusion financière de même que l'environnement des affaires. Le projet a été concrétisé après son départ. Avec beaucoup de tact, le nouveau gouverneur, Si Marwan Abbassi, a inauguré le laboratoire avec Si Chedly comme invité d'honneur.

Tout au long de son mandat, sa notoriété et sa crédibilité au niveau international lui ont permis de sortir la Tunisie des mauvaises passes, notamment dans les négociations avec les institutions financières internationales où il était dans son élément.

Invité régulièrement par la commission des finances de l'ANC, il ne manquait pas l'occasion pour passer me voir. Après mon départ du Bardo, j'ai continué de le voir pour m'enquérir de sa santé et de la santé de l'économie du pays. Les temps difficiles n'ont entamé



ni sa résolution ni son optimisme, une sorte de carapace contre les pires épreuves.

En février 2018, suite à une déclaration de l'Union européenne, une procédure précipitée de révocation du gouverneur de la BCT est lancée par le chef du gouvernement Youssef Chahed. Si Chedly devance le verdict des élus et annonce sa démission lors de son audition devant la commission des finances de l'ARP, non sans avoir défendu son bilan. Il démontre, documents à l'appui, les progrès de la Tunisie, qui a rempli 27 sur 40 des critères du Groupe d'action financière (Gafi). Il rappelle les responsabilités des différents gouvernements qui se sont succédé depuis 2015 dans le traitement de ce dossier. Il a également souligné qu'il avait alerté le gouvernement à plusieurs reprises en ce qui concernait les mesures, législatives et réglementaires qu'il lui incombait de prendre pour se conformer aux recommandations du Gafi. La Tunisie a été retirée de la liste noire mais le mal était déjà fait.

Il est regrettable que le départ de Si Chedly de la BCT se soit fait de manière aussi inélégante, voire brutale. En fait, il a servi de bouc émissaire à une politique gouvernementale défailante. A l'automne d'une vie pleine au service de la patrie, ce fut une ingratitude impardonnable. Si Chedly Ayari nous a quittés (Allah Yarhmou), mais ceux qui l'ont connu, accompagné ou travaillé sous ses ordres, garderont le souvenir indélébile d'un homme de caractère, affable, chaleureux, charismatique, une pointe exceptionnelle. Il a gravi à la force des poignets tous les échelons pour se placer parmi les premiers de cordée. Bel exemple pour notre jeunesse qui doit retrouver le goût du labeur.

Adieu Si Chedly. Tu es toujours resté debout. Nous attendons avec impatience la publication de tes mémoires qui feront connaître plus finement ton itinéraire hors du commun. Dors en paix, la relève est assurée. Avec la liberté, c'est l'espérance !

Mes sincères condoléances à ta famille et tes proches
M.B.J.



Un véritable voyage avec Si Chedly

• Par Nadia Gamha
Vice-gouverneur de la Banque centrale de Tunisie

Etudiante, j'ai connu Si Chedly dans les années 80, à travers ses articles publiés dans la revue Jeune Afrique. Plusieurs années plus tard, je le rencontre pour la première fois un certain matin de juillet 2012 dans son bureau au lendemain de sa prise de fonctions en tant que gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT), pour me présenter à lui en tant que directrice générale de la Supervision bancaire et lui exposer mon programme de travail.

Son allure charismatique et son regard vif m'ont tout de suite interpellée, sa courtoisie et l'intérêt qu'il a manifesté pour les sujets que je lui exposais m'ont très vite mise à l'aise. Je me souviens qu'en me levant pour quitter son bureau à la fin de cette première entrevue, il me demanda sur un ton paternel s'il pouvait m'appeler par mon prénom. J'ai compris par la suite que c'était une marque d'affection dont il gratifiait ses collaborateurs.

A partir de ce jour, commença un véritable voyage avec Si Chedly qui se poursuivit pendant cinq années et demie ; voyage aussi passionnant que challengeant, jalonné de plusieurs réformes bancaires importantes

engagées dans une conjoncture difficile et un contexte très particulier.

Je retiendrai au moins trois grandes réformes bancaires conduites ou pilotées par la BCT au cours de son mandat: la modernisation du cadre opérationnel de la Supervision bancaire, la restructuration des trois grandes banques publiques et la refonte du cadre légal régissant l'activité bancaire.

Ces réformes n'auraient pas vu le jour n'eût été la relation de confiance qui s'était établie entre nous et n'eût été le courage de Si Chedly pour les entreprendre et les défendre. Pendant ce long périple, j'ai eu l'occasion de l'accompagner dans plusieurs réunions ministérielles présidées par les différents chefs de gouvernement (Ali Laârayedh, Mehdi Jomâa, Habib Essid et Youssef Chahed). Au cours de ces réunions, j'ai pu constater l'égard dont il bénéficiait auprès des différents chefs de gouvernement. Lors de ces réunions, il veillait à ce que je sois assise à ses côtés, faisant parfois fi du protocole.

J'ai eu également l'occasion de l'accompagner à maintes reprises lors de ses passages devant l'ARP. L'un des passages les plus marquants est sans doute celui relatif au vote de la loi bancaire de 2016 avec feu Slim Chaker et où les



débats, parfois un peu trop animés, n'ont à aucun moment entaché le respect des députés tant pour le ministre que pour le gouverneur.

Ce respect, voire cette admiration, j'ai pu également les relever dans l'expression des visages et dans les propos de hautes personnalités étrangères du monde de la finance que j'ai eu le privilège de rencontrer lorsque Si Chedly les recevait. Lors de ces entrevues, j'ai pu découvrir d'autres facettes de l'homme, celles d'un fin diplomate et d'un homme de grande culture.

Je ne peux terminer ce modeste témoignage sans citer une autre qualité de Si Chedly que j'ai pu apprécier en le côtoyant, à savoir son humour subtil et raffiné. Je me rappelle que dans des moments difficiles où nous avions à nous

prononcer sur des dossiers complexes et sensibles, il n'hésitait pas à nous raconter une anecdote pour détendre l'atmosphère.

L'image de lui qui restera gravée dans ma mémoire est celle d'un grand monsieur, digne, soucieux de l'intérêt de son pays, respectueux de ses collaborateurs, courtois et un brin anecdotier, sans jamais tomber dans la familiarité. Cher Si Chedly, vous qui avez imprégné des générations d'économistes par votre science, vous qui avez participé à la construction de la jeune Tunisie indépendante à travers plusieurs portefeuilles ministériels, vous qui avez terminé votre parcours en marquant l'histoire d'une institution aussi prestigieuse que la Banque centrale de Tunisie dont vous fûtes le 12e gouverneur, reposez en paix !■

N.G.



Le grand économiste qui nous manquera

• Par Hakim Ben Hammouda, ancien ministre de l'Économie et des Finances

C'est avec beaucoup d'émotion et un gros pincement au cœur que j'évoquerai Si Chedly, le père de tous les économistes tunisiens, le grand homme d'Etat et l'ami. J'avais des relations très étroites avec Si Chedly depuis de longues années. On a beaucoup échangé sur les questions économiques et l'évolution de la macroéconomie. Ce qui était important à souligner avec Si Chedly, c'était son suivi de l'évolution de la pensée économiques

et des grands choix des politiques économiques. Notre dernière discussion date de la fin du mois d'octobre dernier où je suis allé lui rendre visite, et il m'a retenu à déjeuner avec lui. On a longuement parlé de l'évolution de l'économie politique et des politiques économiques suite à la pandémie de Covid-19. Il était très content de voir qu'on revenait à ses convictions profondes sur la finalité de l'économie qui est la satisfaction des besoins sociaux des populations et de ne pas se limiter aux grands équilibres macroéconomiques. Si Chedly était avant tout un grand économiste, un professeur d'une rare pédagogie et un chercheur de premier plan. Il faut souligner que c'est le premier agrégé tunisien de sciences économiques du temps où l'agrégation se passait encore en France. Je me rappelle encore lorsqu'il évoquait avec moi la leçon d'agrégation qui portait sur un

économiste français très peu connu, Pierre de Boisguilbert, que beaucoup considéraient comme le père de l'économie moderne. Il a été le premier doyen de la faculté d'économie et il a été surtout le professeur de la première génération d'économistes tunisiens dont Si Mustapha Kamel Nabli, Si Hassine Dimassi, Si Abderrazak Zouari, Si Abdeljelil Bédoui, Si Mohamed Haddar, Si Hédi Zaiem, Si Hachemi Alaya, Si Mohamed Lahouel, Si Moncef Ben Slama, Si Abdejjabar Bsaies et feu Abdessalem Damak et bien d'autres. De ce point de vue, on peut considérer Si Chedly comme le père des économistes tunisiens.

Mais, parallèlement à la formation de la première génération des économistes tunisiens, Si Chedly est probablement celui qui a tracé pour toujours la grande identité de l'école économique tunisienne et qui la caractérisera jusqu'à nos jours et fera sa réputation au niveau international. C'est Si Chedly qui est à l'origine de ce subtil mélange entre les sciences humaines et sociales et le recours à la formalisation mathématique et économétrique qui caractérise les travaux de générations entières d'économistes tunisiens. C'est ce fragile équilibre entre connaissance du réel et abstraction mathématique qui est au cœur du succès des économistes tunisiens au moment où bien d'autres écoles économiques dans d'autres pays n'ont pas résisté au tournant du tout formalisation du début des années 1980.

En dépit de ses responsabilités politiques et internationales, Si Chedly a continué à suivre l'évolution de la pensée économique, à réfléchir et à écrire sur les grandes questions économiques nationales et internationales.

Une grande amitié et beaucoup de complicité

Parallèlement au respect que j'avais pour le professeur d'économie, une grande relation amicale est née entre Si Chedly et moi depuis de longues années.

Lorsque Si Mehdi Jomaa m'a appelé pour me demander de rejoindre son équipe, j'étais en France. Il m'a dit au téléphone qu'il y avait avec lui dans le bureau Si Chedly et qu'il lui avait demandé de venir avec lui car on lui a dit en ville que Si Chedly était l'une des rares personnes à qui je ne pouvais pas dire non. Et Si Mehdi Jomaa avait raison. Je n'ai pas pu dire non à Si Chedly et c'est ainsi que j'ai rejoint l'équipe de Si Mehdi.

Nos relations professionnelles étaient marquées par le professionnalisme, l'amitié, la confiance et la bienveillance de Si Chedly à tous les instants pour m'aider et me défendre. Dans le protocole de la relation entre un gouverneur de la Banque centrale et un ministre de l'Économie et des Finances, c'est toujours le ministre qui a la prévalence. Or, compte tenu du respect et de la grande estime que j'avais pour Si Chedly, je ne le voyais pas venir me voir dans mon bureau au ministère. Alors le jour de ma nomination, je lui avais dit : *«Si Chedly, tant que je serai ministre, vous ne mettez pas les pieds au ministère des Finances à la Kasbah et c'est moi qui me déplacerai à la Banque centrale pour vous voir»*. Ça été ainsi pendant tout mon mandat. Je passais le voir quand le besoin se faisait sentir et parfois de manière quotidienne. A ce propos, Mehdi Jomaa m'a appelé un jour alors que j'étais son ministre et m'a dit en rigolant : *«Tu sais Hakim, certains m'ont dit que ce n'était pas normal que ton ministre aille voir le gouverneur de la Banque centrale à son bureau. Il ne respecte pas Haibat Eddawla»*. Et, toujours en rigolant, Mehdi Jomaa ajoute : *«Je leur ai répondu : vous ne connaissez pas la qualité de la relation entre Si Chedly et Hakim et leur complicité. J'ai confiance en Hakim et je le laisse gérer sa relation avec Si Chedly comme bon lui semble»*.

Beaucoup de souvenirs me viennent à l'esprit et je me rappelle que si Chedly demandait à son assistante et à son directeur de cabinet d'organiser avec mon cabinet nos déplacements à l'étranger de manière à ce que nous voyagions ensemble et que nous soyons dans le même hôtel. Même en Tunisie, il tenait absolument à ce que nous voyagions ensemble dans sa voiture lorsque nous devions nous rendre à une réunion à Tunis ou à l'intérieur du pays. Des moments inoubliables où je continuais à discuter avec lui et que Si Chedly rendait agréable par son humour

exquis. Mon Dieu, l'humour de Si Chedly, un pur délice et surtout les histoires qu'il me racontait sur le Président Bourguiba et l'ambiance de l'Etat aux premières années de l'indépendance.

Je me rappellerai toujours la volonté de Si Mehdi Jomaa de bénéficier de l'expérience de Si Chedly, de lui demander d'être un acteur important et d'aider notre gouvernement. A la sortie de notre second Conseil ministériel, Si Mehdi Jomaa demanda à Si Chedly et moi de le suivre dans son bureau. Aussitôt, Mehdi Jomaa s'adressa à Si Chedly en ces mots : *«Si Chedly, on avait convenu que vous m'aideriez dans cette tâche difficile et je vous remercie d'avoir accepté de le faire. Mais, je ne veux pas qu'au Conseil des ministres vous vous asseyiez au fond de la salle, place réservée au gouverneur de la Banque centrale lors des conseils»*. Si Chedly répondit avec son flegme habituel et un petit sourire dans le coin : *«Monsieur le Chef du gouvernement, je ne peux pas me mettre à vos côtés car le protocole de la République a réservé ces quatre places à vos ministres de souveraineté»*. Et Mehdi Jomaa de répondre : *«OK Si Chedly, choisissez où vous voulez vous installer mais certainement pas au fond de la table de réunion du Conseil»*. Et Si Chedly de répliquer : *«Je suis d'accord Monsieur le Chef du gouvernement, je me mettrai aux côtés de Hakim. Yefhemim wa nefhmou (lui et moi, on se comprend)»*. Et c'est ainsi qu'avec Si Chedly, nous nous tenions compagnie, y compris dans les Conseils des ministres.

Mais, probablement le moment qui me revient avec le plus d'émotion, c'est la visite de Si Chedly à Jammel pour me présenter ses condoléances le jour de la cérémonie du fark de la disparition de mon père. J'avais quitté le gouvernement depuis quelques mois. Si Chedly m'avait appelé au téléphone et j'avais essayé de le dissuader de faire 400 km pour venir me voir en lui disant que j'organisais un second fark à Tunis. Mais c'était compter sans son amitié têtue et cette complicité fraternelle qui nous liait. Il était là et a passé un long moment avec moi avant de reprendre la route. A chaque fois que je me rappelle cet épisode, je suis pris par un émoi et un bouleversement sans fin.

L'homme d'Etat

Ce compagnonnage avec Si Chedly m'a permis de me rendre compte de ses qualités d'homme d'Etat et de son engagement en faveur du pays. Une histoire résume à elle seule ce sens des responsabilités et de l'engagement. Nous étions invités en 2014 pour assister à une importante réunion du FMI en Jordanie pour les pays de la région Mena. En plus de l'intérêt du thème de la réunion, notre présence était cruciale dans la mesure où nous étions dans une situation difficile dans nos relations avec l'institution de Bretton Woods et nous avions voulu avoir quelques

concessions. Il était difficile de trouver un accord avec les responsables techniques de l'institution.

Nous avons décidé avec Si Chedly de passer outre et d'en appeler directement à Madame Christine Lagarde, la patronne du Fonds, et qui avait une attention particulière pour notre pays. Elle nous a donné rendez-vous à Amman à la réunion où elle devait se rendre. Du coup, nous avons décidé avec Si Chedly de nous rendre personnellement pour deux jours dans la capitale jordanienne et de ne pas nous faire représenter. En arrivant à Amman, j'ai vu que Si Chedly n'était pas joyeux comme à son habitude et restait tout le temps dans sa chambre en dehors des réunions officielles. Et il n'a pas voulu sortir dîner avec moi comme il insistait pour que nous le fassions lors de nos missions conjointes. Il avait décliné l'invitation de notre ambassadrice à dîner à la résidence, ce qui n'était pas dans ses habitudes. Je lui ai demandé à plusieurs reprises ce qui n'allait pas, mais il s'est limité à me répondre de manière laconique que tout se passait bien. Enfin, nous avons pu avoir la réunion avec Mme Lagarde et avec si Chedly nous lui avons expliqué nos désaccords sur le fond et la forme avec certains de ses collaborateurs de l'époque. Cette discussion était très importante et nous avons pu avoir gain de cause sur nos plus importantes revendications. Nous sommes repartis à Tunis et en arrivant à l'aéroport, son chargé de protocole est venu me voir pour me dire que Si Chedly avait perdu son frère et avait appris la nouvelle en arrivant en Jordanie. Cette histoire m'avait marqué et j'ai vu comment l'homme a pu cacher son deuil car la responsabilité et l'intérêt supérieur du pays lui demandaient d'être loin au moment où il vivait cette épreuve douloureuse.

J'ai beaucoup appris lors de ces moments avec lui le sens de l'Etat. Il me parlait beaucoup de Bourguiba, de Si Hédi Nourira et des compagnons des premières heures de l'Etat indépendant. Il évoquait avec moi leurs débats, ses discussions avec le Président Bourguiba sur les questions économiques. Et puis, il nous a beaucoup conseillé du temps du gouvernement Jomaa. Mehdi Jomaa l'a invité à jouer dans notre gouvernement un rôle très actif et à donner son avis sur les grandes décisions. Je me rappelle les paroles de Mehdi Jomaa à mon égard: «*Hakim tu es l'économiste en chef du gouvernement. Tu proposes nos grandes orientations et nos grands choix de politique économique à l'équipe et tu es en charge de leur mise en œuvre avec un compte rendu régulier à l'équipe. Tu as toute cette liberté et je te donne ma confiance totale. Je n'interviendrais que lorsque Si Chedly n'est pas d'accord avec toi*». Et nous n'étions pas toujours d'accord sur les options de politique économique et les réformes. Mais, nous parvenions souvent à un accord. Et Si Chedly me disait que nous parvenions souvent à un accord car nous étions avant tout des économistes professionnels. D'ailleurs, il se plaignait souvent de la place marginale des économistes dans les gouvernements post-révolution. Il me disait souvent: «*Tu imagines si on mettait un non-juriste à la tête du ministère de la Justice. Le pays s'arrêtera !*».

Nous ne nous sommes vus par hasard il y a quelques semaines lors d'une marche avec Si Abderrazak Zouari. Il faisait également une petite marche avec son épouse et sa compagne de toujours Eliane. Il avait encore beaucoup de projets et de rêves pour notre pays. Allah yarhmek Si Chedly et toutes mes condoléances à la famille. ■

H.B.H.



■ Professeur agrégé et doyen FSEGT 1965

■ Inauguration amphi Mongi-Slim 1970



■ Inauguration de l'amphithéâtre Mongi-Slim à la FSEGT 1970



■ Arrivée à l'amphithéâtre à la FSEGT 1970

■ Nomination au ministère de l'Education nationale 1970



■ Chedly Ayari (ministre de l'Économie) avec Hédi Nourira (Premier ministre) 1973



■ Ministre de l'Économie nationale 1972



■ PDG BADEA 1976



Rigueur, lecture et savoir continu

Par Kamel Ayadi
Ancien ministre

Si Chedly Ayari, l'un des derniers de la génération des bâtisseurs qui tirent sa révérence en silence jour après jour, l'un après l'autre, est parti sur la pointe des pieds ; parti sans avoir tout dit, surtout sur l'expérience de ses dernières années au pouvoir. Il est parti en laissant un goût d'inachevé peu avant la publication de ses mémoires tant attendues.

J'ai connu le défunt il y a vingt ans du temps où j'étais à la tête de l'Ordre des ingénieurs. Je le sollicitais de temps à autre en tant que conférencier dans mes séminaires et congrès. Il préparait bien ses interventions. Il avait une manière sublime de dominer son auditoire et de captiver son attention. Il devait sa longévité intellectuelle et professionnelle à son extrême rigueur, son avidité de lecture et sa passion pour l'apprentissage continu. Il prenait ses tâches avec beaucoup de sérieux et une ferveur de néophyte comme si c'était la première épreuve de sa vie.

J'avais appris à le connaître de près à la Chambre des conseillers où on était nommés au titre de compétences nationales. Une sorte de communion intellectuelle, voire de complicité, s'était créée entre nous. On partageait les informations et on coordonnait nos interventions. Après la révolution, on avait décidé d'orienter nos efforts vers la réflexion intellectuelle utile. On avait alors créé un think

tank dédié à la réflexion stratégique pour le développement régional.

Ce n'était pas difficile d'entretenir une relation d'amitié durable et proche avec lui. Une toute petite reconnaissance suffisait pour gagner son adhésion et son engagement. Il fallait aussi comprendre ses exigences par rapport aux relations humaines avec les autres. Il était sensible aux petits gestes, détestait l'inconsistance du caractère et les relations dénuées de profondeur humaine. Il était prêt à s'éclipser en douceur dès qu'il sentait l'odeur de l'hypocrisie. Il s'accommodait difficilement des contrariétés injustes. Rien ne peut l'affecter plus que l'ingratitude et l'injustice. J'ai vécu avec lui la campagne de diffamation qui a accompagné sa désignation par la Troïka en tant que gouverneur de la BCT. Il fut d'autant plus affecté que certains destouriens de la première génération avaient vu dans son acceptation une sorte de trahison pour avoir volé au secours de la Troïka. Il était déçu de cette présomption réductrice de ses vraies ambitions de servir son pays dans un moment critique. C'était une épreuve difficile pour quelqu'un qui a vécu dans la dignité de découvrir subitement une autre Tunisie insolente et ingrate. Son départ de la BCT ne fut pas moins problématique que sa nomination. Son abstention de communiquer même avec ses proches amis sur ce sujet en disait long sur sa grande déconvenue

face à la manière irrégulière et brutale de sa destitution. C'était un affront à l'égard d'une génération d'hommes d'Etat qui a vécu dans la dignité et le respect de vouloir faire de lui un bouc émissaire. Il m'avait toujours assuré, devant les rumeurs qui avaient commencé à circuler sur son départ, qu'il n'y avait pas besoin de le démettre, et de passer par la procédure compliquée, et qu'il suffisait de lui souffler qu'on ne voulait plus de lui pour qu'il parte en silence. Il m'avait demandé de passer ce message au Président Béji Caïd Essebsi, ce que j'avais fait à l'époque.

Si Chedly a toujours été de son vivant un esprit sain dans un corps sain. Il n'a pas arrêté ses séances de sport. Il voulait sans doute conserver une bonne santé pour des lendemains difficiles. Il avait une appréhension de cette étape de la vie qui rappelle encore une fois le sens de la dignité humaine. Il me disait un jour qu'il préférerait une tombe propre à un lit sale. Avec sa mort précipitée, Dieu a exaucé son désir pour lui avoir épargné le naufrage de la vieillesse. Il manquera sans doute aux gens qui l'ont aimé..

K.A.



Fondation Temimi 2010





L'économiste de l'immatériel

Par Hélé Béji

Si Chedly Ayari est un ancien. Ce mot ne dit plus grand-chose à la jeunesse qui croit que la fougue du monde lui appartient. Eh bien, elle se trompe, la fougue n'est pas l'apanage des ados ni même des quadragénaires en charge des affaires qu'ils croient pouvoir régler mieux que leurs aînés. Mais connaissent-ils leurs aînés ? Prennent-ils la peine de les visiter, de les consulter, de les écouter ? Non, ces vieilles générations sont dépassées, elles ne sont plus dans le coup, disent-ils. Eux

les jeunes savent mieux, ils savent tout, ils sont la nouveauté, l'énergie, la force, l'avenir. Pourquoi se retourner sur les hommes du passé, silhouettes qui s'effacent dans le chemin poudreux du temps qui les éloigne et les emporte ?

Voilà la nouvelle conscience bornée de la jeunesse qui s'arroge la vanité de tout connaître, en arborant le droit de ne rien apprendre. Le mal de la jeunesse est l'absence de curiosité. Chedly Ayari est pour eux un inconnu, car tout ce qui existait avant eux leur semble peu digne d'attention. Parce que des hommes insignes appartiennent à un temps disparu, ombres d'une histoire révolue, on feuillette leur album de manière distraite, juste pour avoir l'air de les célébrer et refermer sur eux la dernière page de l'oubli.

Certes, il n'est pas le seul parmi les pères fondateurs à subir l'indifférence des nouvelles générations. Une partie de la jeunesse bondit en arrière vers l'utopie d'un âge prophétique qui annule l'histoire dans le message divin. Une autre partie bondit en avant et fait table rase du passé en guettant avec fureur leur carrière révolutionnaire. Une autre enfin, n'ayant plus ni passé ni avenir, s'abandonne à la défiance du présent, à l'exil, au vide de l'imagination qui prélude à tous les renoncements.

Et pourtant, si tous ces jeunes n'étaient pas si imbus de leur âge ignorant, s'ils avaient regardé de près l'histoire de leurs anciens maîtres, leurs aînés, au lieu de se gaspiller en « tweet » et en « post » sur les réseaux, ils auraient découvert quelque chose dont hélas ils n'ont pas idée, à savoir que la fougue n'est rien sans la rigueur, et que ces deux traits, fougue et rigueur, Chedly Ayari en possédait l'alliage – passion et raison qui loin de s'opposer doivent s'associer si l'on veut devenir autre chose qu'un « blogueur » ou un « activiste » dont l'indignation s'échauffe des vapeurs de sa propre inaction.

La fougue, Chedly Ayari l'illustrait par la seule méthode qui lui donne sens, l'acharnement à la tâche, le travail



BADEA 1977



BADEA 1977



sans répit tout au long de la vie, depuis l'allant des jeunes années débordantes jusqu'à l'ardeur discrète du grand âge. Sa jeunesse à lui ne se contenta pas d'être lyrique ni indolente, mais studieuse, infatigablement laborieuse, explorant les terrains les plus ardues de la seule science qui vaut à la politique de ne pas être le théâtre des vaines promesses : la science économique, la gestion réelle des besoins et des ressources qui fait passer une société d'indigence à une société d'abondance.

L'économie est une chose austère, et Chedly Ayari portait ce goût de l'austérité intellectuelle qui manque aux politiciens trop enivrés de leur verbe. Mais peu de gens acceptent de se plier à la sévérité d'un raisonnement et d'une analyse sans concession. Les chiffres, les courbes, les données objectives provoquent l'impatience des agités qui leur préfèrent le tumulte confus des tribunes, des braillements et des ovations. Chedly Ayari, dans toutes les missions qu'il a occupées, œuvrait dans le silence solitaire dont ne se départit jamais le chercheur qui veut rester concentré sur son objet, et l'extraire du tapage environnant. Malgré le service inlassable de l'Etat durant sa vie, il a toujours porté en lui cette part d'exil et de détachement du monde politique auquel il appartenait par ses talents de dirigeant, mais dont il était en retrait par sa vocation de chercheur.

L'attachement de Chedly Ayari à l'instruction et à la connaissance (il fut aussi ministre de l'Education) l'a préservé de l'emprise frivole de la politique, quand celle-ci devient une entreprise extérieure à la vie des gens, une sorte de partie d'échecs gratuite entre soi, une fuite face à la responsabilité que la souffrance sociale exige des politiciens.

Il savait que la mission de la politique était avant tout sociale, et l'économie la science sociale par excellence, dont les théories majeures avaient été forgées par les grands penseurs du XIXe et du XXe siècle qu'il connaissait par cœur et qu'il enseignait à l'Université. Bien peu de politiques possèdent cette culture économique globale capable d'embrasser l'ensemble des transformations de la société où chacun produit, invente, crée, accroît, améliore les conditions de son existence.

La vie matérielle d'une société n'est rien sans l'impondérable invention qui pousse chacun vers son bonheur, lequel ne se réduit pas seulement au niveau de vie. L'économie n'est pas seulement une analyse des données capable d'accroître le bien commun, mais aussi une détermination morale et intellectuelle. La vie économique est également mue par des élans immatériels. Chedly Ayari était, par sa culture et sa pensée, un économiste de l'immatériel.

Avec lui, l'économie, si austère fût-elle, n'était pas une discipline sans cœur, mais au contraire l'approche

généreuse qui arracherait les hommes à la fatalité millénaire de leur condition face à l'inégalité, la pauvreté, l'abandon, réduits à la pulsion animale de la survie. Non, survivre ne suffit pas, il faut briser la chaîne des impuissances ataviques dont l'ignorance est le premier fléau. La discipline de l'économie maintenait Si Chedly dans cette droiture scientifique envers les problèmes réels, les causes objectives et multiples qui font qu'une nation s'abaisse ou se relève.

Mais cette méthode rationnelle, il n'est pas sûr que la classe politique en ait retenu les leçons. Après 2011, les politiques n'ont pas su répondre aux besoins essentiels sans lesquels aucune liberté révolutionnaire ne peut combler une société si celle-ci ne se libère pas du dénuement. Car ce n'est rien de proclamer les grands principes d'égalité ou de dignité, encore faut-il imposer leur mise en œuvre méthodique par une observation des faits et une connaissance aigüe des lois de la nécessité.

L'économie contraint l'action politique à être autre chose qu'un divertissement fumeux joué par des rhéteurs verbeux. Contrairement à la politique qui nourrit des singularités propres aux particularités nationales, l'économie édicte, au-delà des races et des religions, des lois plus vastes et des règles implacables qui replacent les hommes dans le destin de leur condition universelle et par là même de leur solidarité. La solidarité qui veut sortir l'humain de la précarité était probablement la motivation la plus profonde de Si Chedly. Mais les politiciens se préoccupent davantage de popularité que de solidarité.

C'est ce sentiment de solidarité qui lui a fait entrevoir l'immensité d'un imaginaire par où la Tunisie se rattachait à une vaste puissance continentale, l'Afrique. Il en fut l'un des pionniers les plus doués. La vision africaine qui insère la Tunisie dans la culture économique mondiale, il l'a eue très tôt, car il savait que rien ne réussirait à l'intérieur de nos frontières étroites sans la conquête de la grande frontière africaine, comme l'Amérique fut pour l'Europe la grande expansion de sa renaissance. L'Afrique, par son souffle et son énergie créatrice, pouvait nous donner la clé de la civilisation, nous placer dans le monde comme le promontoire avancé d'un horizon de bien-être qui nous libérerait de la finitude géographique. Si Chedly porta toujours en lui la jeunesse de l'Afrique, dont la luxuriance millénaire, le génie humain que le colonialisme méprisait mais convoitait, était une source constante d'inspiration et d'enthousiasme. En cela, il est resté un fils éternellement jeune de l'Afrique, en comparaison duquel beaucoup de jeunes d'aujourd'hui, enferrés de préjugés et de chauvinismes, ressemblent de plus en plus à de petits vieux. ■

H.B

Hommage à...

Suzanne Guellouz, une amie de toujours et une enseignante rayonnante

Suzanne Dimon Guellouz a quitté cette terre de douleur. Elle a été enterrée, par une belle journée ensoleillée qui cherchait par sa brillance à adoucir la douleur de sa perte, à Métline, vendredi 19 février après la prière d'al-'Asr, dans ce village qu'elle aimait tant d'où est originaire son époux Azzedine Guellouz. Un magnifique cortège de beaux garçons et de belles personnes a entouré son cercueil et l'a mené près de son fils aîné Ali, trop tôt arraché à l'affection de ses parents.



• Par Mounira Chapoutot-Remadi

Suzanne Guellouz était agrégée de littérature comparée, elle a terminé sa carrière comme professeur émérite de l'Université de Caen et elle a eu un parcours assez exceptionnel, fait d'allers-retours entre Tunis, Constantine, Toulouse et Caen.

Elle a été professeur au Collège Alaoui où elle a eu des élèves, bien connus aujourd'hui, qui lui ont voué une affection et une estime indéfectibles : parmi eux Yadh Ben Achour, Sayyed Mazouz et les regrettés Amor Saïdi et Moncer Rouissi. Ces derniers jours ont été assombriés par les décès de Moncer Rouissi et de Abdelwahab Bouhdiba. On retrouve la même fidélité, la même affection, les mêmes souvenirs émus et non moins vivaces chez ses élèves du Lycée Khaznadar comme Hichem Skik, Mahdi Abdeljaouad et les Abdeljaouad en général, tous ont exprimé leur tristesse, leur chagrin à l'annonce de sa mort. Il faudrait ajouter la longue liste de ses élèves et thésards à l'Université parmi lesquels Habib Mellakh, Rabaa Ben Achour, Samia Kassab-Charfi et Aïcha Guellouz, Amina Chenik, Ilhem Ben Miled et Tahar Chikhaoui. Il faudrait y ajouter Marie-Gabrielle Lallemand et Emilie Picherot.

Suzanne a noué également des relations privilégiées avec les frères et sœurs, les enfants de ses amies et de ses élèves. Sophie Bessis, Sylvie Duvernay, Olfa Bardi, Sarah Mazouz, Leila, Amir et Hichem Rezzoug, Monia, Mounir et Momo, les neveux de Françoise, Sonia ma fille et bien d'autres lui étaient très attachés comme bien sûr tous les enfants de la grande famille des Guellouz.

Suzanne, originaire des Pyrénées-Orientales, descend d'une longue lignée d'enseignants dont le métier était un sacerdoce. Sa grand-mère était institutrice, sa mère était professeur de philosophie à l'École normale d'institutrices d'Auteuil et son père, René Dimon, était professeur de latin-grec au Lycée Lakanal.

Après ses années d'enseignement dans les lycées de Tunis, Suzanne repart en France, passe le concours d'agrégation et intègre avec son mari la faculté des Lettres de Toulouse.

En 1971, Suzanne et Azzedine rentrent en Tunisie et intègrent la faculté des Lettres et Sciences humaines de Tunis. Par la suite, à des moments différents de sa carrière, Suzanne a enseigné à l'École normale supérieure et surtout à l'Institut supérieur de la formation



continue. Avec un enthousiasme jamais démenti, elle a participé à la mise en place des structures et des programmes d'enseignement de la formation continue et a contribué même à la mise en place d'une université d'été pour les étudiants-enseignants qui n'étaient libres que pendant les mois d'été. Elle a instauré avec Samir Marzouki des cours sur la musique, sur l'opéra, entre autres sur Dom Juan, et Samir nous a gâtés avec de très belles conférences sur la chanson française et en particulier sur Jacques Brel.

Suzanne était une grande spécialiste du dix-septième siècle et plusieurs de ses publications ont porté sur le dialogue, le théâtre et ont balisé tous les grands auteurs classiques comme Racine et Molière. Ses origines catalanes et son adoption de la Tunisie ont sans doute orienté et confirmé son intérêt et sa spécialisation dans la littérature comparée. Il faut dire que c'est au XVIIe siècle que la littérature picaresque arabo-andalouse, et les grandes pièces morisques ont influencé la littérature du grand siècle. Durant ses années tunisiennes, elle a été appelée à enseigner à l'Université de Constantine en Algérie et elle n'hésitait pas à prendre la route pour s'y rendre

et assurer son enseignement. Peu à peu, là aussi, elle s'est fait des amis avec lesquels elle partageait, avec le même allant, la même énergie et le même enthousiasme, son engagement au service de l'enseignement et la route. Elle soutient sa thèse d'État en 1980 qui sera publiée à Tunis sous le titre «Dialogue et critique littéraire de 1671 à 1687». En 1995, elle repart pour la France où elle enseignera quelque temps à la faculté des Lettres de Toulouse avant d'obtenir un poste de professeur à l'Université de Caen où elle terminera cette carrière si nomade et si riche.

29 occurrences à son nom apparaissent au titre des publications, 17 comme éditeur scientifique, 12 comme directeur de publication, huit thèses dirigées. Chaque été, dans sa belle maison dominant la mer, à Métline, elle recevait ses amis d'ici et d'ailleurs, ses anciens élèves tunisiens et étrangers et tous formaient une sorte de grande famille autour d'elle et d'Azzedine.

Lorsque ses anciens élèves et/ou amis lui offraient leurs livres, elle les lisait le crayon à la main pour en discuter ensuite avec eux. Jusqu'au bout, au cours de ce dernier été à Métline et ensuite à La

Marsa, elle a continué à travailler avec sa dernière amie-étudiante et non des moindres, Emilie Picherot, sur un manuscrit de grammaire arabe de Guillaume Postel (1510-1581). Emilie a été plus que la dernière fille spirituelle de Suzanne ; elle et Jihad, son mari, ont entouré les Guellouz par une présence affectueuse de tous les instants et s'est comportée avec eux plus comme un membre de la famille que comme une simple disciple.

Sophie Bessis lui a offert son livre L'Histoire de la Tunisie de Carthage à nos jours. Elle l'a lu avec le sérieux que nous lui connaissons et elle en a fait un compte rendu qui est paru ces derniers mois dans la revue de l'Institut des belles-lettres arabes.

Jusqu'au bout, elle a travaillé et s'est conduite, conformément au proverbe arabe, comme si elle allait vivre éternellement.

Suzanne était très pudique et elle a toujours su garder en elle le chagrin causé par la perte cruelle de ses fils et de Françoise. Peu d'entre ses amis savaient qu'elle était gravement malade et qu'elle était revenue en Tunisie avec son mari car ce devait être leur dernière demeure. Elle a tellement donné le change que certains, comme le disait si bien Habib Mellakh, étaient dans le déni à l'annonce de sa mort.

Nous les anciens, Jacques, Pierre Dimon et Michelle Dimon- Groddek, Mohamed et Simone Rezzoug, Jacqueline Catteau, Colette Becker, Taoufik Skandrani, Naziha Mahjoub, Monique et Jean Dixaut, Annie Bardi, Gabrielle Chamarrat, Edric Caldicott, Marie-Ange et Jean-Claude Maire-Vigueur, Boutheina sa bru, Rim et Mourad, ses petits-enfants et bien sûr tous les Guellouz, nous avons perdu un être cher, une des nôtres, nous qui nous sommes connus et mêlés grâce à elle et à Azzedine et qui étions devenus une grande famille, nous sommes désemparés parce que nous avons perdu «notre phare».

M.C.R



Écoutez-nous sur :

NABEUL
HAMMAMET
100.0
FM

CAP BON
GRAND TUNIS
104.1
FM



FM

@RadioMedTunisie



MOBILE



WEB

RadioMedTN



PODCASTS

Radio Med

Téléchargez notre application maintenant
Sur Google Play !!



📍 Cité El Wafa Nabeul Jadida 8000 Nabeul-Tunisie 🌐 www.radiomedtunisie.com

☎ (+216) 72 32 85 00 📞 (+216) 72 32 85 60 ✉ marketing@radiomedtunisie.com

Hommage à... Abderrahman Ben Messaoud L'agronome



Jusqu'à tout récemment, il partait de Tunis très tôt pour rejoindre ses vignes près de Takelsa, au Cap Bon, les bichonner, pour ne rentrer qu'à la tombée de la nuit. Abderrahman Ben Messaoud, qui vient de nous quitter à l'âge de 86 ans, avait toujours été lié à la terre, passionné d'agriculture. D'emblée, il avait choisi de devenir ingénieur agronome. Sa vocation se réalisera et le conduira jusqu'au poste de secrétaire d'Etat à l'Agriculture. Député de Gafsa à l'Assemblée nationale, membre du bureau politique du parti de Bourguiba, dans l'équipe de Hédi Nouira, P.D.G. de la Compagnie tunisienne de navigation (CTN), il regagnera, mission accomplie, son ministère d'origine. Pas pour longtemps.

LA 58 ans, il se décidera à solliciter une retraite anticipée pour se lancer dans l'agriculture. Reprenant une modeste exploitation viticole déclinante, Abderrahman Ben Messaoud en fera, par son savoir-faire, son labeur et les technologies avancées qu'il y apportera, une référence dans le secteur. Un parcours d'excellence.

Cet enfant de Gafsa, qui plonge ses racines ancestrales dans le grand sud tunisien, avait très tôt compris qu'il ne pouvait compter que sur lui-même. Né le 15 mai 1934, Abderrahman Ben Messaoud s'aura accomplir dans ses études primaires et secondaires. Fort en mathématiques et physique-chimie, il n'hésitera pas à partager son savoir avec ses camarades, dispensant des cours particuliers gratuitement aux démunis, modestement rémunéré pour les plus aisés. Le maigre pécule gagné lui permettra de financer ses études. Pour préparer son baccalauréat, il rejoindra le lycée de garçons de Sousse, où il décrochera en 1956 son

diplôme parmi les premiers de sa promotion.

Les années parisiennes bien couronnées

Sélectionné pour partir en France préparer les concours d'entrée aux grandes écoles, Abderrahman Ben Messaoud intègrera en 1957 le lycée Louis-le-Grand à Paris, le lycée Saint-Louis en 1958. Ni Paris, ni son Quartier Latin si attirants ne détourneront le jeune étudiant studieux de ses études. Son choix était fait : il se présentera en 1960 au concours d'entrée au prestigieux Institut national agronomique de Paris qu'il réussira, ainsi que les autres examens d'admission.

Tour à tour, Abderrahman Ben Messaoud décrochera son diplôme d'ingénieur principal (fin 1960), puis celui de l'Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer (Orstom), en 1961, ayant choisi pour thème de recherche les principales cultures et richesses du continent africain. Ce parcours académique spécialisé était très prisé. Et c'est ainsi qu'il a été tout naturellement sollicité pour différents postes au sein de plusieurs organismes internationaux

à la recherche de spécialistes d'origine africaine et ayant un savoir-faire pointu en matière scientifique lié à l'agronomie et de chimie. Mais, l'appel de la patrie était plus fort. Sans la moindre hésitation, il décidera de regagner la Tunisie afin de servir son pays en manque de compétences et de savoir-faire en cette période.

Sfax et le Sud

Intégré au ministère de l'Agriculture, on laissera à Abderrahman Ben Messaoud quelques mois seulement pour qu'il se familiarise avec les services centraux avant de l'envoyer à Sfax en 1962. Les services régionaux étaient encore dirigés par des fonctionnaires français. La bataille de Bizerte incitait à la tunisification et le pays ne pouvait compter que sur ses jeunes ingénieurs pour assurer la relève. C'est ainsi qu'il aura la lourde tâche de prendre en main le développement agricole non seulement dans le gouvernorat de Sfax, mais aussi dans les autres régions du sud tunisien. Installé dans la grande bâtisse de la rue Ali Bach-Hamba, derrière le siège du Contrôle civil, entre la gare et le port, le jeune Ben Messaoud saura compter sur la première fournée



Le marin

P.D.G. de la Compagnie tunisienne de navigation (CTN), de 1975 à 1979, Abderrahman Ben Messaoud a laissé une empreinte inoubliable, bien incrustée dans l'histoire de cette compagnie nationale, suscitant admiration, considération et respect. Sa force de travail, sa détermination et son enthousiasme de faire toujours plus sont impressionnants. Sans cesse, il avait œuvré pour doter le pays d'une flotte battant pavillon tunisien capable de contribuer efficacement à l'économie nationale, particulièrement au niveau du commerce extérieur.

Pendant cette période, les investissements ont été multipliés par dix, avec toutes les procédures y afférentes de planification, d'études technico-économiques, d'autorisations administratives, d'appels d'offres et de financement.

Une douzaine de navires appropriés aux besoins ont été commandés auprès des chantiers navals européens et japonais pour venir accroître les capacités de l'armement national par des unités spécialisées, navires polyvalents, vraquiers, roll-on roll-off, un chimiquier, un pétrolier et le car-ferry El Habib.

Entretemps, des actions d'accompagnement ont été menées pour restructurer l'entreprise et moderniser ses moyens de gestion, notamment par l'introduction d'un vaste programme informatique, digne d'une grande entreprise publique.

L'élément humain a bénéficié d'une attention particulière par le recrutement de jeunes diplômés ingénieurs, techniciens,

économistes et juristes pour les besoins des services sédentaires et des officiers navigants, capitaines au long cours et mécaniciens pour la conduite des navires. Si Abderrahmane avait promptement répondu à l'appel du ministre de la Défense nationale à l'époque, Si Abdallah Farhat, pour apporter le concours de la CTN à la création, en octobre 1978, de l'Académie navale de Menzel Bourguiba. C'est ainsi que cette prestigieuse institution a vu le jour en vue de satisfaire en officiers supérieurs tant les besoins de la marine nationale que de la marine marchande, la CTN devant jouer un rôle capital dans la formation pratique de ces navigants.

Toujours soucieux de préserver des conditions sociales avantageuses, le statut du personnel sédentaire a été remodelé, clarifiant les tâches et les hiérarchies et précisant les droits et les devoirs de tout un chacun. Le personnel navigant profitait en ce qui le concerne, pour la première fois, d'un statut particulier. Pour encourager ce corps de métier, Si Abderrahmane avait bataillé pour faire accepter cette nouveauté.

Tout le personnel se rappelle les actions du fonds social qui a permis à un grand nombre d'employés de disposer avantageusement d'un logement.

Ainsi mobilisée, la CTN était sur tous les fronts, exploitant sa flotte sur les lignes régulières, le tramping, le cabotage national et le transport de passagers sur Marseille et Gènes. Elle réalisait 50% du trafic passagers et avait atteint un taux de participation de 39% du trafic national, performance jamais égalée depuis.

تنجيس
FM



LA MATINALE 06:00 - 10:00
DU LUNDI AU VENDREDI

Durant 4 heures Hamza Belloumi entouré de Mokhtar Khalfaoui, Mohamed Boughalleb, Houcem Hamad, Malek Jlassi, Zina Zidi, Hassan Zargouni et Amine Bouneoues décryptent l'actualité : politique, économique, sociale, culturelle et insolite... Rien n'échappe à la vigilance de nos matinaliers !
Le tout dans la bonne humeur !



de techniciens agricoles à peine recrutés, notamment les Achour, Karray, Habaïeb, les frères Charfi, et Kammoun, pour former une équipe motivée, apportant ses conseils aux agriculteurs et prônant la modernisation de leurs exploitations.

Secrétaire d'Etat, P.D.G. de la CTN et député

Quatre ans durant, Abderrahman Ben Messaoud s'y adonnera à fond, multipliant les réussites, ce qui le distinguera auprès de ses supérieurs. En 1966, il sera appelé à Tunis et promu chef du bureau de contrôle des terres domaniales ainsi que de l'Office de l'élevage national. Son périmètre s'élargira ainsi à l'ensemble du territoire. L'arrivée en 1970 du gouvernement Hédi Nouria lui offrira une belle distinction. Abderrahman Ben Messaoud sera en effet nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Agriculture, fonctions qu'il assumera cinq ans durant

jusqu'en 1975. Changement de parcours en 1975, il est désigné président-directeur général de la CTN (Voir encadré).

Le cumul étant à l'époque possible, Abderrahman Ben Messaoud sera élu en 1976 député de Gafsa à l'Assemblée nationale et remplira pour ce mandat pendant deux autres législations successives jusqu'en 1988.

A l'issue de ce troisième mandat, Abderrahman Ben Messaoud, bénéficiant de sa retraite, se lancera dans une nouvelle aventure. Il se consacrera à la production agricole, se dédiant à moderniser la viticulture, et s'y accomplissant sans relâche. Il tirera sa révérence le samedi 23 janvier 2021 entouré de sa grande famille. **Mokhtar Rachdi**

Ancien directeur général de la Marine marchande

Bio-Express

- Né le 15 mai 1934
- Baccalauréat au lycée de garçons de Sousse, 1956
- Préparation aux concours d'entrée aux grandes écoles à Paris, 1957-1958,
- Diplôme d'ingénieur principal de l'Institut national d'agronomie de Paris, 1961
- Diplôme de l'Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer (Orstom), 1961
- Chargé du développement agricole à Sfax et dans le sud, 1962-1965
- Chef du bureau de contrôle des terres domaniales et de l'Office de l'élevage, 1966 -1970
- Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Agriculture, 1970-1975
- P.D.G. de la Compagnie nationale de navigation (CTN), 1975-1979
- Député de Gafsa à l'Assemblée nationale (1976-1988)

FM
Jawhara
Diga
DIGA
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 17H à 20H
جعفور



CREATED BY GTEAM 99289999

Le bilan calamiteux d'une décennie



• Par Hédi Béhi

Quand les Tunisiens jettent sur la décennie écoulée un regard synoptique, ils doivent se demander quelle mouche les a piqués. Petit pays niché entre deux mastodontes, à l'extrême nord de l'Afrique, rien ne prédestinait la Tunisie à être à l'origine du plus grand bouleversement qu'ait connu cette partie du monde ? Dix ans après, ils en sont encore à se demander ce qui leur est arrivé ce 14 janvier 2011. Trop avancés pour reculer, ils se sont résignés à la fuite en avant, maugréant à chaque foyer d'incendie dont ils savent qu'ils portent la responsabilité.

Qu'est-ce qui taraude les Tunisiens et les plonge dans un abîme de perplexité ? C'est l'avenir de leur pays. Ils savent, pragmatiques comme ils le sont, que dorénavant, rien ne sera comme avant. Le régime est mort de sa belle mort. Il faudra capitaliser sur cette révolution que personne n'a vu venir. Une page est tournée. Une nouvelle classe politique a émergé. Les révolutions sont de grandes mangeuses d'hommes : cinq présidents de la République, neuf chefs de gouvernement et des dizaines de ministres en dix ans ont été «testés». En vain. Le pays est encore à la recherche de l'homme providentiel. *Le deus ex machina* qui va nous sauver. Des présidents, nous en avons vu de toutes les couleurs, la plupart sont à mettre au rencart. C'est que le président déchu avait écrémé la société tunisienne de ses meilleurs éléments. Les dignitaires de l'ancien régime ont été ostracisés, frappés au fer rouge de l'infamie. Les honnêtes, comme les malhonnêtes. Dieu reconnaîtra les siens.

Leurs successeurs allient dans leur grande majorité l'incompétence et une ambition démesurée. Un historien a eu l'idée de

consigner toutes les bourdes commises sous la Troïka. Résultat : un pavé de 500 pages. Sa lecture est édifiante : il donne à pleurer quand on sait que la Tunisie disposait d'une élite au pouvoir de grande qualité. Les institutions internationales se les arrachaient dès leur départ des affaires. Quant aux autres, ils ont quitté le pays de leur propre chef pour des cieux plus cléments s'ils ne sont pas happés par les chasseurs de têtes étrangers. Et le patriotisme dans tout cela ? Une valeur parmi d'autres qui se perd, tout comme celle du travail. Ce sont nos années fric. La corruption est généralisée alors qu'on n'avait jamais autant parlé de la lutte contre ce fléau. Partout sévit la mentalité du butin de guerre, la course aux postes. La société tunisienne est devenue une addition de corporations. Le premier geste d'Ennahdha a été d'indemniser des militants. Tout ça pour ça.

Finalement, qu'avons-nous gagné de cette révolution ? La démocratie ? On l'a très vite dévoyée, dire... à nos gouvernants, quand bon nous semble, ils n'en ont cure. Des points supplémentaires de croissance comme nous le disaient les économistes ? Nous sommes au bord de la faillite. Humilier l'Etat, comme l'ont fait les mutins d'El Kamour ? Surtout, ne parlez plus de révolution aux Tunisiens. Ils sortiraient leur pistolet. **■**

H.B.